

Comité de bon voisinage Canora-Mont-Royal

Compte rendu - Rencontre 4

Date : 28 mai 2019, de 18h30 à 21h30

Lieu : Annunciation Parish, 71 avenue Roosevelt, Ville de Mont-Royal

Membre du comité	
M. Trudeau	Riverain
L. Debout	Riveraine
C. Lacasse	Riverain
D. Asselin	Riveraine
D. Noiseux	Riverain, Propriétaire de la Pizzaiolle
I. Tardif	Ville de Mont-Royal, Directrice services techniques
J. Leduc	Arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Division travaux publics
C. Delisle	Ville de Montréal, chargée de projet REM
M.E. Vlad-Sabie	École secondaire Mont-Royal, Directrice adjointe
M. Bisson	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Coordonnateur santé-sécurité
JP. Pelletier	REM, Directeur adjoint, coordination
É. Boivin	REM, Directrice adjointe, Environnement
M. Vallière	REM, Conseillère, relations avec la communauté
D. Barrett	NouvLR, Gestionnaire, engagement avec les communautés et parties prenantes
G. Cipolla	NouvLR, Directeur de Segment

M. Leblanc	NouvLR, Gestionnaire de site pour Canora et Mont-Royal
P. Guillot-Hurtubise	Facilitateur

Une quinzaine de citoyens du secteur, autres que ceux du comité de bon voisinage, étaient présents.

Ordre du jour

- Mot de bienvenue et présentation de l'ordre du jour
- État de la situation depuis le dernier comité
- Échéancier global du projet
- État des travaux en cours et à venir
- Période de questions
- Conclusion

1- Mot de bienvenue et présentation de l'ordre du jour

Pierre Guillot-Hurtubise, animateur du comité

En tant que facilitateur de la rencontre, M. Guillot-Hurtubise rappelle que cette rencontre est une rencontre du comité de bon voisinage et non pas une séance d'information publique. L'objectif de ce comité est d'échanger sur les travaux, leurs impacts, les mesures de mitigation et faire un suivi sur les principales plaintes. Il vise également à comprendre et répondre aux préoccupations des riverains. Lors des rencontres du comité, des présentations sont faites par des intervenants du REM et de NouvLR.

M. Hurtubise précise que les rencontres du comité se tiennent en français et qu'il y aura une période d'échanges après la présentation (une présentation de courtoisie est disponible en anglais), d'abord avec les membres du comité, puis avec les observateurs du public. Les questions en suspens seront adressées lors de la prochaine rencontre.

M. Hurtubise mentionne qu'il y aura trois particularités à la rencontre d'aujourd'hui :

1. Il y aura un message introductif par Jean-Philippe Pelletier;
2. La présentation sera un peu plus longue qu'à l'habitude pour permettre aux riverains d'avoir une plus grande prévisibilité sur le projet. Cela permettra également de répondre à différentes préoccupations des citoyens;
3. Avant d'ouvrir la période de questions, des représentants des citoyens feront également une présentation à la suite de la présentation générale de REM et NouvLR.

M. Hurtubise invite tous les membres du comité à se présenter au cours d'un tour de table et propose l'ordre du jour.

2- État de situation depuis le dernier comité (diapos 3 à 14)

Jean-Philippe Pelletier, REM; Myriam Vallière, REM; David Barrett, NouvLR

M. Pelletier mentionne que de nombreux enjeux ont été soulevés lors du dernier comité de bon voisinage. Suite à la dernière rencontre, il y a eu de nombreuses réflexions du côté de l'équipe REM pour adresser la situation. M. Pelletier mentionne également que c'est suite à ce genre d'échanges que les choses peuvent changer.

M. Pelletier termine son mot introductif en remerciant les citoyens de prendre le temps de venir au comité de bon voisinage et faire part de leurs préoccupations.

Mme Myriam Vallière présente les 29 plaintes reçues depuis le dernier comité, les plaintes sont divisées en 7 thèmes principaux : Horaire des travaux/bruit, Sécurité des piétons, Propreté, Camionnage/route, Camionnage/vitesse, Comportement et Stationnement.

M. David Barrett, présente un retour sur les différentes activités de nuit depuis le dernier comité ainsi que des mesures qui ont été mises en place lors de ces interventions, dont des enceintes acoustiques mises en place sur les équipements de chauffage et pompage, ou des réaménagements des horaires de travaux en journée.

Il revient également sur les améliorations apportées concernant la propreté aux abords des zones logistiques : installation de toile anti-poussière, prolongement de l'écran acoustique, nettoyage de la rue par l'arrondissement, corvée de nettoyage bénévole NouvLR/REM/GPMM, nettoyage plus fréquent de la zone logistique pour diminuer la propagation de la poussière, entretien du sentier piéton par NouvLR et entretien du trottoir près du parc à chien par Ville Mont-Royal.

M. Barrett présente également les dispositifs mis en place concernant le camionnage et le stationnement dans les rues près de la zone de chantier dans le secteur de Canora : aménagement d'un stationnement alternatif pour une vingtaine de véhicules, interdiction de stationner pour les travailleurs et consignes claires données aux employés et aux sous-traitants sur le respect des places disponibles sur le domaine public, aménagement de zones d'attente des camions sous l'autoroute 40. M. Barrett précise que dès l'arrivée au chantier, les camions sont pris en charges par des signaleurs, une validation de la programmation des données GPS auprès des contractants a été effectuée ainsi qu'une carte a été remise avec instruction des routes de camionnage, et ce, afin d'éviter toute confusion.

M. Barrett mentionne que des allégations concernant les comportements des travailleurs ont été prises très au sérieux par REM et NouvLR. La politique sur la violence et le harcèlement en milieu de travail est présentée à chaque personne appelée à travailler sur les chantiers.

Mme Vallière annonce la mise en place du groupe de travail sur l'intégration du REM en exploitation. Une première rencontre a eu lieu le 21 mai et a permis de créer un groupe de travail. Un premier atelier de ce comité est prévu avant l'été et un état de situation du travail de ce comité sera fait lors des rencontres du comité de bon voisinage.

3- État des travaux en cours et à venir (diapos 15 à 108)

Giovanni Cipolla; Mathieu Leblanc; David Barrett

Cette section est divisée en 5 grands thèmes : Échéancier des travaux, Empreinte des chantiers, Mesures d'atténuation, Séquence des travaux et Fondations et structures des ponts.

1. Échéancier des travaux (diapos 16 à 32)

M. Cipolla présente l'échéancier des grandes étapes des travaux : passées, en cours et à venir.

- **Été 2018** : Transfert de l'alimentation électrique (caténaire) et isolement.
- **Automne/hiver 2018** : Travaux de construction de la structure en béton des stations.

- **Printemps 2019** : Poursuite des travaux de construction de la structure en béton des stations de la voie Ouest (de fin de semaine puisque le train circule de ce côté en semaine) et travaux de construction de la structure en béton des stations de la voie est.
- **Du début 2020 au printemps 2020** : Interruption de service sur la ligne Deux-Montagnes entre la station Du Ruisseau et la gare Centrale, reconstruction du pont Jean-Talon et du pont Cornwall et construction des structures métalliques des stations.
- **2021** : Démantèlement et reconstruction des voies.
- **2022** : Mise en service du REM sur la ligne Deux-Montagnes.

2. Empreinte des travaux (diapos 33 à 39)

M. Leblanc présente l'empreinte des chantiers aux stations Canora et Mont-Royal.

M. Leblanc mentionne que depuis le 21 mai 2019, une nouvelle phase de travaux a été entamée du côté est de la voie ferroviaire. Suite à ce changement, les zones logistiques seront ajustées afin de permettre les accès au site de travaux. Il présente ensuite les configurations du site et les entraves qui seront mises en place aux deux stations d'ici à novembre 2019, puis à partir de novembre 2019, pour permettre la tenue des travaux.

3. Mesures d'atténuation

M. Barrett présente les emplacements des nouvelles stations de mesure de bruit à la suite du changement de phase des travaux. Il souligne l'importance de ce changement afin que les prises de mesures soient au plus près des zones sensibles, soit les propriétés riveraines situées à proximité.

M. Barrett présente plusieurs mesures d'atténuation typique pour le bruit et présente les deux scénarios envisagés pour la mise en place d'un mur acoustique visant à réduire les nuisances sonores pour les citoyens du chemin Canora. Il souligne que le scénario préconisé vise l'installation d'un mur apposé sur la clôture d'exo, en haut du talus. :

4. Séquence des travaux (diapos de 45 à 86)

Stations Canora et Mont-Royal

M. Cipolla présente les travaux qui consistent en une répétition de la phase des travaux qui a été effectuée du côté ouest, et ce, jusqu'à l'arrêt du train sur la ligne Deux-Montagnes en 2020 :

- Retrait des rails en place;
- Retrait des caténaires :
- Travaux de vibrofonçage de pieux pour permettre de minimiser les impacts des vibrations et de bruit;

- Une fois les pieux en place, excavation du talus et démolition des structures en place (murets, quai, etc.)
- Travaux de drainage de la station, puis mise en place de pieux pour permettre de soutenir la future station
- Béton
- Mise en place des conduits électriques sous la station
- Construction des poutres et de la dalle pour la station
- Finalisation des structures de la station (2020)

5. Fondations et structures des ponts (diapos de 87 à 105)

Les travaux devant être réalisés sur les ponts Jean-Talon et Cornwall seront réalisés à compter de l'arrêt du train sur la ligne Deux-Montagnes, à partir de début 2020.

Pont Jean-talon : La circulation sera maintenue pendant les travaux.

Les travaux seront séparés en deux phases afin de permettre la circulation des automobiles. Ces travaux s'étaleront sur une période de 2 ans (en 2020 travaux du côté nord et 2021 travaux du côté sud).

Pont Cornwall : Le pont sera fermé au complet pendant les travaux pour permettre sa démolition et déconstruction puis sa reconstruction. La circulation automobile sera redirigée vers le pont Graham qui sera ouvert en contresens.

La passerelle Lazard (diapo 107)

M Cipolla mentionne qu'au courant de cette année, la construction de la passerelle Lazard s'amorcera. La passerelle Lazard est pour le moment un passage à niveau. Avec l'arrivée du REM, il n'est pas possible de conserver ce genre de structure. M. Cipolla présente le concept de la passerelle qui permettra de passer d'un côté et de l'autre de la voie ferroviaire. Le concept présente une passerelle accessible universellement.

4- Période de questions

Un citoyen membre du comité prend la parole pour présenter des vidéos illustrant les impacts des travaux du REM pour les riverains du chantier. Il mentionne qu'il a constaté des améliorations depuis le dernier comité, mais qu'il reste tout de même des éléments à améliorer.

Pierre Hurtubise, facilitateur

M. Hurtubise prend les questions du comité, puis de la salle.

Question (s) des citoyens	Réponses
Nous sommes inquiets de l'intégration du REM. Est-ce que la passerelle Lazard, comme présentée aujourd'hui, est vraiment la meilleure solution pour remplacer le passage piétonnier ? Il faut penser au futur, nous allons vivre de nombreuses générations avec cette structure.	REM - Actuellement il y a un passage à niveau qui permet de traverser la voie ferrée . Le REM, devant circuler en emprise propre, ne permet pas de conserver ce passage à niveau. Comme les autres passerelles, l'idée est d'ajouter une passerelle accessible universellement, ce qui nécessite des pentes adaptées pour les personnes à mobilité réduite. Suivi : REM transmettra le commentaire concernant l'intégration de la passerelle à l'équipe de conception.
Nous allons avoir une vue directe sur ce bâtiment. Nous aimerions savoir quelle est la hauteur de cette structure?	REM – Nous n'avons pas, pour le moment, de rendu architectural de la station, mais nous avons présenté les volumes lors du dernier comité. Il y a encore beaucoup de travail qui est en cours d'élaboration. Nous savons votre impatience, il sera possible de présenter ces visuels lorsqu'ils seront disponibles. Le forum du groupe de travail du REM en exploitation permettra également plus largement ces discussions.
Est-ce possible de transmettre le message à l'ingénierie de repenser la passerelle Lazard?	REM - Le commentaire sera partagé à l'équipe de conception.
Est-ce que vos travaux sont toujours de 7 h à 19 h?	NouvLR – L'horaire des travaux est effectivement de 7h à 19 h, incluant les fins de semaine. Toutefois, nous devons optimiser cette plage horaire, et certaines activités de mobilisation peuvent avoir lieu en dehors de ces heures pour maximiser ces plages. Pendant l'été, les activités de réchauffement de la voie qui ont nécessité la mise en place d'équipements sur les voies la nuit ne seront plus nécessaires.
Dans votre présentation, nous comprenons que des tronçons de la rue Canora seront fermés pendant les travaux, quels seront les détours? Il y a déjà beaucoup de circulation automobile dans le secteur.	NouvLR - Je ne peux pas vous répondre aujourd'hui. Nous avons une équipe en gestion de la mobilité qui travaille à assurer le moins d'impact possible aux citoyens dans le secteur. Nous sommes en ce moment en discussion avec les instances municipales à ce sujet. Suivi : Partager les chemins de détours aux riverains lorsqu'ils seront connus.

Les zones logistiques au centre-ville de Mont-Royal seront déplacées à quel(s) endroit(s) ? Est-ce que vous allez fermer des trottoirs?	NouvLR - Pour les zones de chantiers, certains changements ont été apportés afin de laisser plus de places de stationnement pour les commerces. Nous étudions les options à savoir où nous allons placer les autres roulottes. Pour les piétons, les gens seront redirigés du côté opposé aux travaux.
Lors de la dernière réunion, nous avons demandé s'il était possible d'installer une personne dans une roulotte pour permettre les échanges et ainsi accélérer le processus de plainte, qu'en est-il?	REM - C'est une proposition que nous étudions en ce moment. La saison estivale permet également à notre équipe d'être plus présente dans votre secteur.
Pouvez-vous nous présenter la charte architecturale?	REM - Lors du dernier comité, nous étions venus présenter la charte et les lignes directrices (lien vers le compte-rendu : https://rem.info/sites/default/files/2019-04/CR_Comite%20bon%20voisinage_CA_VMR_20190227_v2.pdf) Ces lignes ont été travaillées avec les villes. Nous désirons avoir une intégration locale, tout en intégrant des éléments propres au REM. C'est un réseau de 67 km, où il y a un souci d'intégration aux paysages des milieux traversés.
À propos des travaux de construction du pont Jean-talon, avez-vous prévu de le faire plus large pour permettre un débarcadère pour les autobus?	REM - Le pont Jean-Talon est une infrastructure appartenant à la Ville de Montréal et nous effectuons les travaux en suivant les devis de celle-ci. La Ville a désiré profiter de la fermeture de la ligne Deux-Montagnes pour réaliser ces travaux. Le pont sera un peu plus large pour permettre une éventuelle piste cyclable. Ville de Montréal - Des critères ont été soumis à REM de notre part. Nous effectuons en ce moment une étude pour la mobilité dans le secteur. Nous pourrions voir par la suite, si nous pouvons ajuster en fonction de l'échéancier de NouvLR. Ces éléments se précisent en ce moment. Suivi : Ville de Montréal – présenter le concept final du pont Jean-Talon au prochain comité de bon voisinage

Au dernier comité, nous avons posé une question sur le bruit, nous aimerions connaître le règlement applicable au REM?	REM - Le projet est assujéti à un décret environnemental, à une norme provinciale du Ministère de l'Environnement et aux normes du Ministère des Transports du Québec. Nous sommes assujéti aux normes provinciales et non aux normes municipales. Liens des fiches sur notre site web Le bruit pendant la construction du REM : https://rem.info/sites/default/files/document/Fiche%20th%C3%A9matique%204_Bruit%20construction_2018-10-04_0.pdf Le bruit lié à l'exploitation du REM : https://rem.info/sites/default/files/document/Fiche%20th%C3%A9matique%202_Bruit%20exploitation_2018-10-04.pdf
Il serait intéressant que vous ajoutiez des bannières colorées autour de vos chantiers, comme au centre-ville.	REM - Nous prenons note de votre commentaire et nous allons vous revenir lors du prochain comité. Suivi : Possibilité de mettre en place des bannières colorées près des chantiers du REM.
La chaussée de la rue Jean-Talon s'est beaucoup dégradée depuis le début des travaux du REM. Est-ce lié ?	NouvLR – Nous prenons note de votre commentaire, mais nous n'avons pas effectué de travaux sur cette rue et nos routes de camionnage ne passent pas par cette rue.
Vous avez parlé de cibles sonores, mais je vois mal comment vous pouvez les respecter en faisant des forages de nuit. Quand allez-vous vous engager à nous donner du répit?	NouvLR - Construire un projet de cette envergure dans un délai aussi restreint est un grand défi. Nous comprenons qu'il y a un impact sur vous. Nous devons également penser au fait que nous fermons la ligne Deux-Montagnes pour les travaux, ce qui a un grand impact sur des milliers d'usagers. Chaque jour est précieux et nous sommes également tributaires de la température, nous maximisons toutes les plages des travaux.
Il sera difficile d'intégrer harmonieusement la passerelle Lazard au paysage urbain, est-ce possible d'avoir les dimensions?	NouvLR – La passerelle est de 10 m de haut par 40 m de large. Les autres passerelles resteront les mêmes.

La fermeture de Canora causera beaucoup de trafic, je pense que cela sera temporaire grâce à l'application Waze qui redirigera les citoyens dans les secteurs plus fluides.	
Quelle est la vision de la Ville de Montréal pour l'aménagement environnant les futures stations lorsqu'elles seront construites? Par exemple, comment seront réaménagés les trottoirs sur les rues avoisinantes, dont le chemin Canora qui n'en comporte actuellement pas?	Ville de Montréal - Le REM est responsable de la construction du réseau et des alentours des stations. Nous transmettons les commentaires reçus par les citoyens au REM. Une étude sur la mobilité est en cours et il est prévu qu'elle soit complétée d'ici l'automne 2019. Nous regardons ce que nous allons faire pour l'aménagement d'un trottoir sur le Chemin Canora. Suivi : Ville de Montréal – Évaluer la possibilité de faire un trottoir sur le Chemin Canora et faire part du résultat au comité de bon voisinage.
Est-ce que les accès seront adaptés aux personnes à mobilité réduite?	REM – Oui, les stations ainsi que les voitures du REM seront accessibles universellement.
J'essaie de comprendre combien de temps le pont Cornwall sera fermé?	NouvLR - À partir de janvier 2020, pour environ 10 mois.
Avez-vous pensé à la vue qu'auront les riverains du secteur avec la construction de la passerelle Lazard?	REM - Nous travaillons en ce moment pour l'intégration de la passerelle. La difficulté est de permettre que cette passerelle soit accessible universellement, ce qui engendre des contraintes sur les pentes et donc la taille de l'ouvrage. Nous devons également travailler avec un réseau de caténaires, ce qui implique que la structure doit être assez haute.
Nous aimerions savoir combien de plaintes la ville de Montréal a reçues au sujet du REM?	Ville de Montréal – Nous avons validé avant de venir et nous avons reçu 3 plaintes pour les travaux du REM, concernant principalement le bruit. REM – Nous avons des rencontres régulières avec les arrondissements afin de faire différents suivis, dont celui des plaintes pour le REM.
Pourquoi y a-t-il parfois des travaux très tôt le matin, qui nous réveillent, et que vous terminez parfois très tôt le soir? N'est-il pas possible de mieux prévoir les	NouvLR - Pour maximiser le temps entre 7 h et 19 h, des préparatifs vont débuter avant 7 h afin de préparer le chantier, ces travaux se font avant le quart de travail

calendriers de travail pour minimiser le dérangement?	pour maximiser les travaux. À la fin, il faut démobiliser les équipements.
Qu'allez-vous faire concernant la présence de poussière ?	NouvLR – Nos instruments de mesure de qualité de l'air ne nous ont pas signalé de dépassement des niveaux de poussière pour nos travaux. Nous allons tout de même vérifier. Suivi : Vérifier l'état de situation concernant la qualité de l'air dans le secteur.
Est-ce possible de connaître l'heure du diner des travailleurs?	NouvLR - Dépendemment de la complexité des travaux, nous allons varier les heures de diner, et ce, afin de maximiser les travaux.
Est-ce possible de se faire payer des nuits à l'hôtel lorsque vous faites des travaux, pour limiter notre dérangement?	REM - Nous n'avons pas prévu de telles mesures, nous travaillons avec NouvLR pour que les normes de bruit soient respectées pendant les travaux. NouvLR - Nous n'avons rien de prévu de la sorte. Suivi : Revenir sur la possibilité de nuit à l'hôtel pendant les travaux.
On a vu la vidéo de l'accès universel et j'imagine mal comment une personne handicapée peut avoir accès à cette passerelle. Est-ce que vous allez consulter les organismes ? L'évidence est que ça prend un tunnel, je pense que cela est possible si vous êtes déterminés à le faire.	REM – Nous avons eu, comme mentionnés dans le vidéo, des consultations avec différents organismes sur l'accessibilité universelle aux voitures. Il n'y a pas eu de consultation spécifique pour la passerelle Lazard, mais plutôt sur l'ensemble du projet. Par contre, il y a des normes pour l'accessibilité universelle et le plan actuel de la passerelle Lazard respecte celles-ci. Ce ne sont pas les mêmes enjeux techniques de réaliser un tunnel, ce n'est, pour le moment, pas prévu au projet du REM.
Nous n'avons jamais de repos, on ne s'est jamais opposé au projet, mais vous devez quand même respecter l'Article 976 du Code civil du Québec sur le trouble de voisinage. Prenez comme exemple le cas de la Cimenterie Saint-Laurent. Est-ce que nous devons nous rendre en cour pour gagner notre point ? Il faut que cela bouge, cela ne peut pas rester comme ça. Quelles sont les mesures que	NouvLR - Nous allons consulter REM à ce sujet et nous allons vous revenir avant le prochain comité de bon voisinage. Suivi : Envoyer la réponse directement à l'ensemble des membres du comité et faire un retour lors du prochain comité.

vous allez mettre en place pour protéger les citoyens riverains du chantier ?	
Le REM n'est pas assujetti aux règlements municipaux. Si la loi n'est pas changeable, pourquoi n'est-elle pas au moins respectée?	REM - Le REM est mandataire de l'État, nous sommes donc assujettis aux normes provinciales. Le décret environnemental sur le REM suite au BAPE a fourni un cadre à respecter pour la construction du projet. Lien vers la fiche Le bruit pendant la construction du REM : https://rem.info/sites/default/files/document/Fiche%20th%C3%A9matique%204%20Bruit%20construction%2018-10-04%200.pdf Suivi : Mettre le décret environnemental pour le REM accessible sur notre site web.
Est-ce que vous êtes assujetti au Code civil du Québec?	REM – En effet, nous sommes assujettis aux normes et lois provinciales.
Est-ce que vous vous faites réveiller à 7 h du matin par du marteau piqueur? Nous existons et nous avons besoin d'une pause.	NouvLR - Nous allons consulter REM à ce sujet et nous allons vous revenir avant le prochain comité de bon voisinage. Suivi : Envoyer la réponse directement à l'ensemble des membres du comité et faire un retour lors du prochain comité.
Vous avez construit une gare temporaire entre Mont-Royal et Canora, pourquoi ne pas également construire une seule station pour le REM?	REM - L'objectif initial est de reconvertir la ligne Deux-Montagnes en ajoutant des connexions. Nous ne désirons pas diminuer le service de transport, mais bien à l'augmenter. Pour l'instant, la gare temporaire permet de faire les travaux. Il y a aussi des requis techniques qui justifient la présence des deux stations.
Vos diapos me donnent difficilement une idée de ce qui se construit derrière chez moi.	NouvLR - Les images sont schématiques et non à l'échelle.
Avez-vous prévu plutôt mettre des ascenseurs à la passerelle Lazard et un aménagement vitré?	REM – Nous fonctionnons avec les mêmes principes que les passerelles déjà en place, mais en ajoutant la composante d'accessibilité universelle.

4. Conclusion

La prochaine rencontre est prévue à la fin août, la date précise sera connue dans les prochaines semaines. Les membres du comité auront à remplir un sondage en ligne (Doodle) à ce sujet.

6. Annexes

Liste des suivis

- REM transmettre le commentaire concernant l'intégration de la passerelle à l'équipe de conception- **(REM)**;
- Partager les chemins de détours aux riverains lorsqu'ils seront connus.- **(NouvLR)**;
- Possibilité de mettre en place des bannières colorées près des chantiers du REM - **(REM)**;
- Revenir sur la possibilité de faire un trottoir sur le Chemin Canora en prévision de sa fermeture pour la construction du REM - **(Ville de Montréal)**;
- Vérifier l'état de situation concernant la qualité de l'air dans le secteur **(NouvLR)**
- Revenir sur la possibilité de nuit à l'hôtel pendant les travaux - **(REM et NouvLR)**;
- Faire un suivi concernant les possibilités de répit des travaux pour les riverains et envoyer la réponse directement à l'ensemble des membres du comité. Nous allons également faire un retour lors du prochain comité - **(REM et NouvLR)**;
- Mettre le décret environnemental pour le REM accessible sur notre site web - **(REM)**.

Présentation – Comité de bon voisinage Canora et Mont-Royal du 28 mai 2019 (voir page suivante)



Comité de bon voisinage

Canora et Mont-Royal

28 mai 2019

Réseau
express
métropolitain



Ordre du jour

- Mot de bienvenue et présentation de l'ordre du jour
- État de la situation depuis le dernier comité
- Échéancier global du projet
- État des travaux en cours et à venir
- Période de questions
- Conclusion

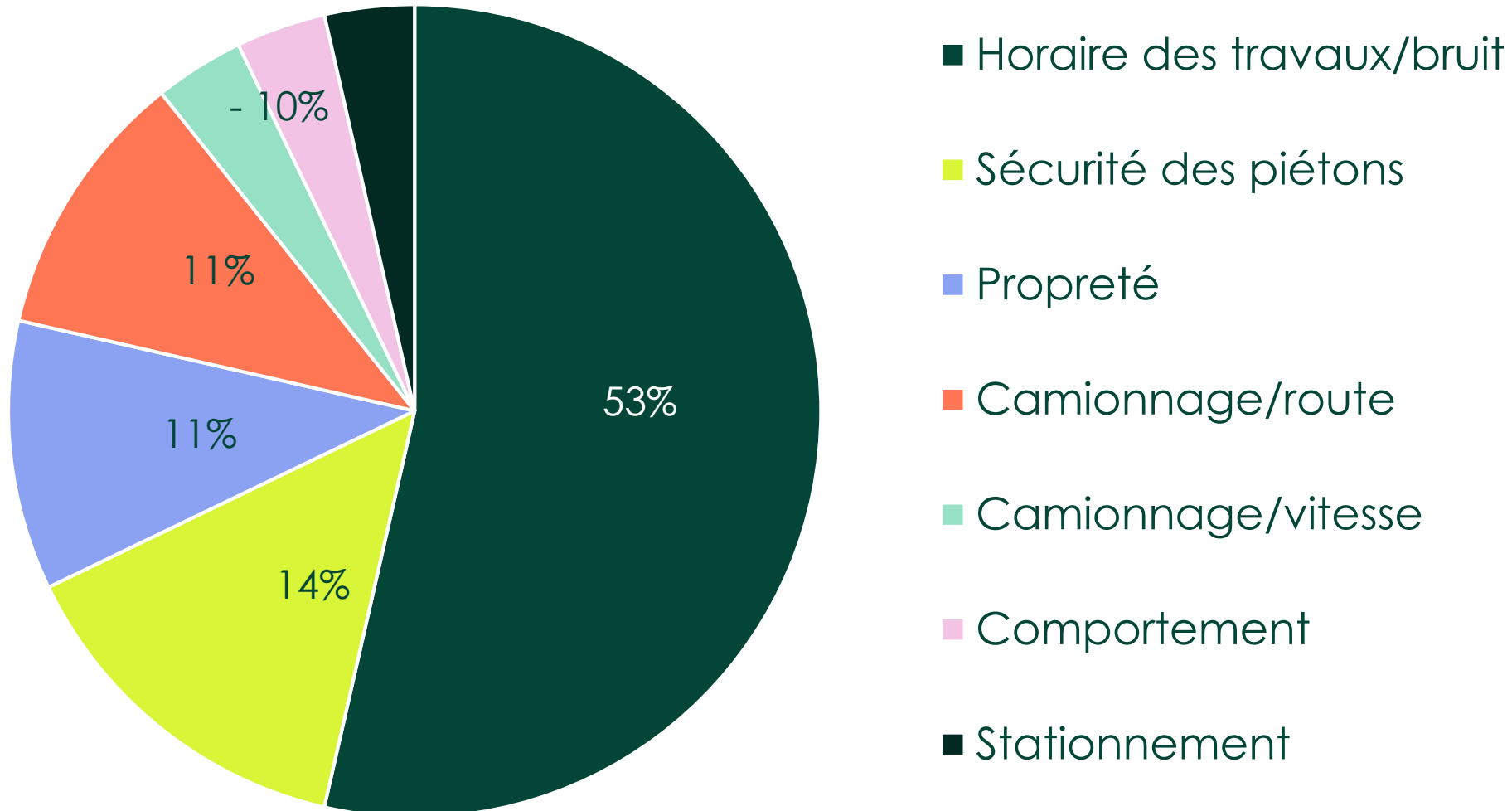


État de situation depuis le dernier comité



29 plaintes au cours des trois derniers mois

4



Retour sur les activités de nuit

- **Mars et avril** : Équipements de chauffage et de pompage durant plusieurs nuits
 - Enceintes acoustiques lorsque possible
- **16 et 25 avril** : Travaux de nuit sur le pont Jean-Talon
 - Travaux terminés de jour afin de réduire les nuisances
- **21 mai** : Activités d'un sous-traitant très tôt le matin malgré les consignes
 - Changement de sous-traitant

Les mesures du bruit ambiant prises au site démontrent le respect des normes dans la majorité des cas

Retour sur les activités de nuit

Mise en service de la voie ouest

- **4 et 5 mai** : Blitz de travaux dès 6h am à Canora
- **Nuit du 7 au 8 mai** : travaux de nuit entre 1h15 et 4h30 à Canora et Mont-Royal
- **14 au 17 mai** : travaux en soirée

Propreté aux abords des zones logistiques

- Installation de toiles anti-poussière puis prolongement de l'écran acoustique pour diminuer la propagation de poussière
- Nettoyage de la rue par l'arrondissement
- Corvée de nettoyage bénévole NouvLR/REM/GPMM (parc, sentier et abords de la zone logistique)
- Nettoyage plus fréquent de la zone logistique pour diminuer la propagation de poussière
- Entretien du sentier piéton par NouvLR
- Entretien du trottoir près du parc à chien par Ville Mont-Royal

Propreté aux abords des zones logistiques



Jointures bouchées
entre les glissières



Entretien du
passage piéton



Entretien autour des
glissières de béton



Géotextile sur les
clôtures

Prolongement des écrans acoustiques



Coin avenue Kirkfield



Coin avenue Glencoe

Stationnement

- Aménagement d'un stationnement alternatif à Canora pour une vingtaine de véhicules
- Pose d'enseignes « défense de stationner »
- Consignes claires données aux employés et aux sous-traitants sur le respect des consignes des places disponibles sur le domaine public



Routes de camionnage

- Malgré des consignes claires données aux sous-traitants, il est arrivé des situations de non-respect des routes de camionnage
 - Zone d'attente des camions sous l'autoroute 40 pour éviter que les rues résidentielles deviennent des zones d'attente
 - Prise en charge des camions par des signaleurs dès l'arrivée au chantier
 - Validation de la programmation des données GPS auprès des contractants et production d'une carte avec instruction des routes de camionnage pour éviter la confusion.



Camions à benne
en attente sous l'A40

Comportement des travailleurs

- Allégation prise très au sérieux par REM et NouvLR
- Politique sur la violence et le harcèlement en milieu de travail présentée à chaque personne appelée à travailler sur les chantiers

Sécurité des piétons

- Réorientation de l'éclairage sur le sentier piétonnier longeant le parc Dunkirk



Autres suivis

Effectuer un retour sur la possibilité d'avoir un rapport d'un organisme indépendant sur les plaintes

- Les plaintes sont gérées de manière diligente par le REM et NouvLR et des rapports sont faits de manière régulière aux arrondissements/villes ainsi qu'aux citoyens par le biais du comité de bon voisinage.

Groupe de travail sur l'intégration du REM en exploitation

- Rencontre de création du groupe le 21 mai
- Premier atelier de travail avant l'été
- Un état de situation du travail du comité sera fait lors des rencontres du comité de bon voisinage



État des travaux en cours et à venir



ÉCHÉANCIER

DES TRAVAUX

ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

- **Transfert de l'alimentation électrique**
- **Isolement sécuritaire**
de la voie ferroviaire

Été

2018

ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

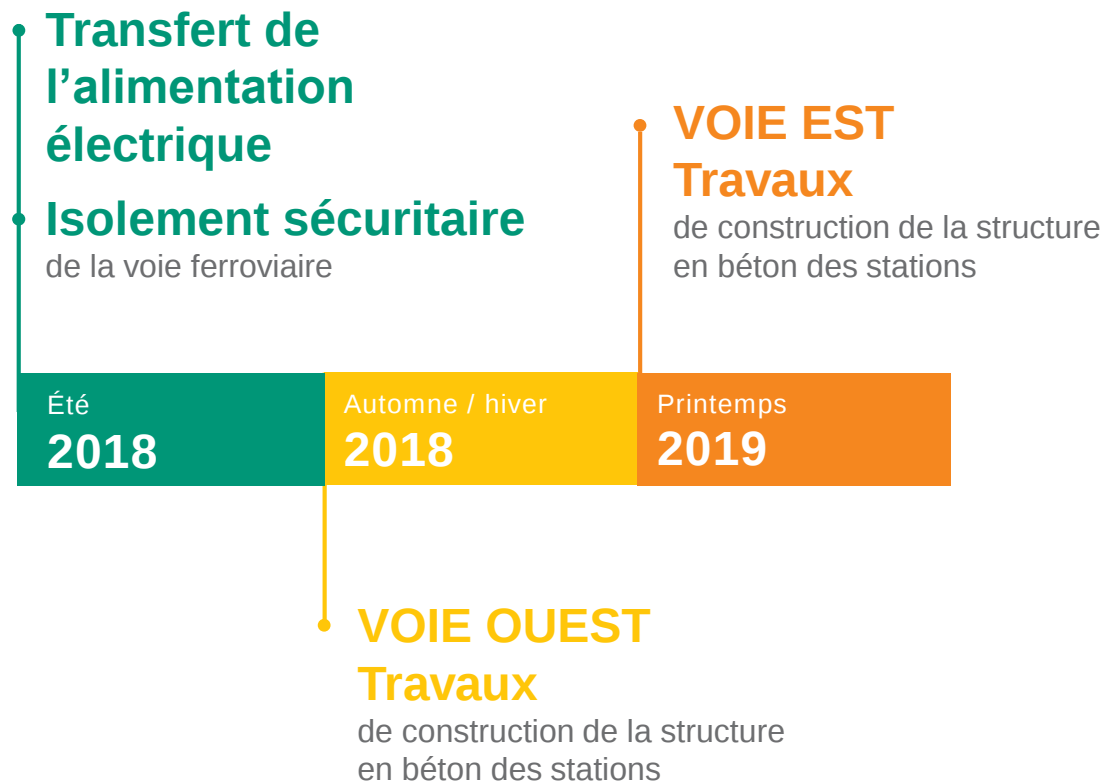
- **Transfert de l'alimentation électrique**
- **Isolement sécuritaire**
de la voie ferroviaire

Été
2018

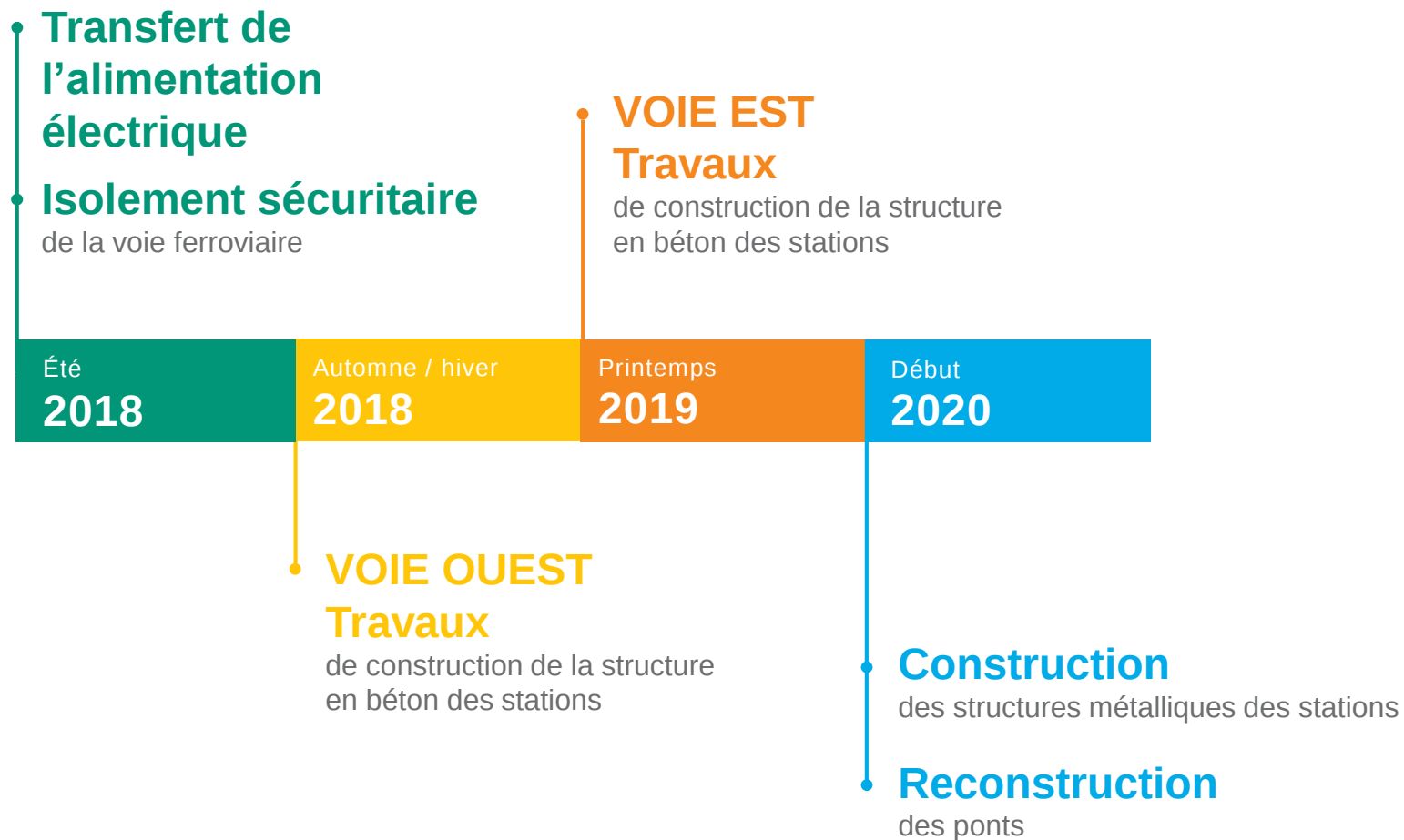
Automne / hiver
2018

- **VOIE OUEST**
Travaux
de construction de la structure
en béton des stations

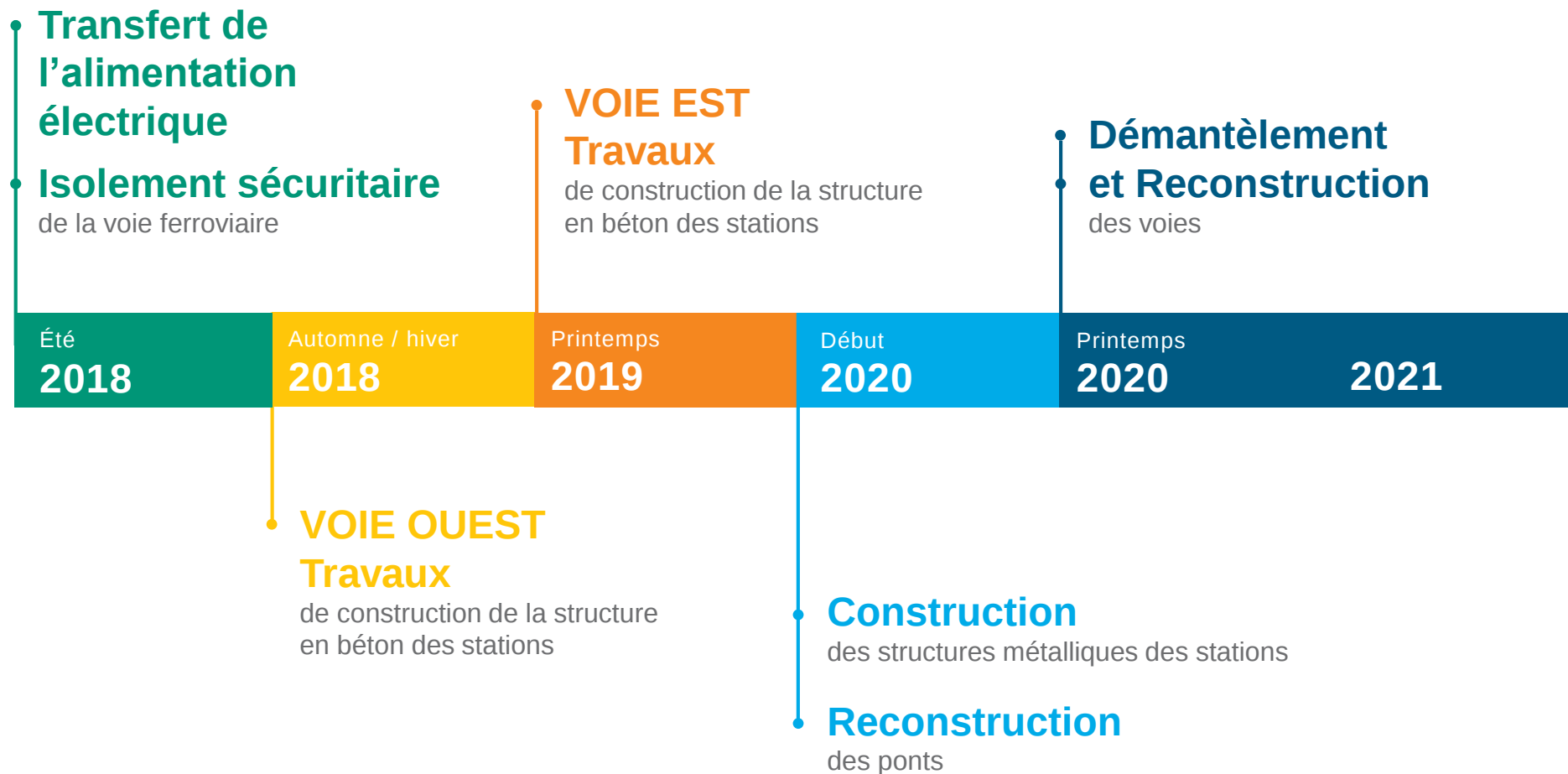
ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX



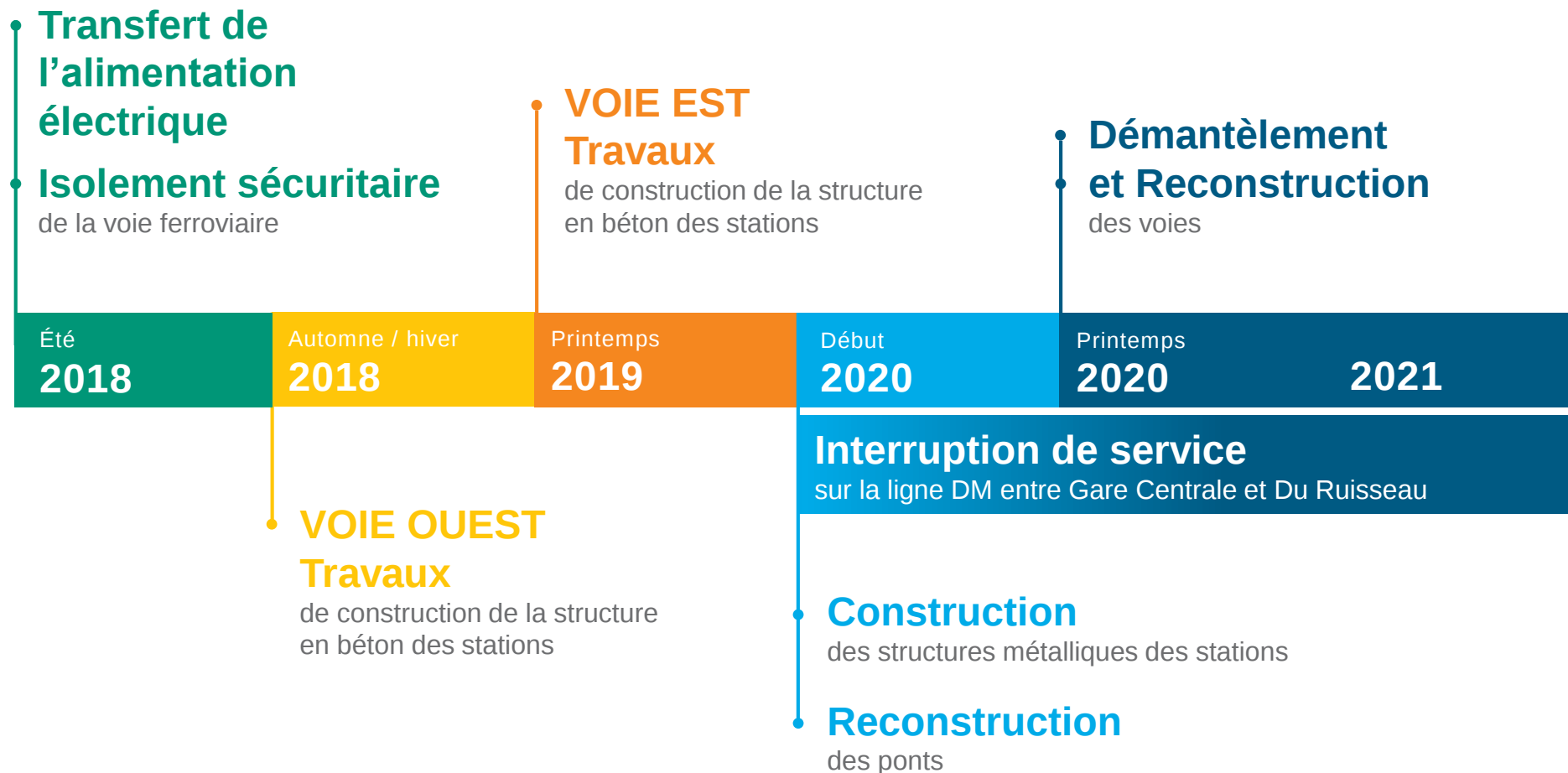
ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX



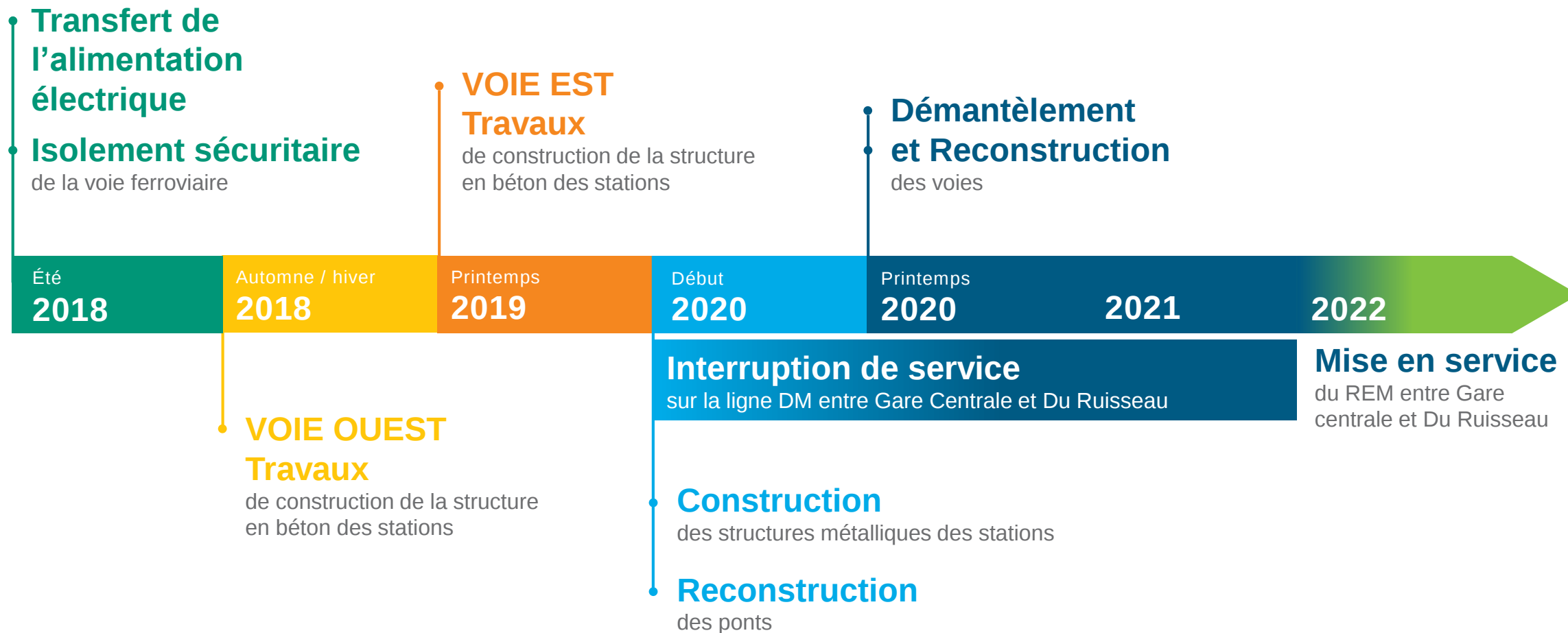
ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX



ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

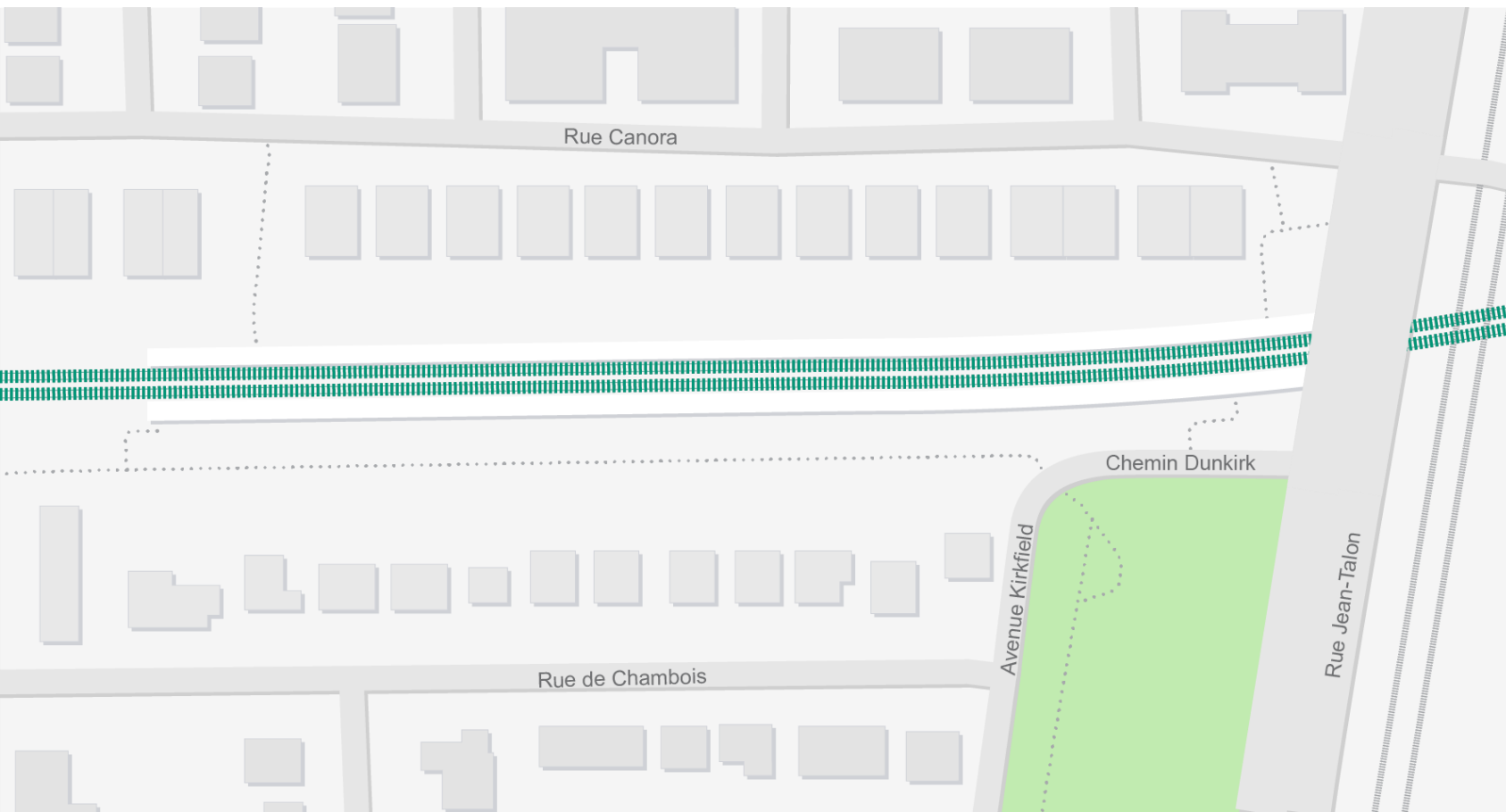


ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX



PRÉPARATION DU CHANTIER

Été
2018



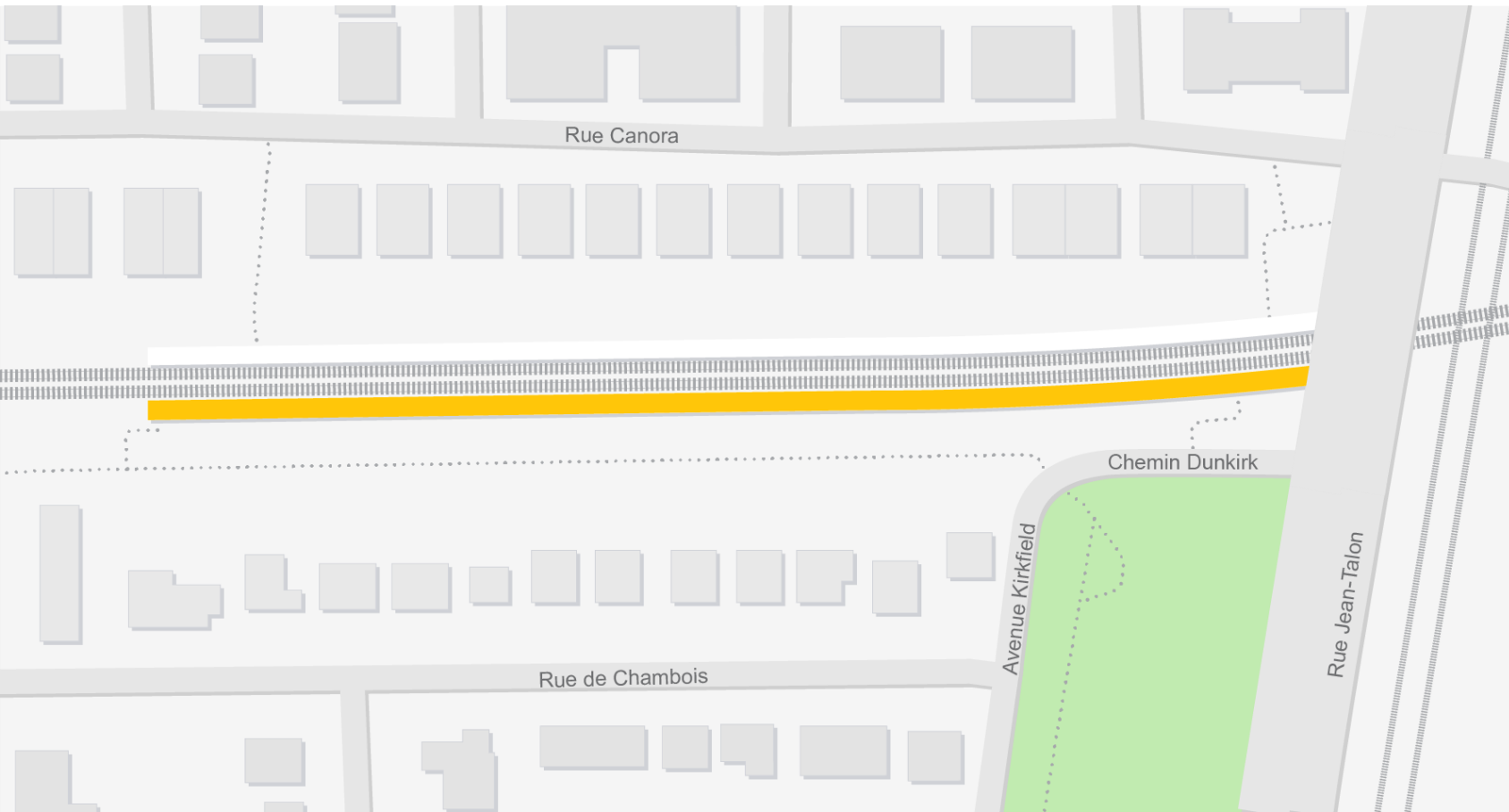
**TRANSFERT DE
L'ALIMENTATION
ÉLECTRIQUE**

ISOLEMENT SÉCURITAIRE
de la voie ferroviaire

STRUCTURE – VOIE OUEST

Été
2018

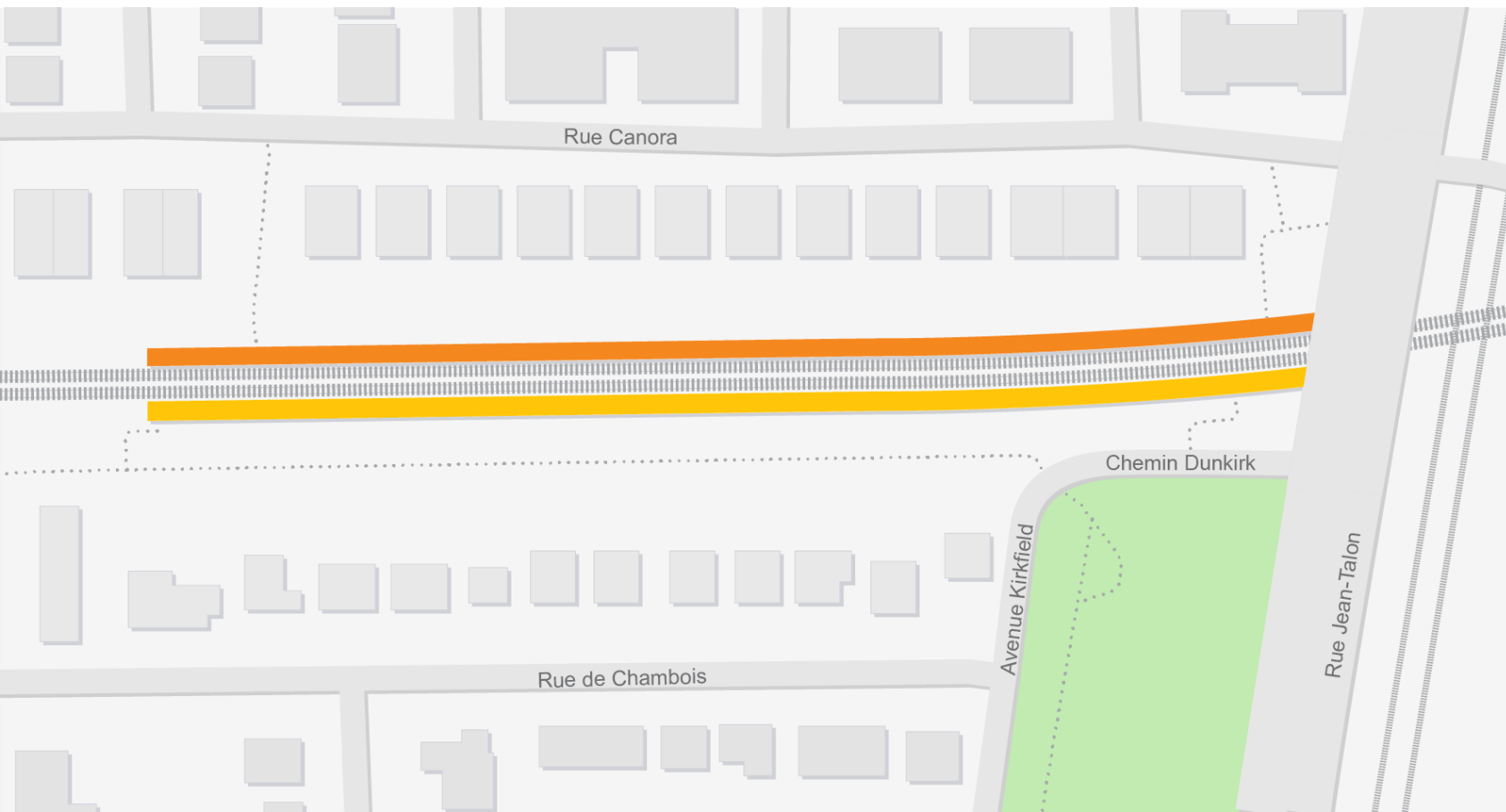
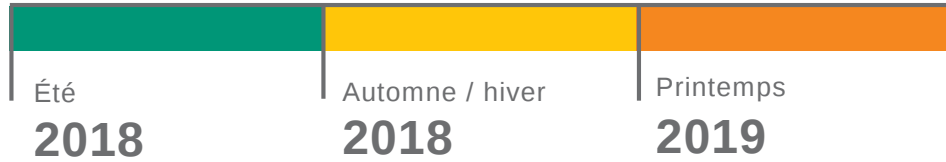
Automne / hiver
2018



TRAVAUX

de construction de la structure
en béton des stations

STRUCTURE – VOIE EST



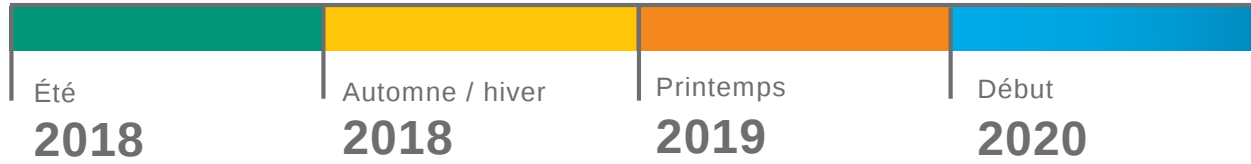
SUITE DES TRAVAUX

de construction de la structure
en béton des stations
de la voie OUEST

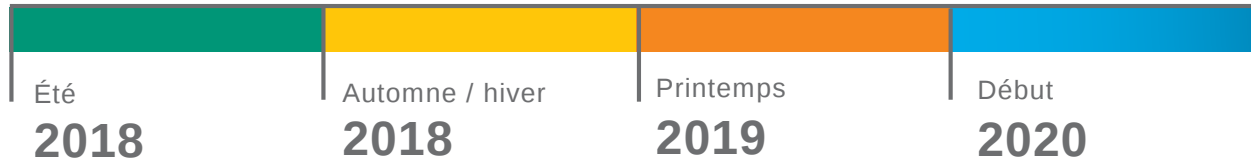
TRAVAUX

de construction de la structure
en béton des stations
de la voie EST

PONTS ET STATIONS



PONTS ET STATIONS



RECONSTRUCTION

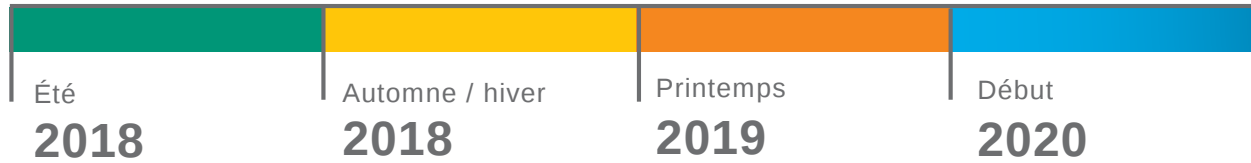
du pont Jean-Talon (■ phase 1)

INTERRUPTION DE SERVICE

sur la ligne Deux-Montagnes



PONTS ET STATIONS



RECONSTRUCTION

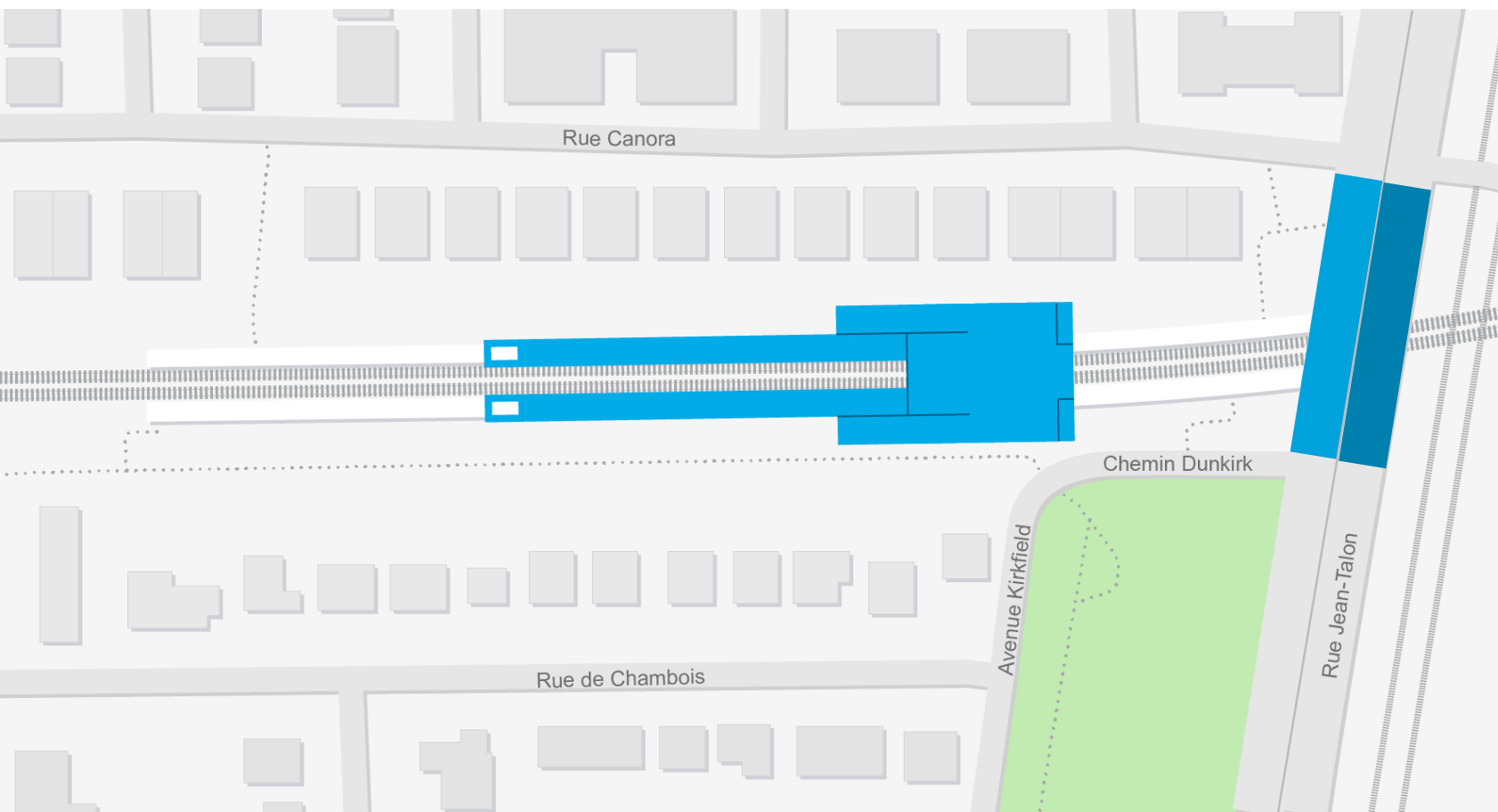
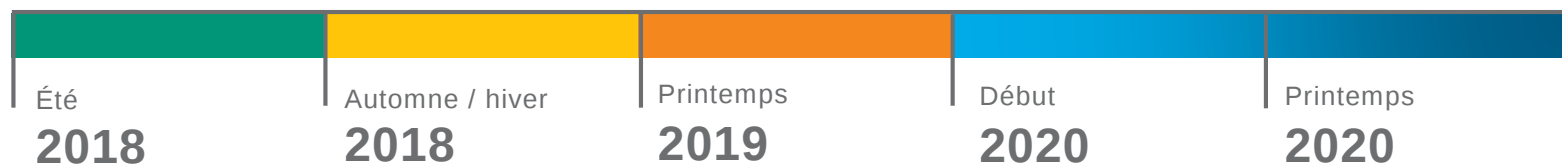
du pont Jean-Talon (■ phase 1 et ■ phase 2)
et du pont Cornwall (phase 1 seulement)

INTERRUPTION DE SERVICE

sur la ligne Deux-Montagnes



PONTS ET STATIONS



RECONSTRUCTION

du pont Jean-Talon (■ phase 1 et ■ phase 2)
et du pont Cornwall (phase 1 seulement)

CONSTRUCTION

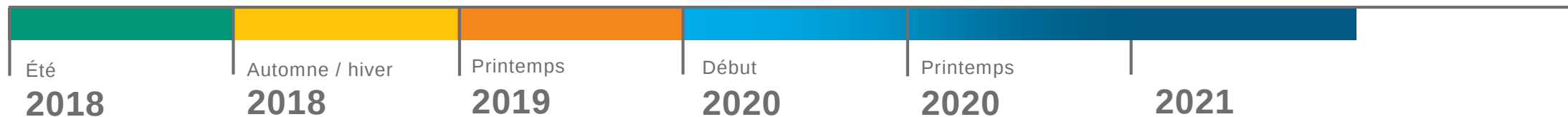
des structures métalliques des stations

INTERRUPTION DE SERVICE

sur la ligne Deux-Montagnes



NOUVELLES VOIES



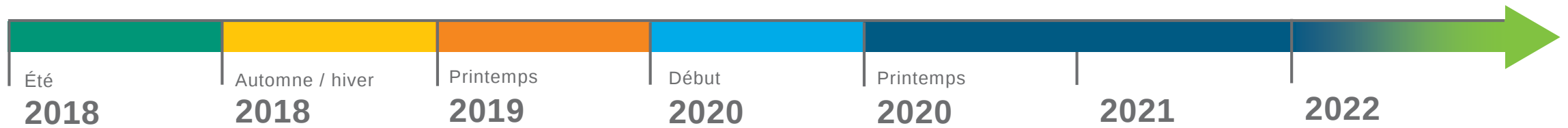
**DÉMANTÈLEMENT
ET RECONSTRUCTION**
des voies

INTERRUPTION DE SERVICE

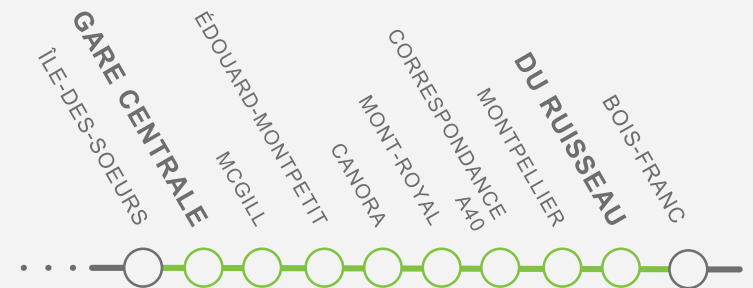
sur la ligne Deux-Montagnes



FIN DES TRAVAUX



MISE EN SERVICE DU REM
sur la ligne Deux-Montagnes



EMPREINTE

DES CHANTIERS

STATION CANORA

JUSQU'EN NOVEMBRE 2019



STATION CANORA

JUSQU'EN NOVEMBRE 2019

EMPREINTE TOTALE



CHANTIER CIVIL



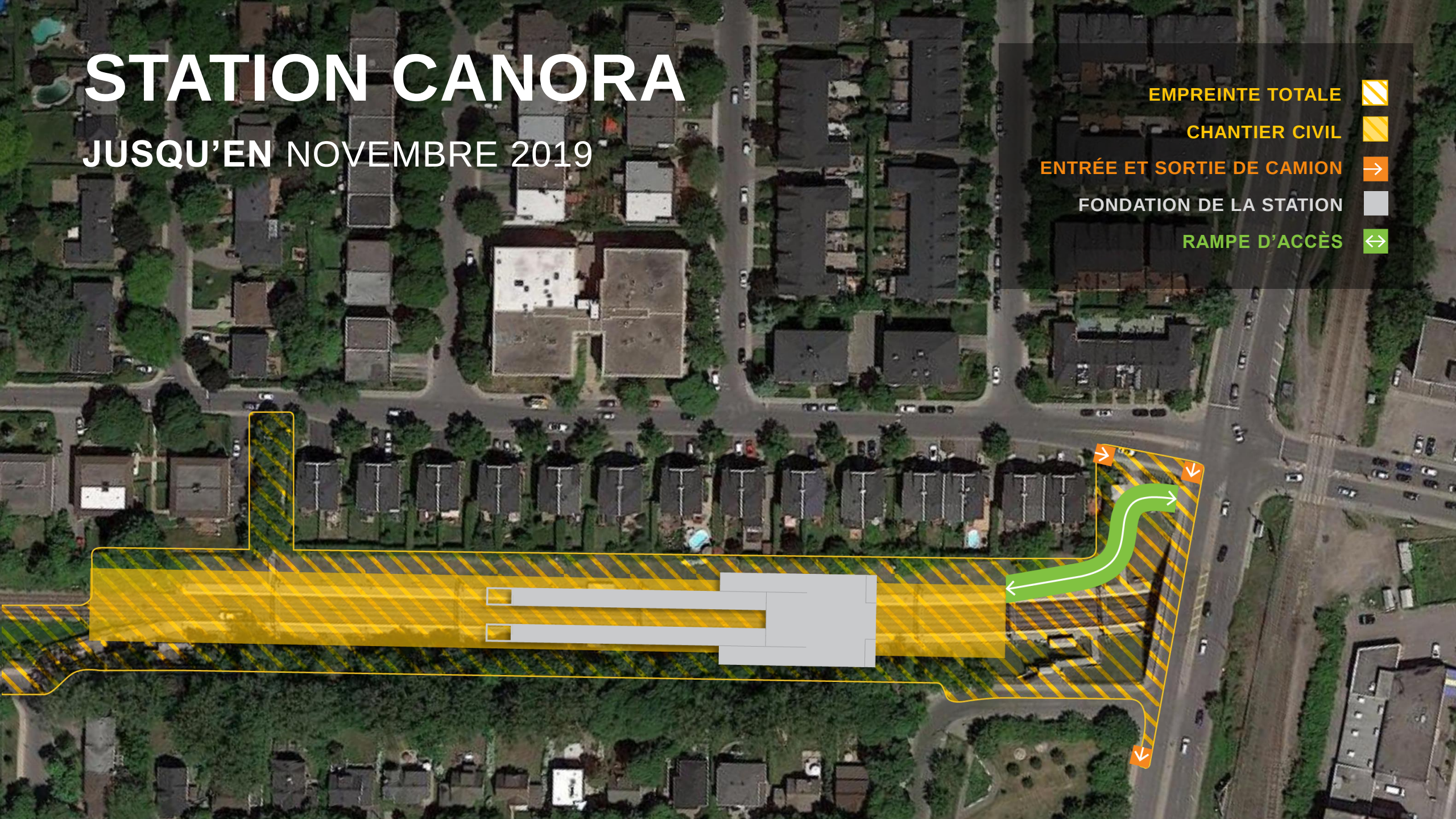
ENTRÉE ET SORTIE DE CAMION



FONDATION DE LA STATION



RAMPE D'ACCÈS



STATION CANORA

DÈS NOVEMBRE 2019

EMPREINTE TOTALE



CHANTIER CIVIL



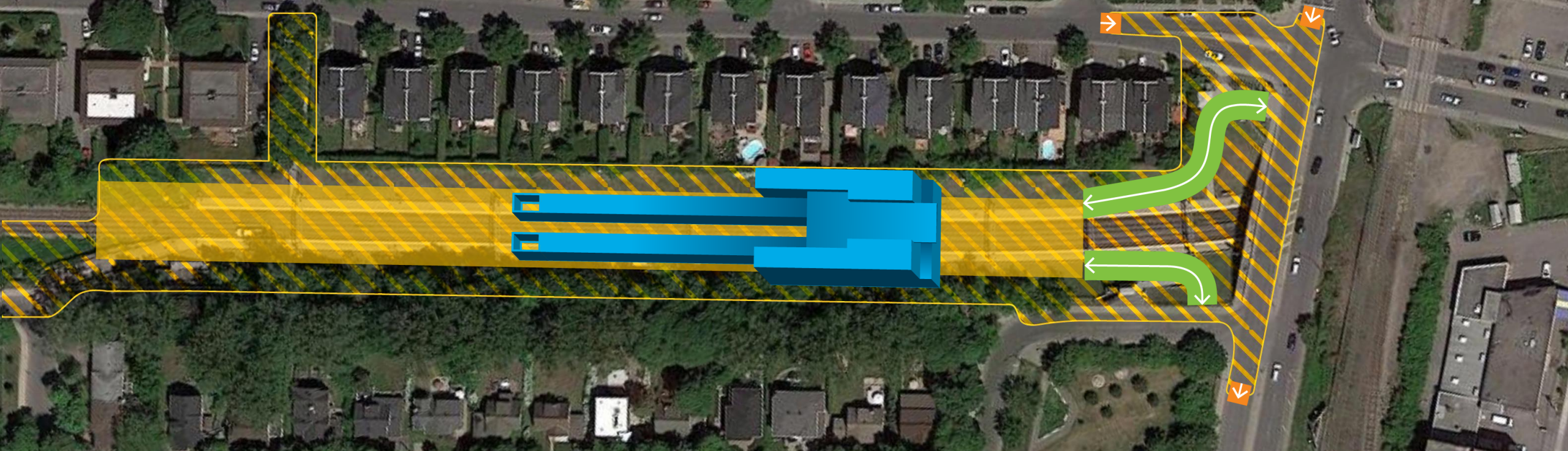
ENTRÉE ET SORTIE DE CAMION



STATION



RAMPE D'ACCÈS



STATION MONT-ROYAL

JUSQU'EN NOVEMBRE 2019



STATION MONT-ROYAL

JUSQU'EN NOVEMBRE 2019

EMPREINTE TOTALE



CHANTIER CIVIL



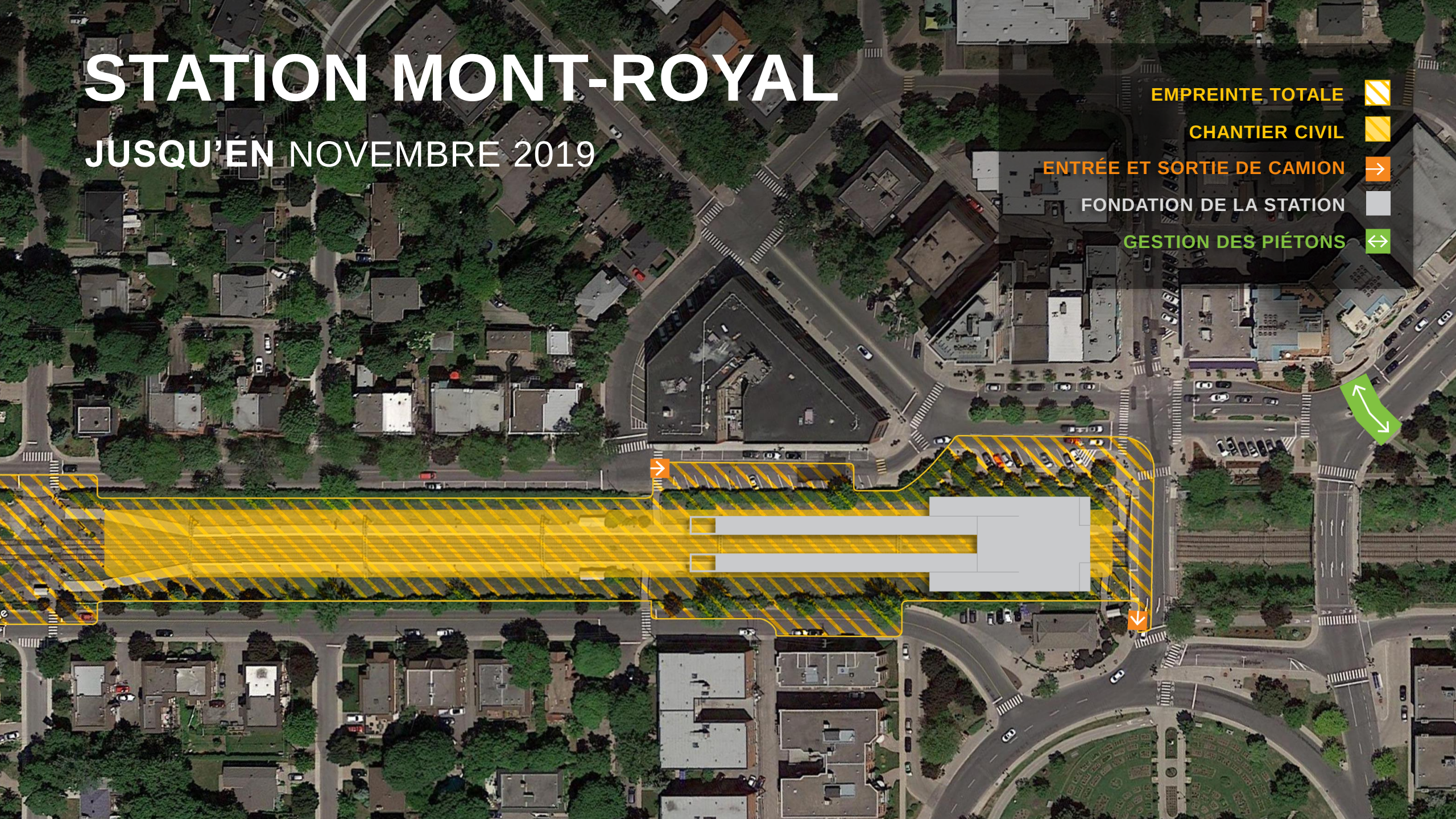
ENTRÉE ET SORTIE DE CAMION



FONDATION DE LA STATION



GESTION DES PIÉTONS



STATION MONT-ROYAL

DÈS NOVEMBRE 2019

EMPREINTE TOTALE



CHANTIER CIVIL



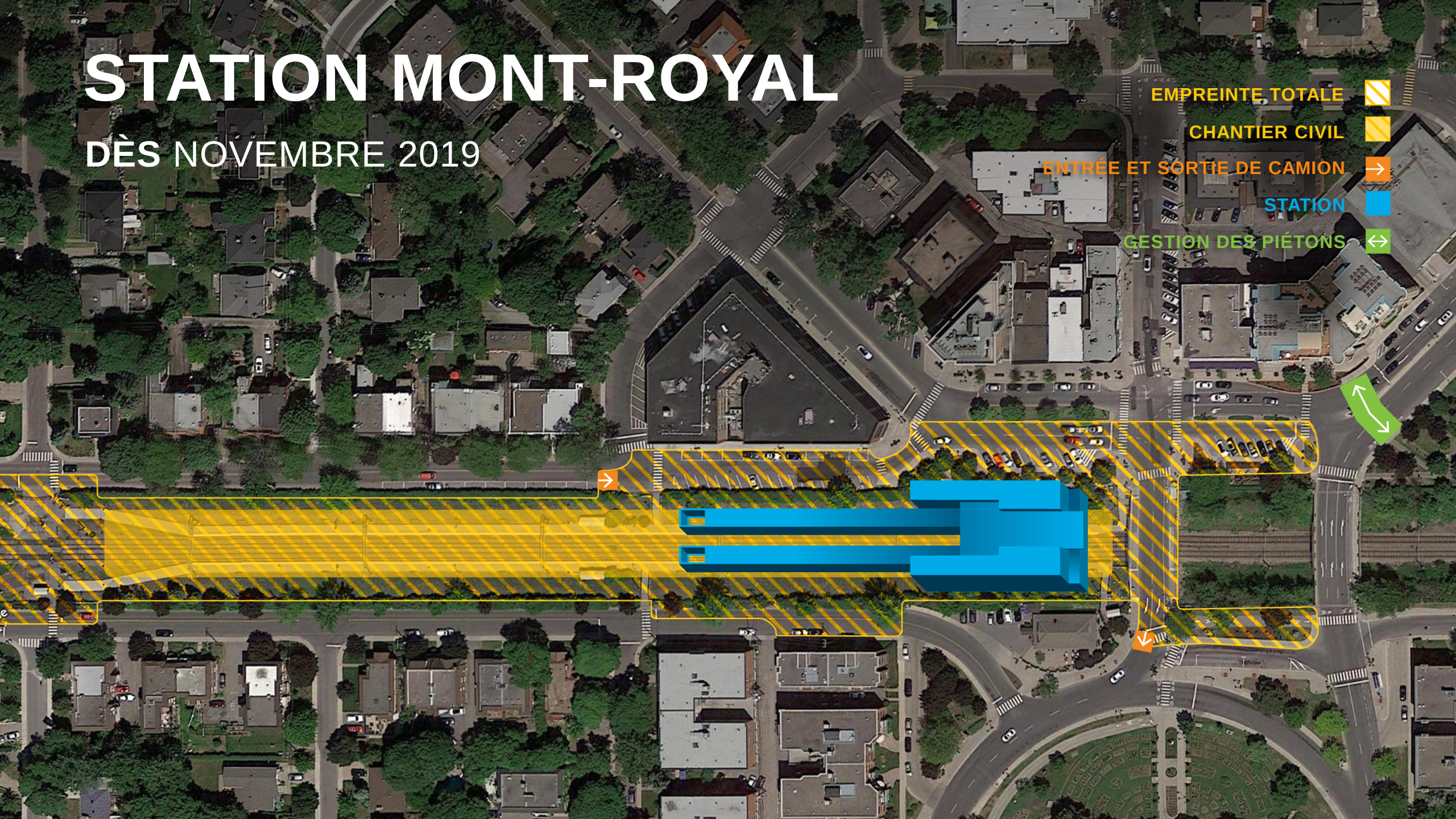
ENTRÉE ET SORTIE DE CAMION



STATION



GESTION DES PIÉTONS



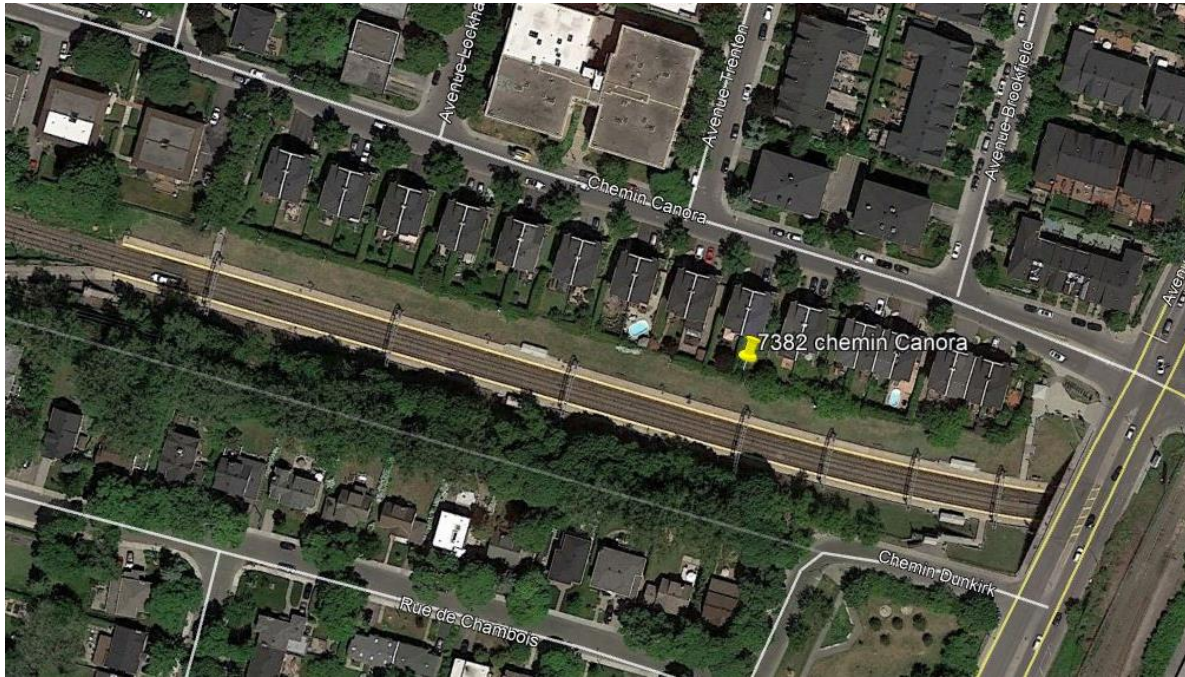
MESURES

D'ATTÉNUATION

STATIONS DE MESURE

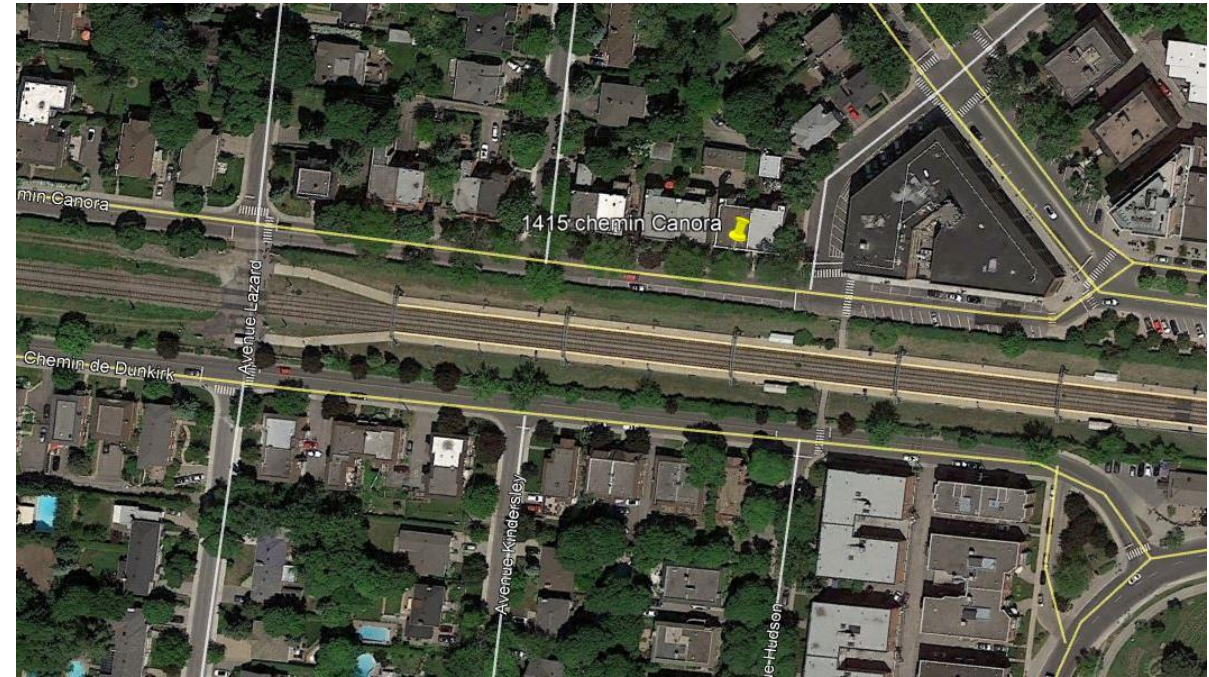
Station Canora

7382, chemin Canora



Station Mont-Royal

1415, chemin Canora



BRUIT – CONTEXTE GLOBAL

Période	Critères de bruit à Canora (est)	Critères de bruit à Ville Mont Royal (est)
Jour (7h à 19h) Moyenne sur une plage horaire de 12h	Bruit ambiant avant travaux (58 dBA)	Bruit ambiant avant travaux (63 dBA)
Soir (19h à 22h) Moyenne sur une plage horaire de 3h	Bruit ambiant avant travaux (54 dBA)	Bruit ambiant avant travaux (59 dBA)
Nuit (22h à 7h) Moyenne sur une plage horaire de 1 h	Bruit ambiant avant travaux (48 dBA)	Bruit ambiant avant travaux (54 dBA)

Critères fixés d'après les recommandations du MDDELCC et adaptés à chaque site selon le contexte de départ

MESURES D'ATTÉNUATION TYPIQUE - BRUIT



Caisson acoustique installé autour d'un compresseur



Caisson acoustique autour du marteau lors de vibrofonçage de pieux

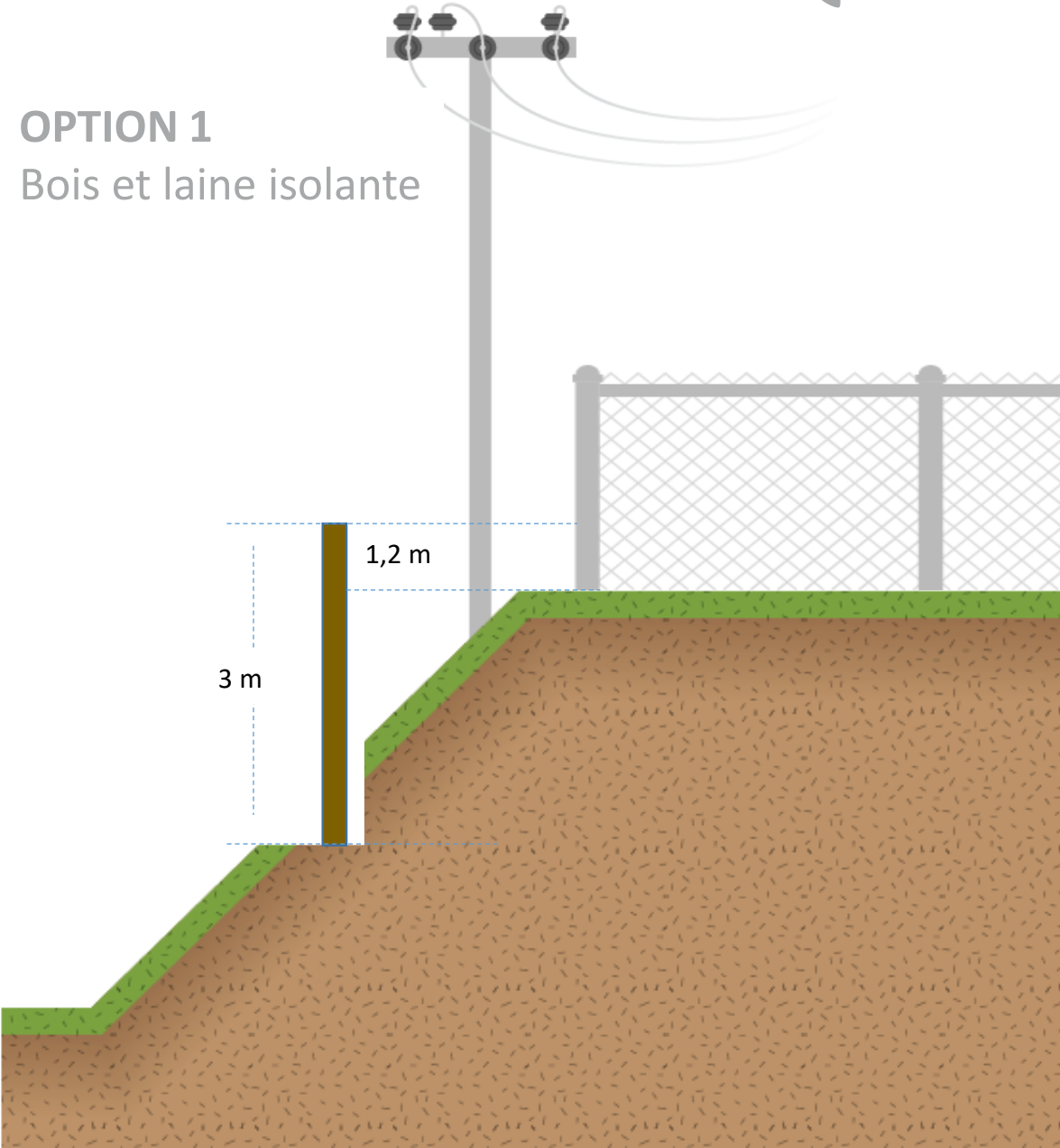


Utilisation de matelas acoustique autour d'équipement ou lors d'activité de courte durée

MUR ACOUSTIQUE – CHEMIN CANORA

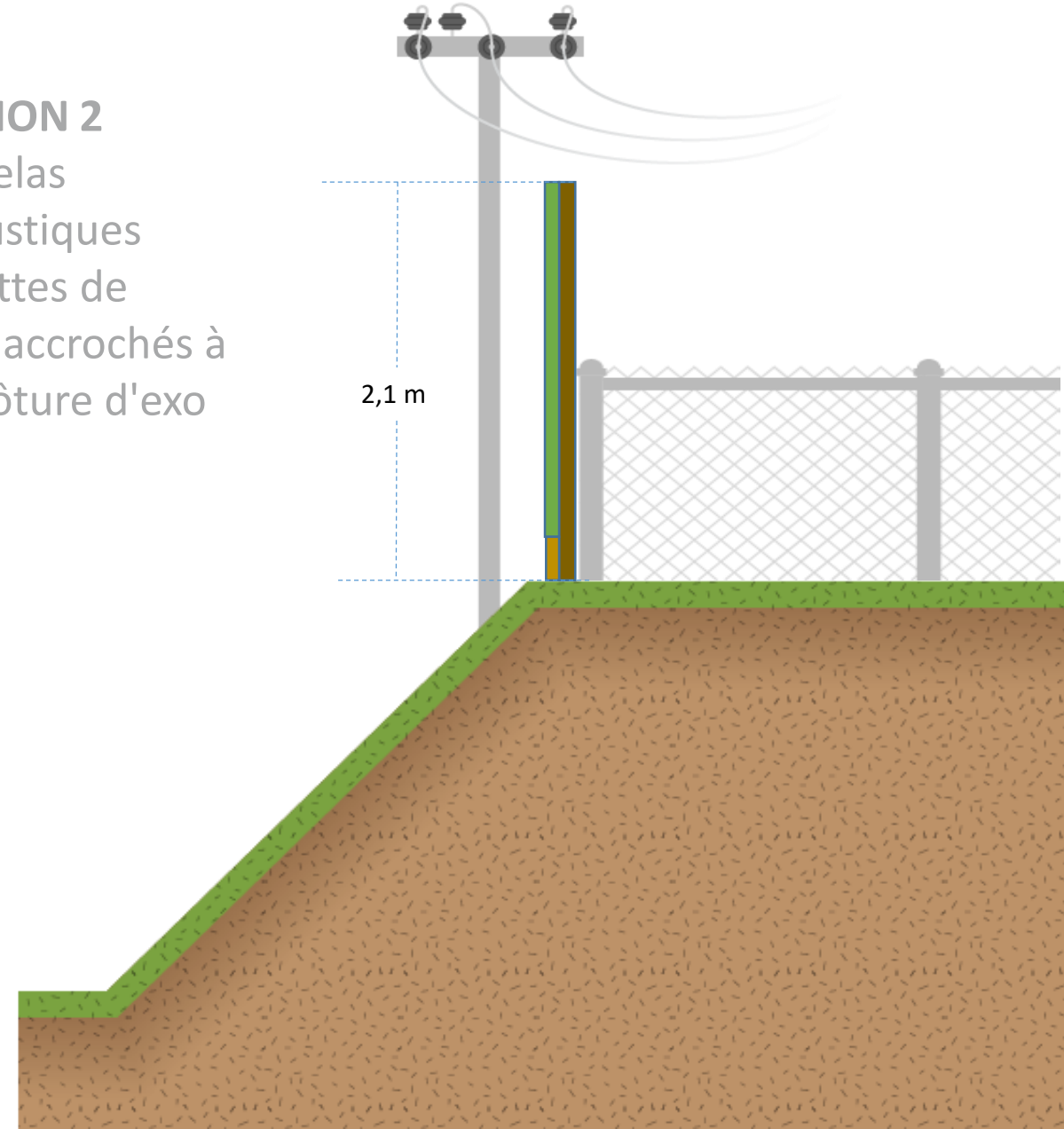
OPTION 1

Bois et laine isolante



OPTION 2

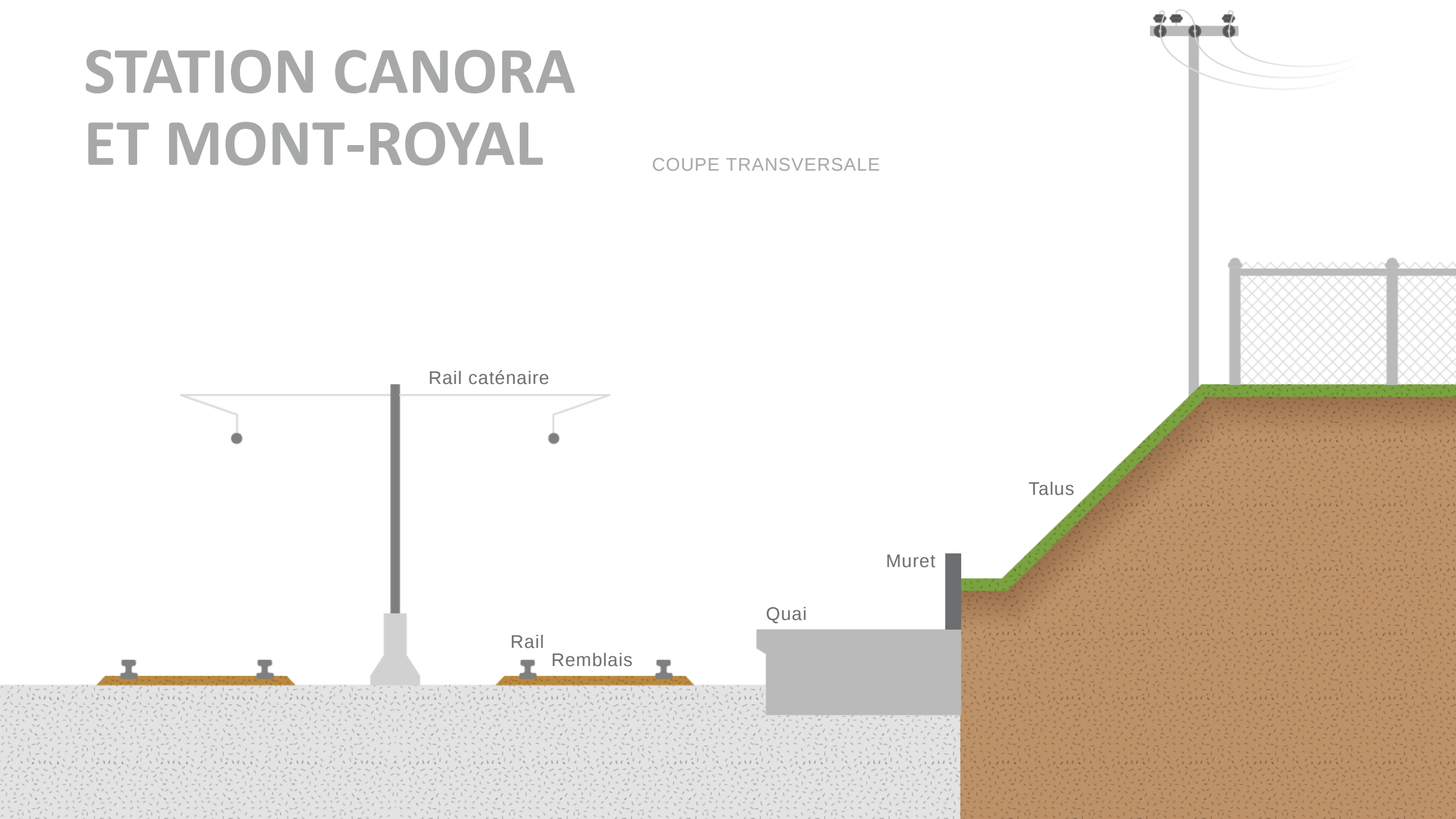
Matelas
acoustiques
et lattes de
bois accrochés à
la clôture d'exo



SÉQUENCE DES TRAVAUX

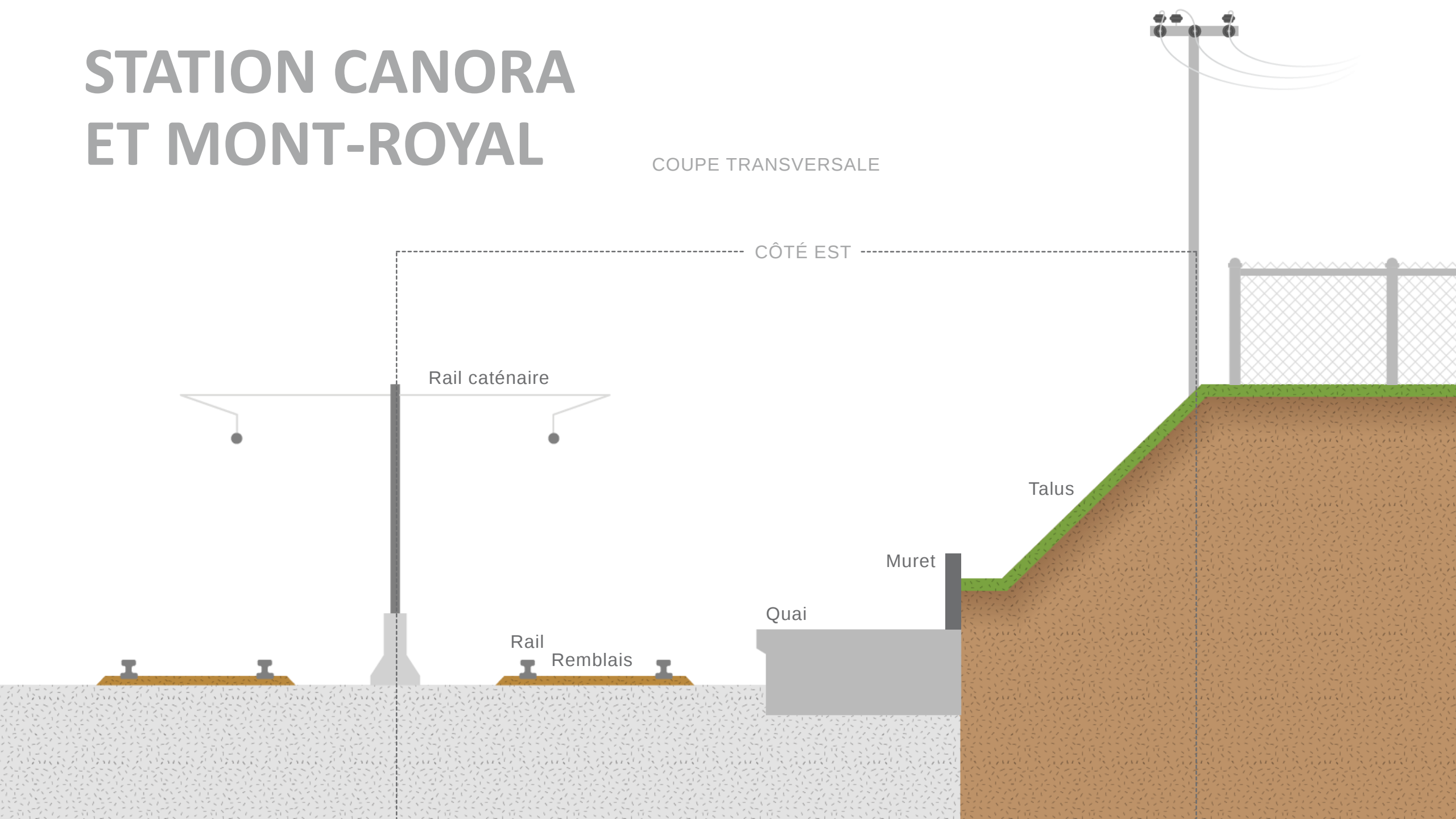
STATION CANORA ET MONT-ROYAL

COUPE TRANSVERSALE



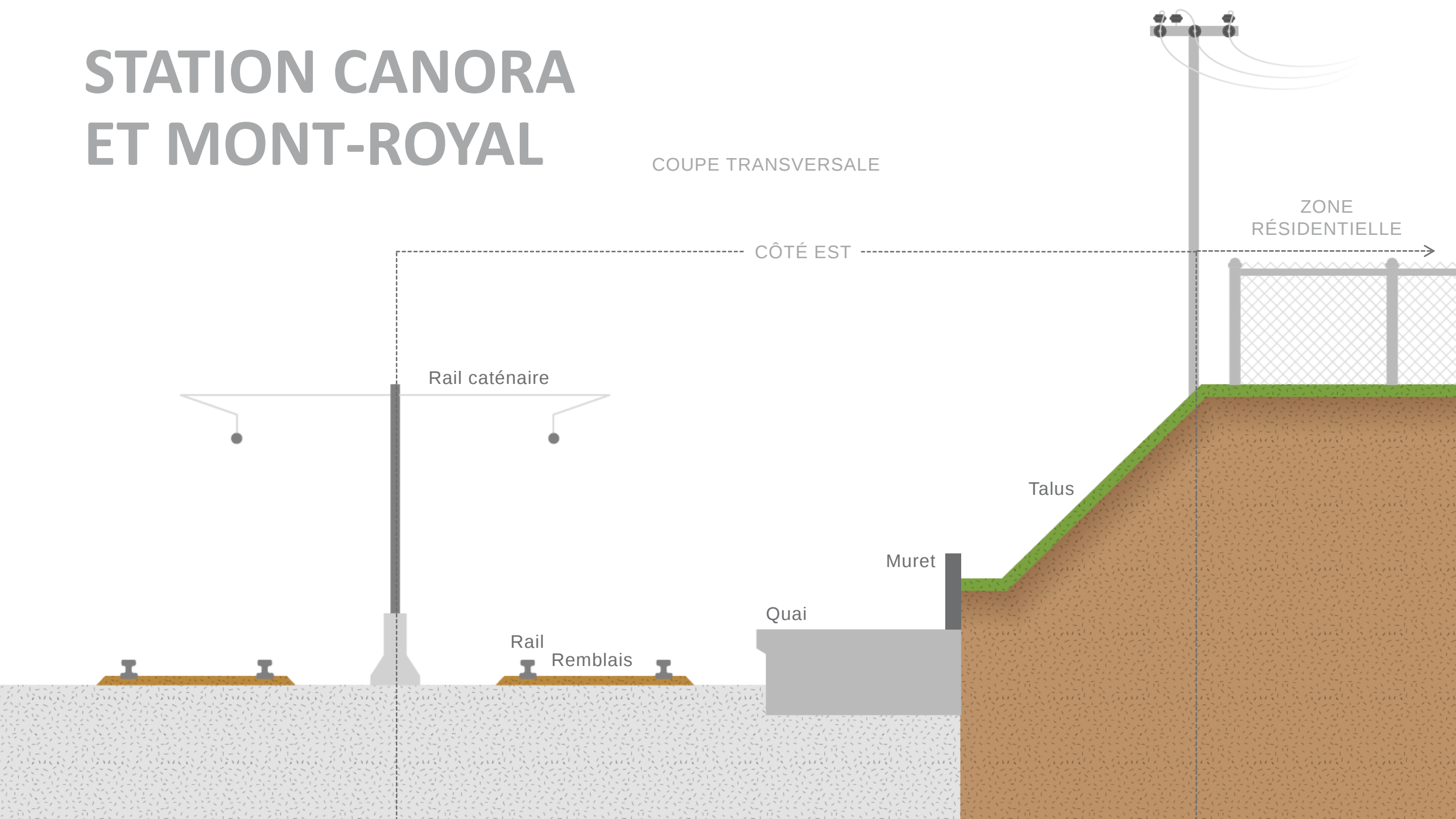
STATION CANORA ET MONT-ROYAL

COUPE TRANSVERSALE



STATION CANORA ET MONT-ROYAL

COUPE TRANSVERSALE



CÔTÉ EST

ZONE
RÉSIDENTIELLE

Rail caténaire

Talus

Muret

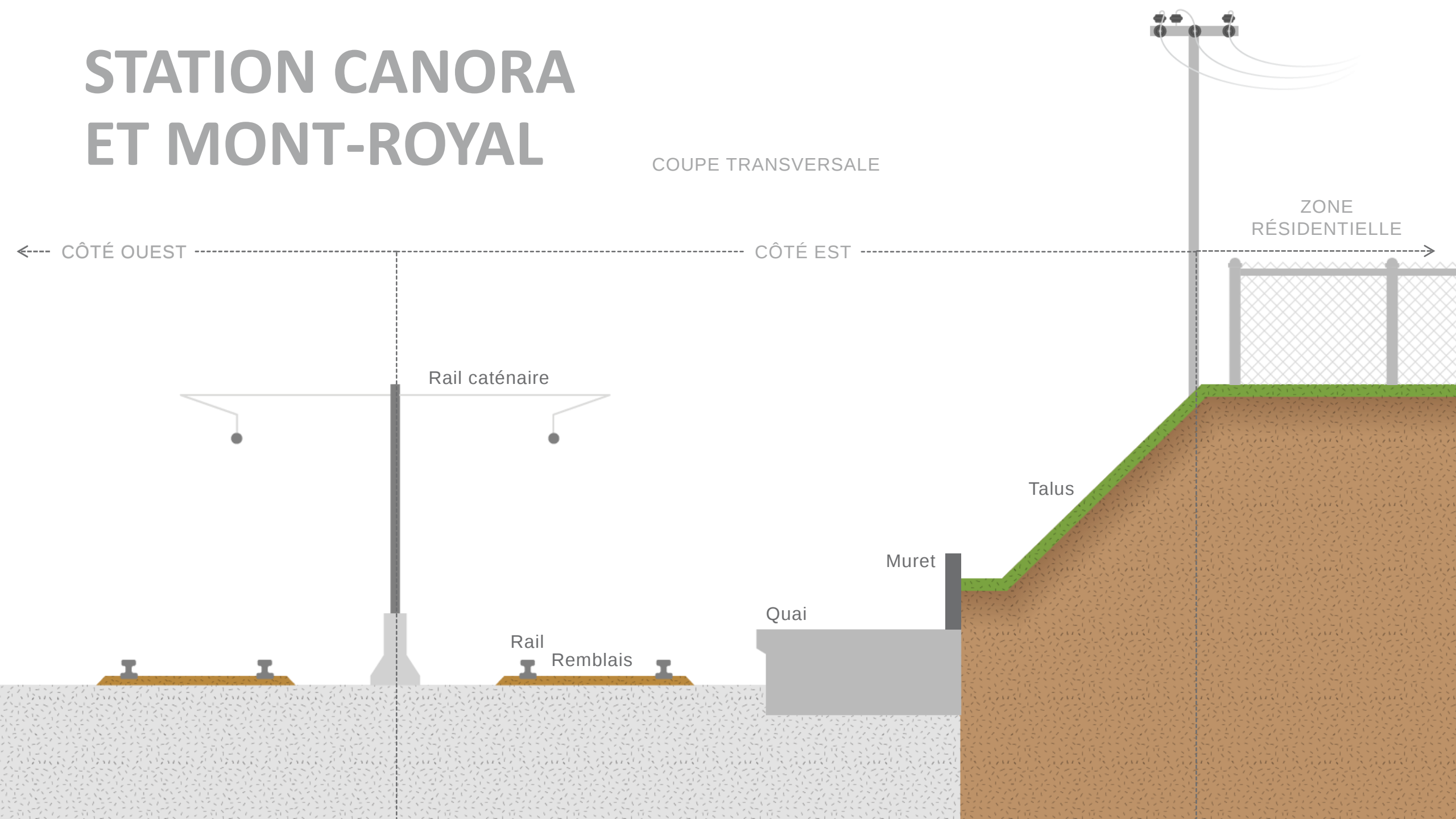
Quai

Rail

Remblais

STATION CANORA ET MONT-ROYAL

COUPE TRANSVERSALE



1

2

3

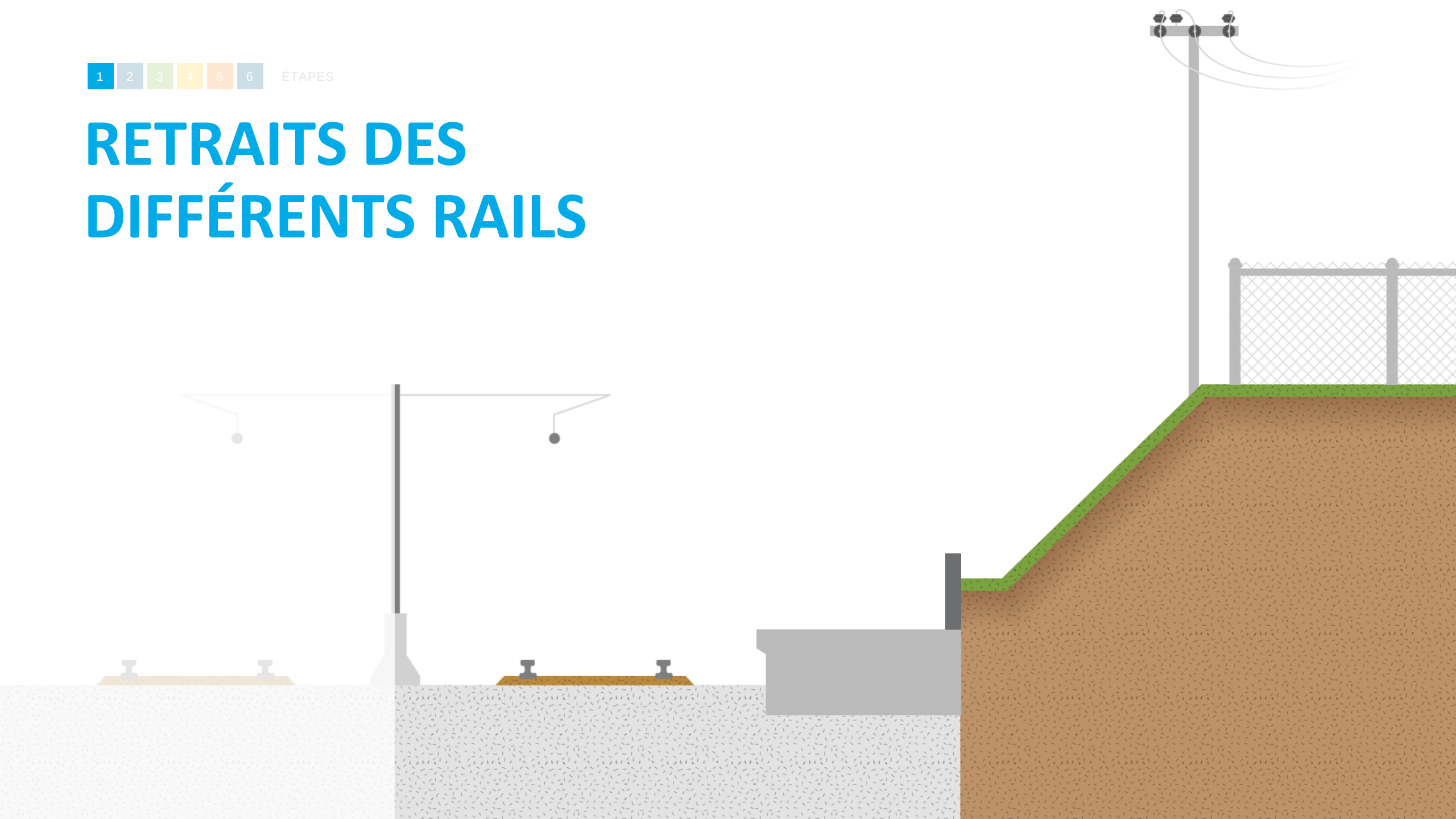
4

5

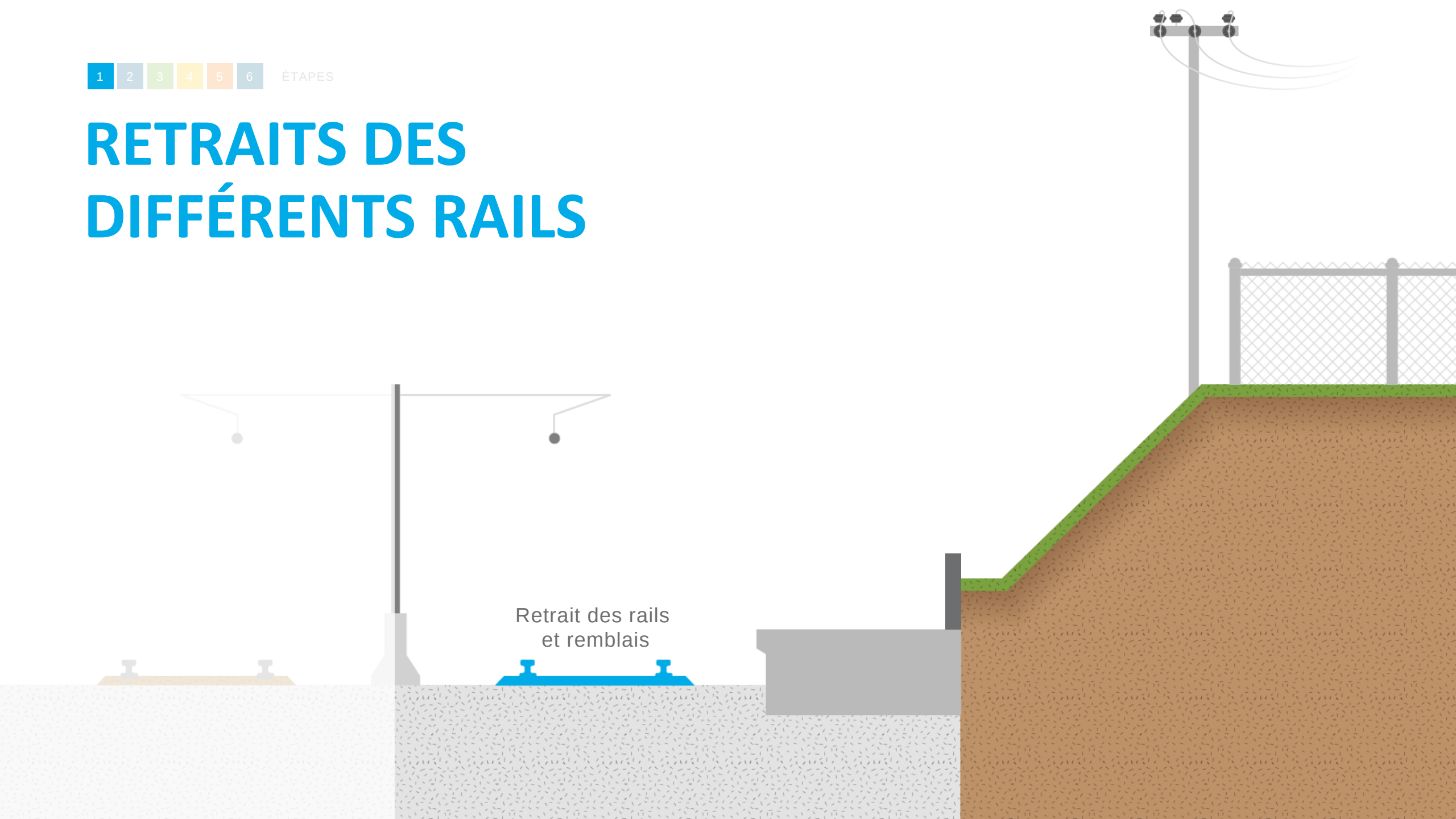
6

ÉTAPES

RETRAITS DES DIFFÉRENTS RAILS



RETRAITS DES DIFFÉRENTS RAILS



1

2

3

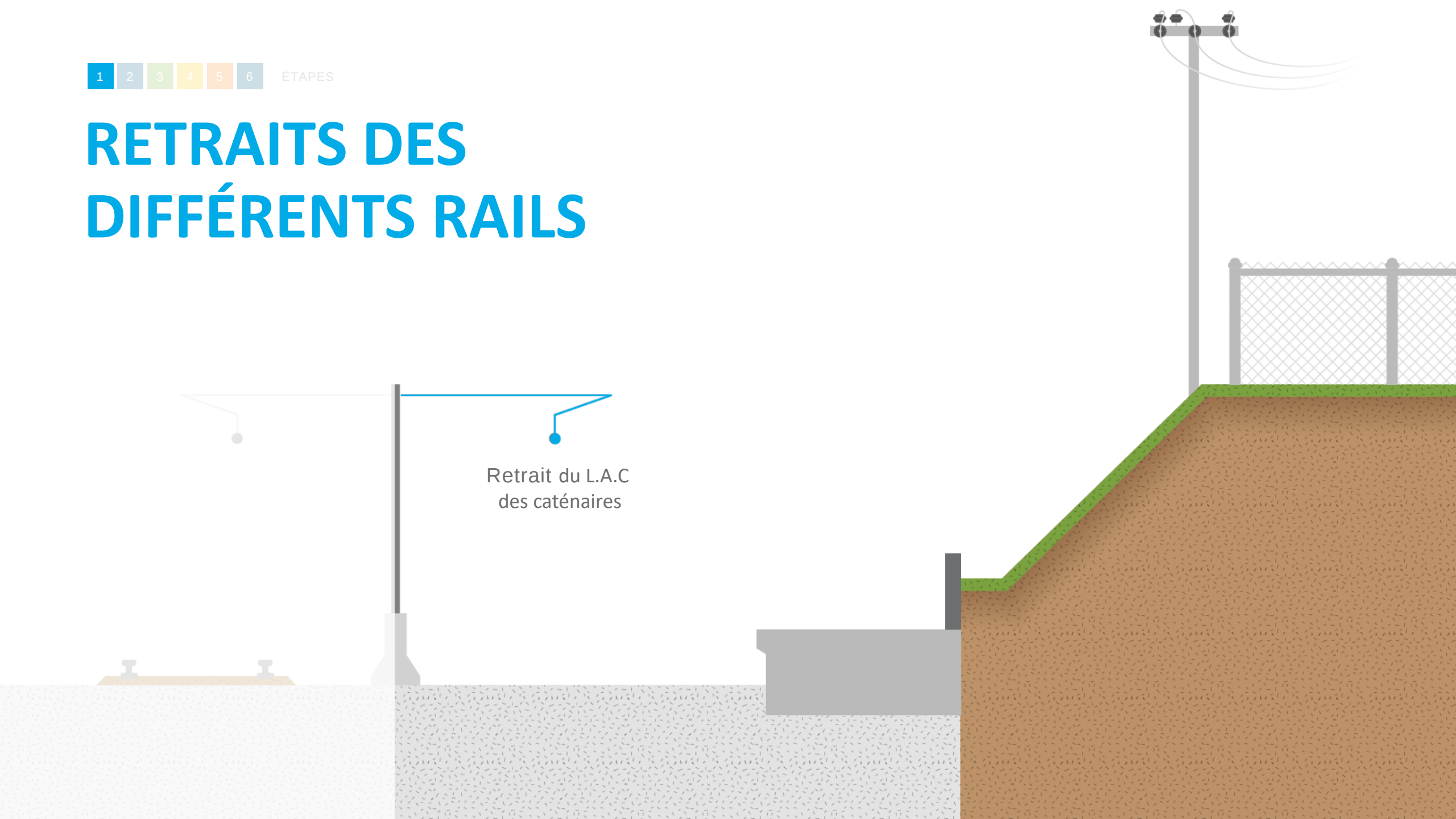
4

5

6

ÉTAPES

RETRAITS DES DIFFÉRENTS RAILS



1

2

3

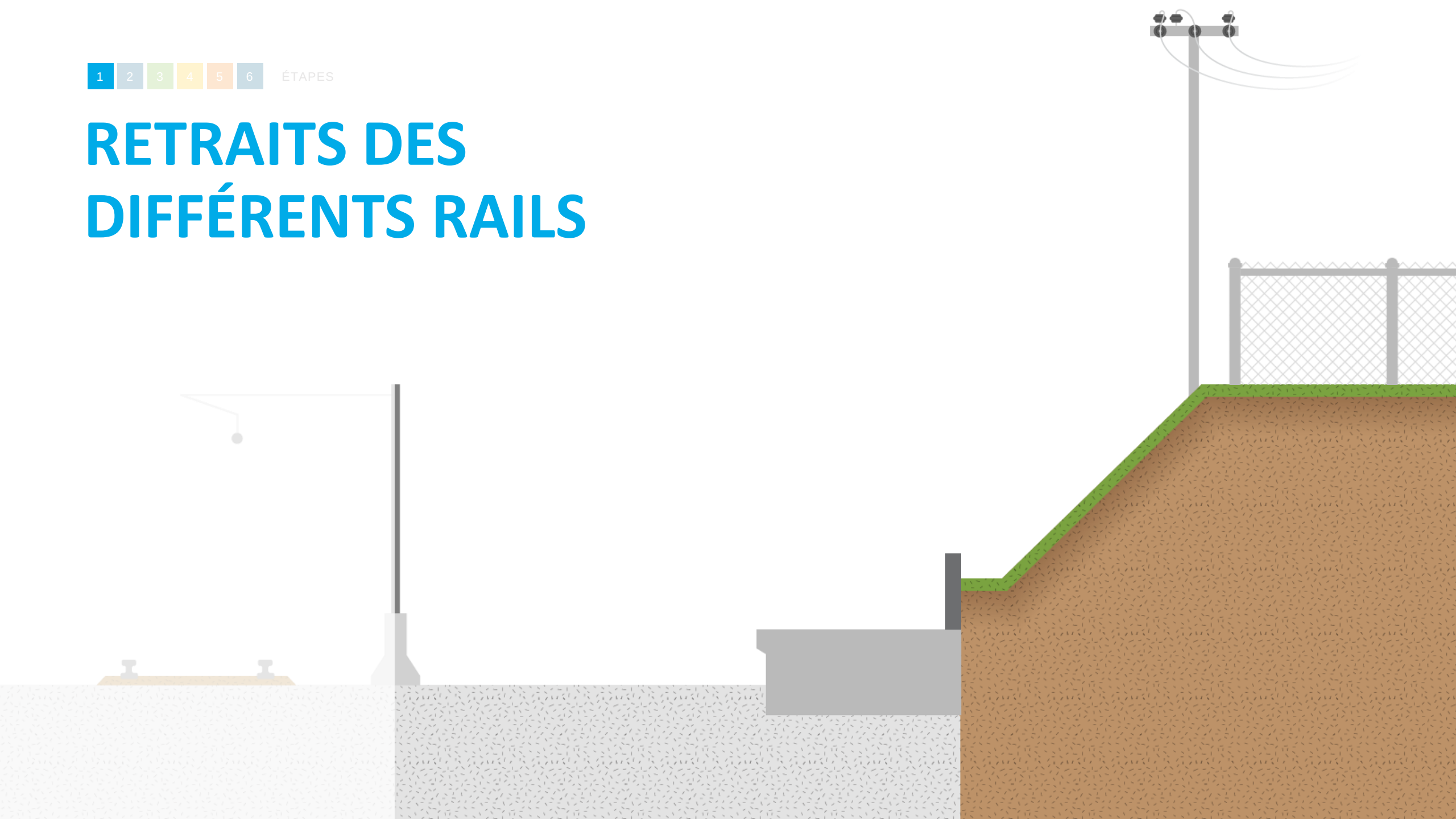
4

5

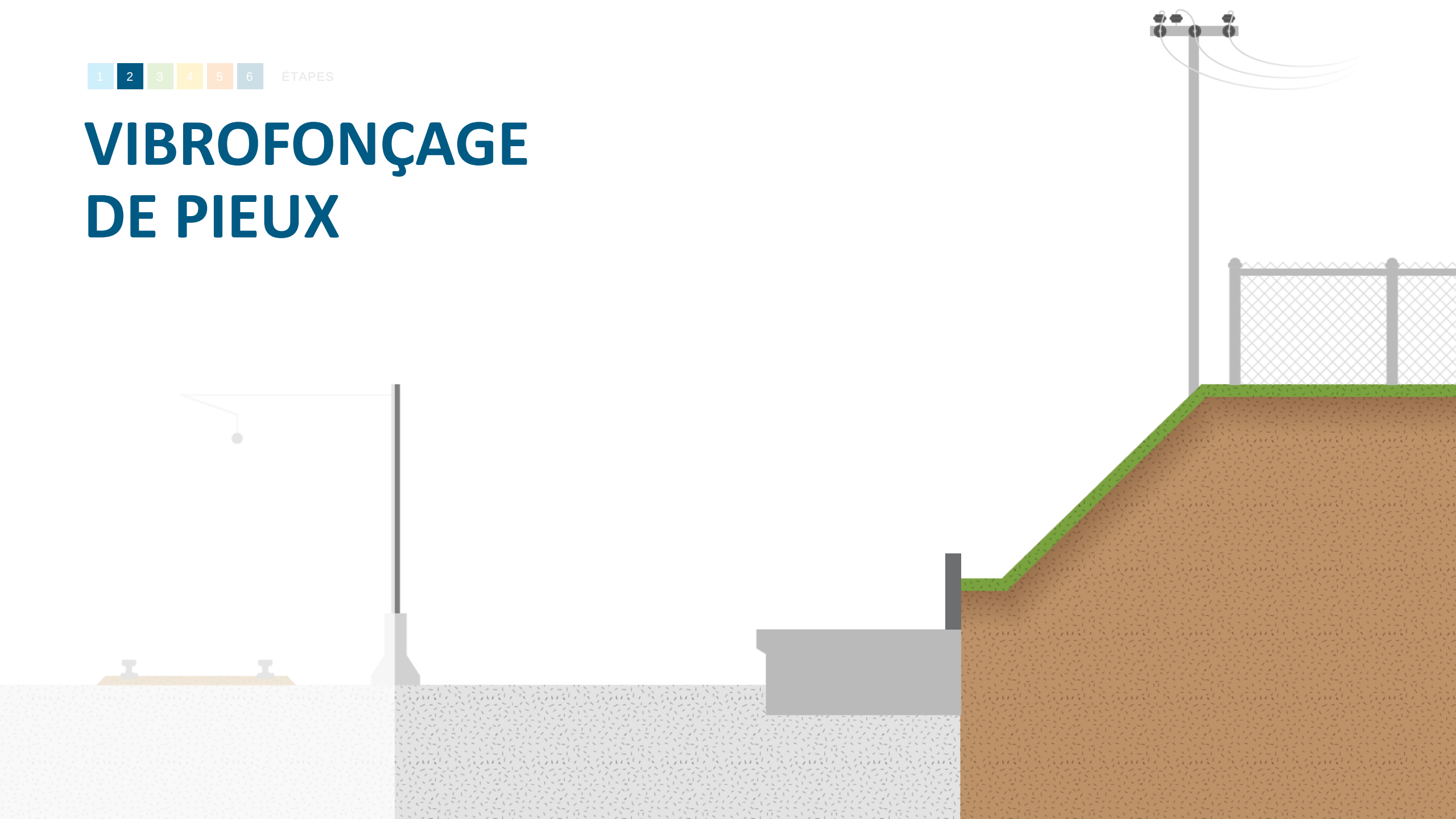
6

ÉTAPES

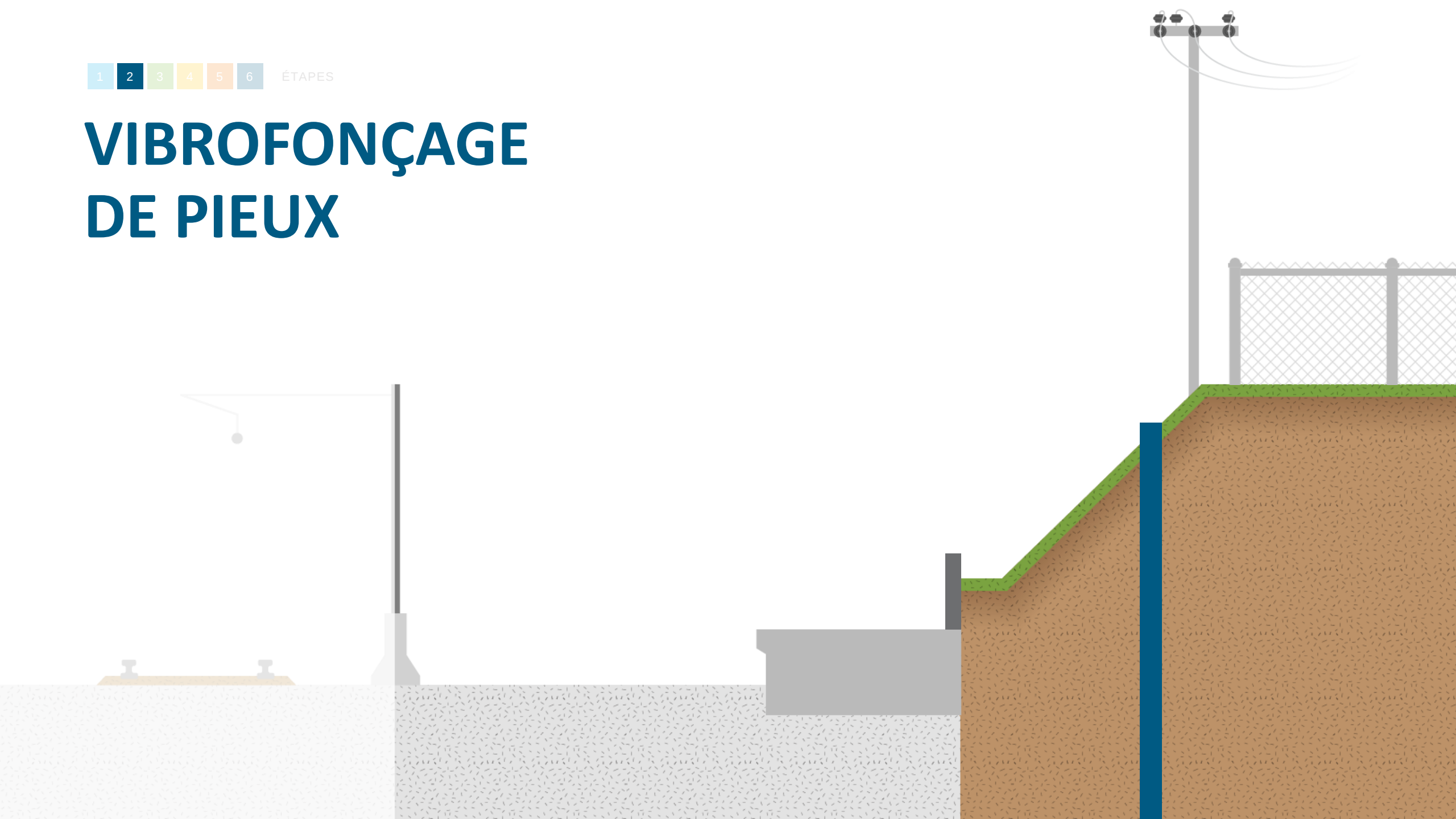
RETRAITS DES DIFFÉRENTS RAILS



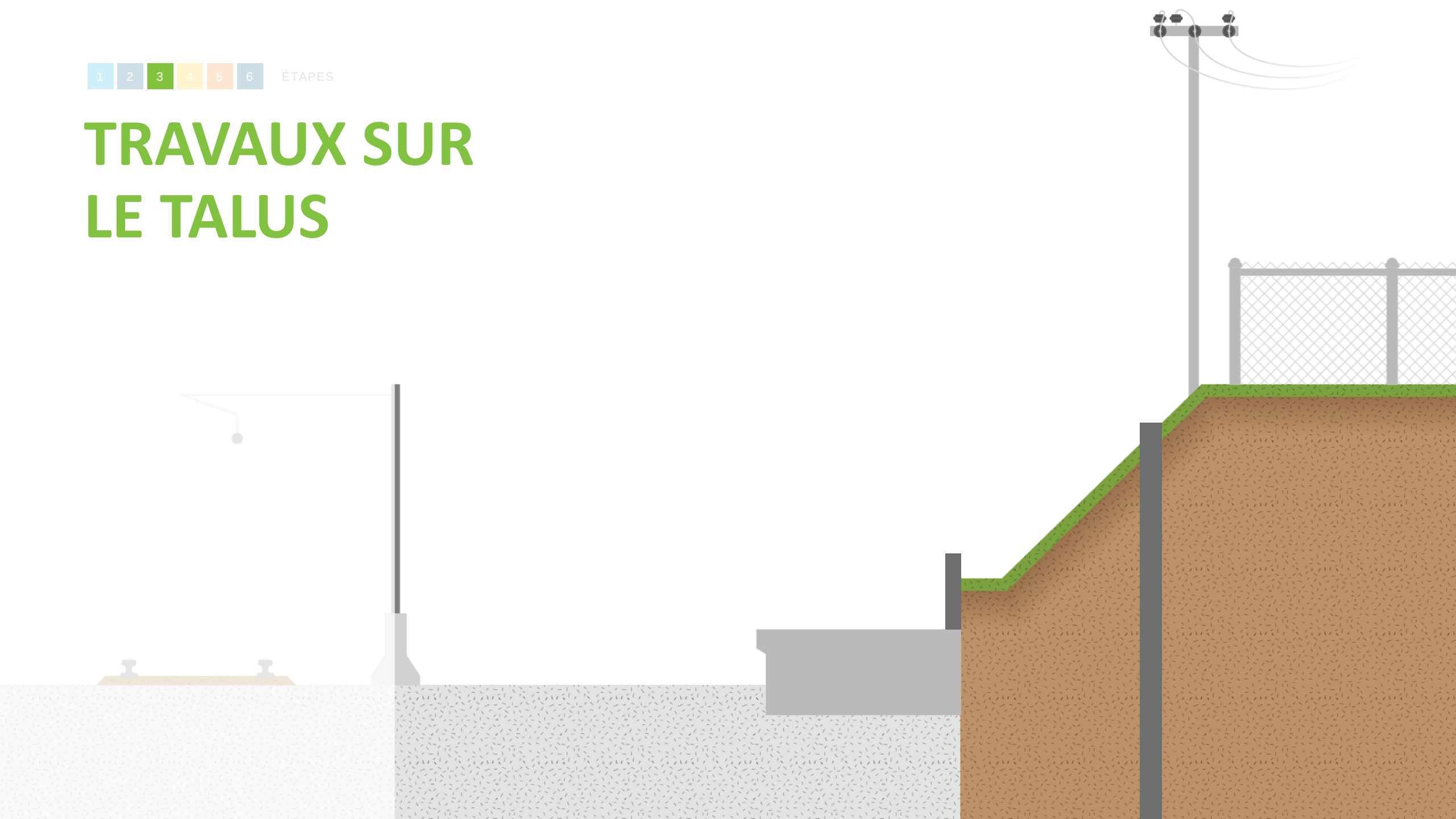
VIBROFONÇAGE DE PIEUX



VIBROFONÇAGE DE PIEUX

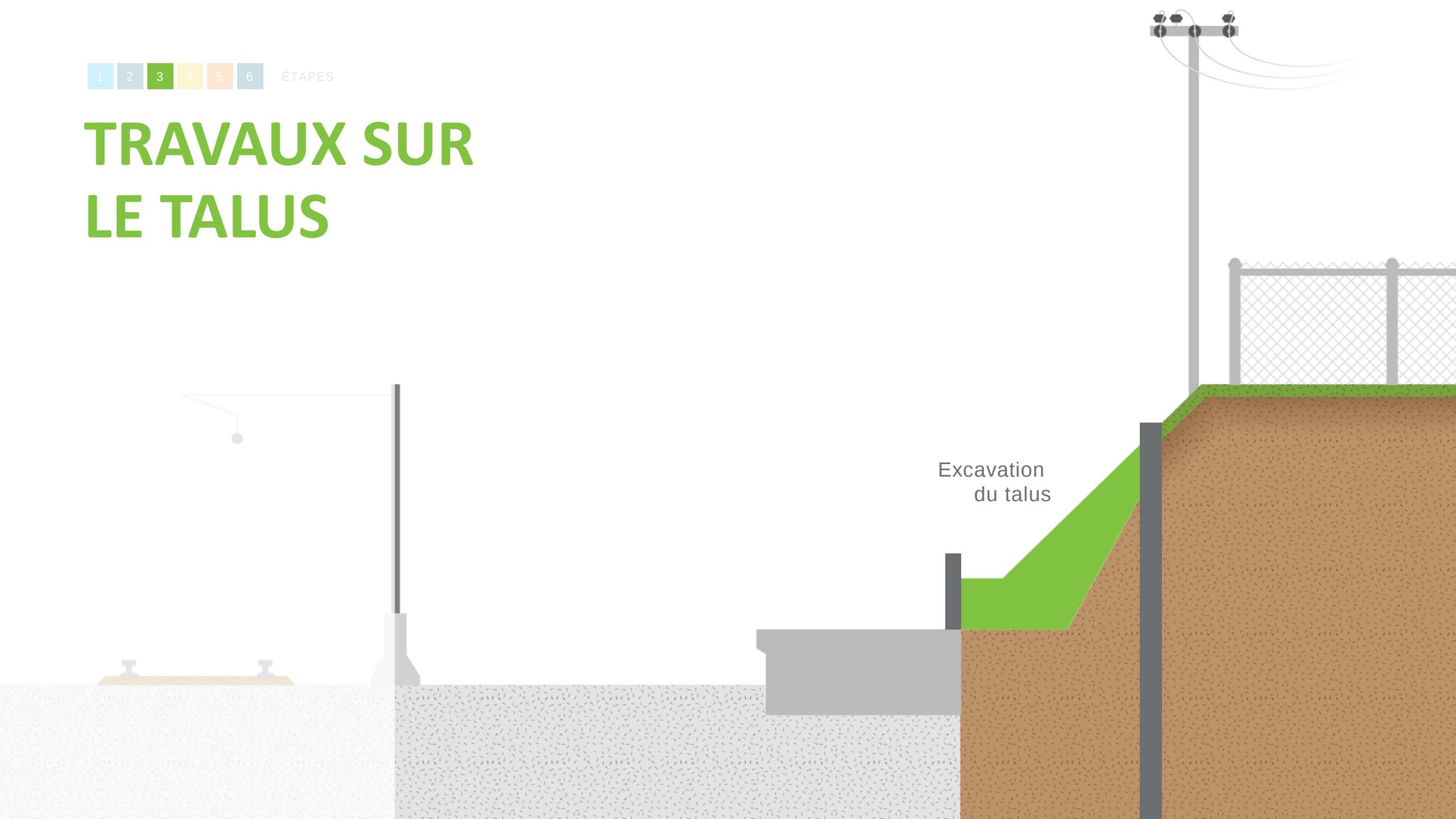


TRAVAUX SUR LE TALUS



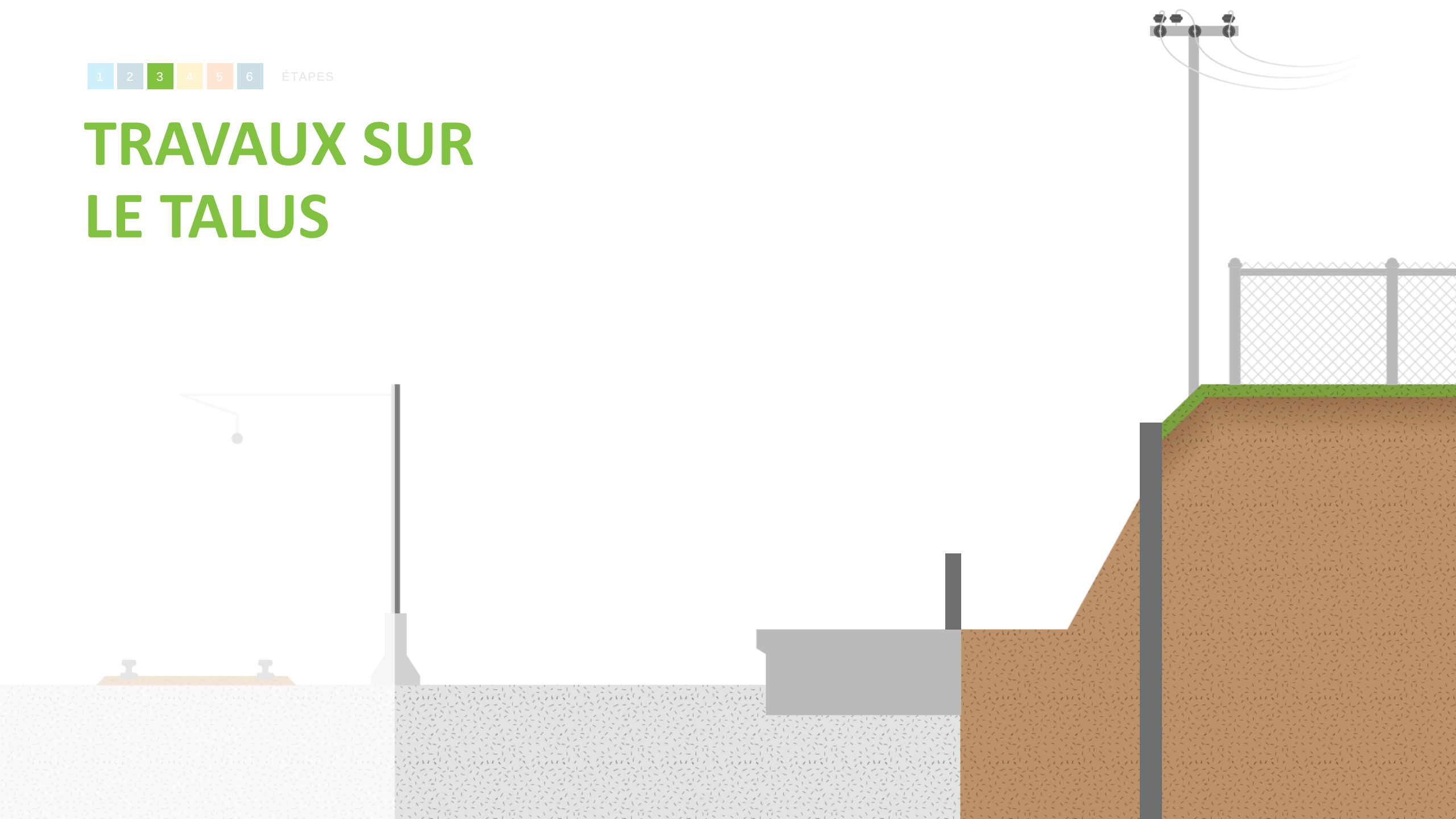
1 2 3 4 5 6 ÉTAPES

TRAVAUX SUR LE TALUS



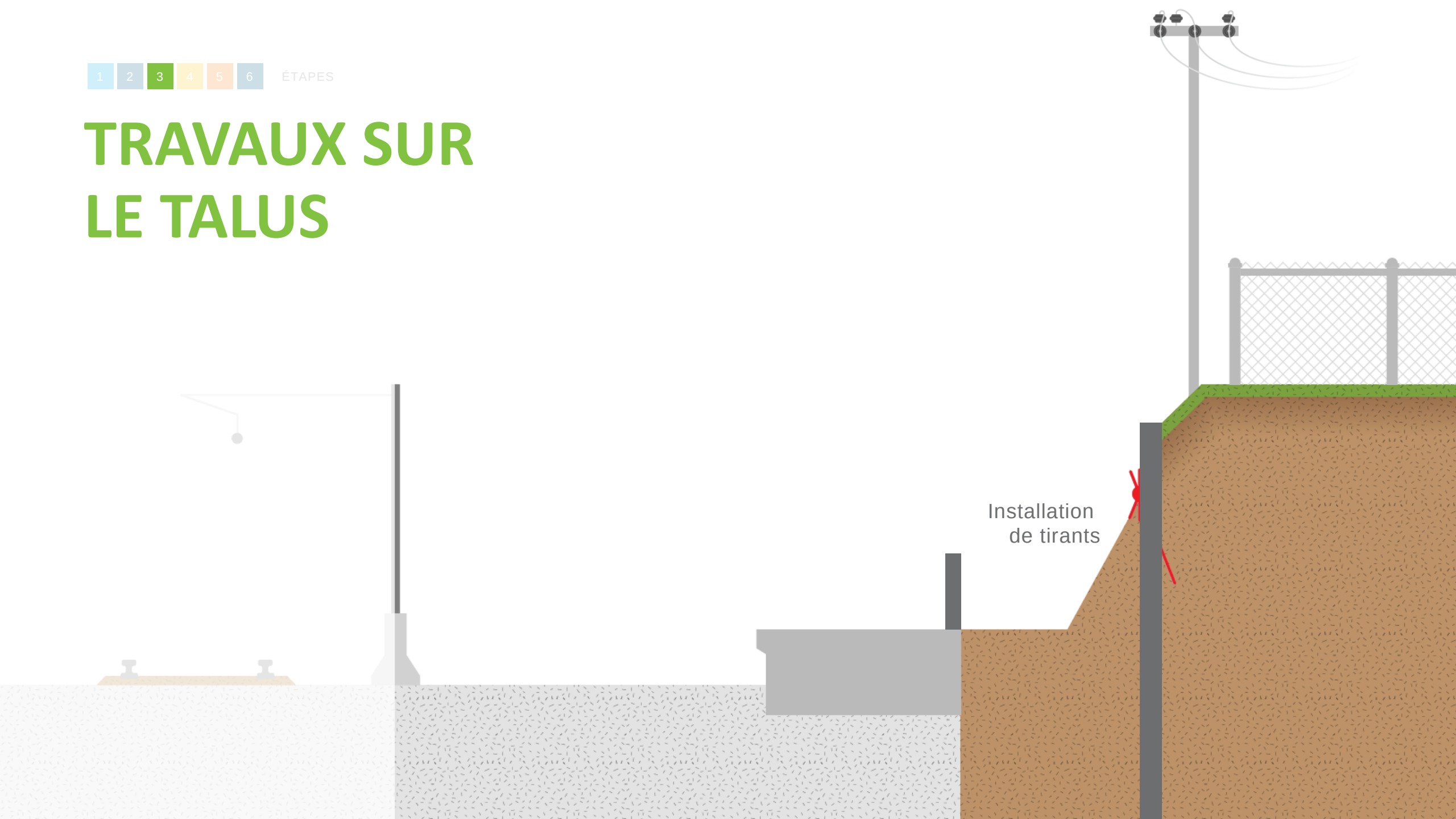
1 2 3 4 5 6 ÉTAPES

TRAVAUX SUR LE TALUS



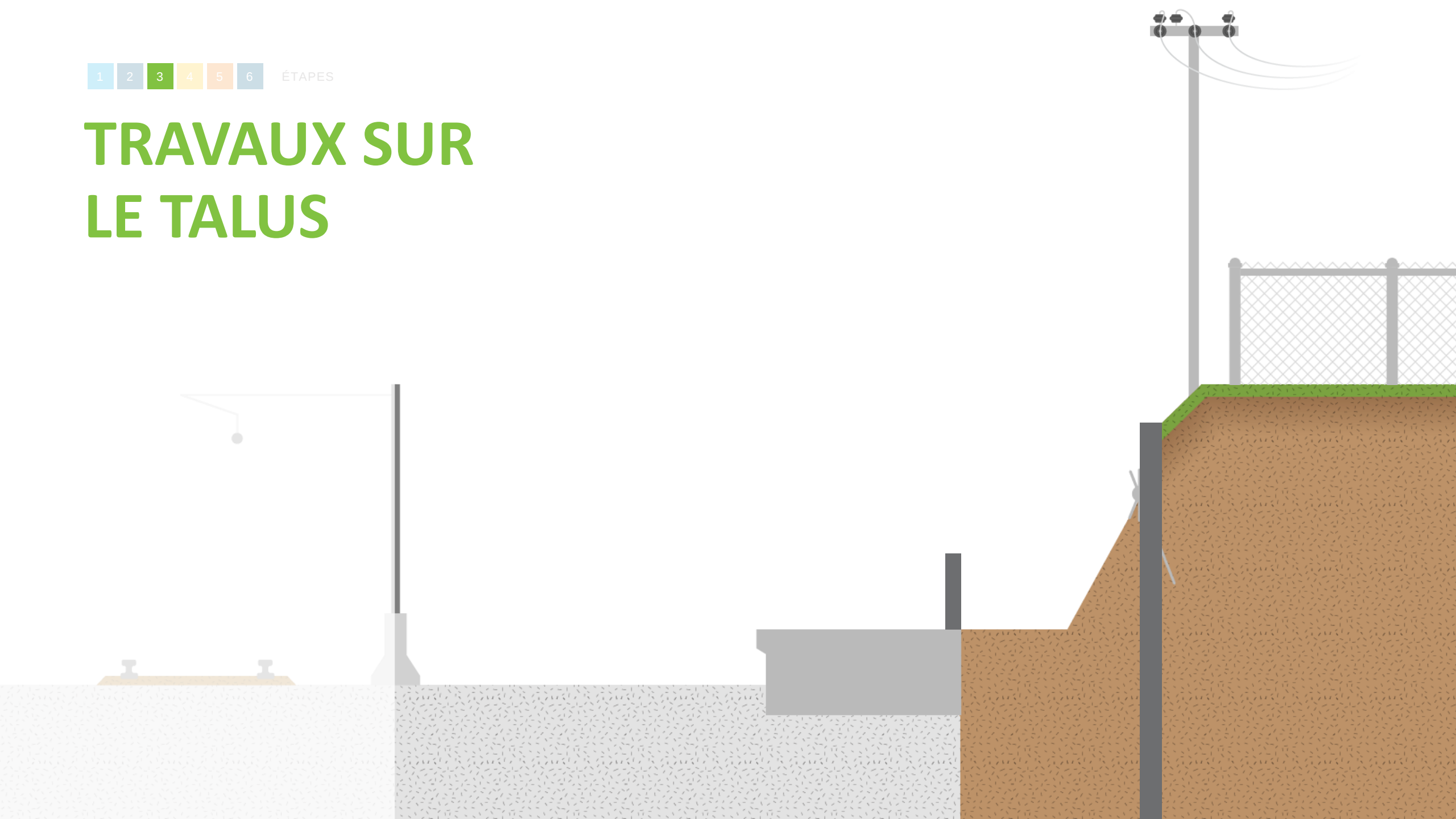
1 2 3 4 5 6 ÉTAPES

TRAVAUX SUR LE TALUS



1 2 3 4 5 6 ÉTAPES

TRAVAUX SUR LE TALUS



1

2

3

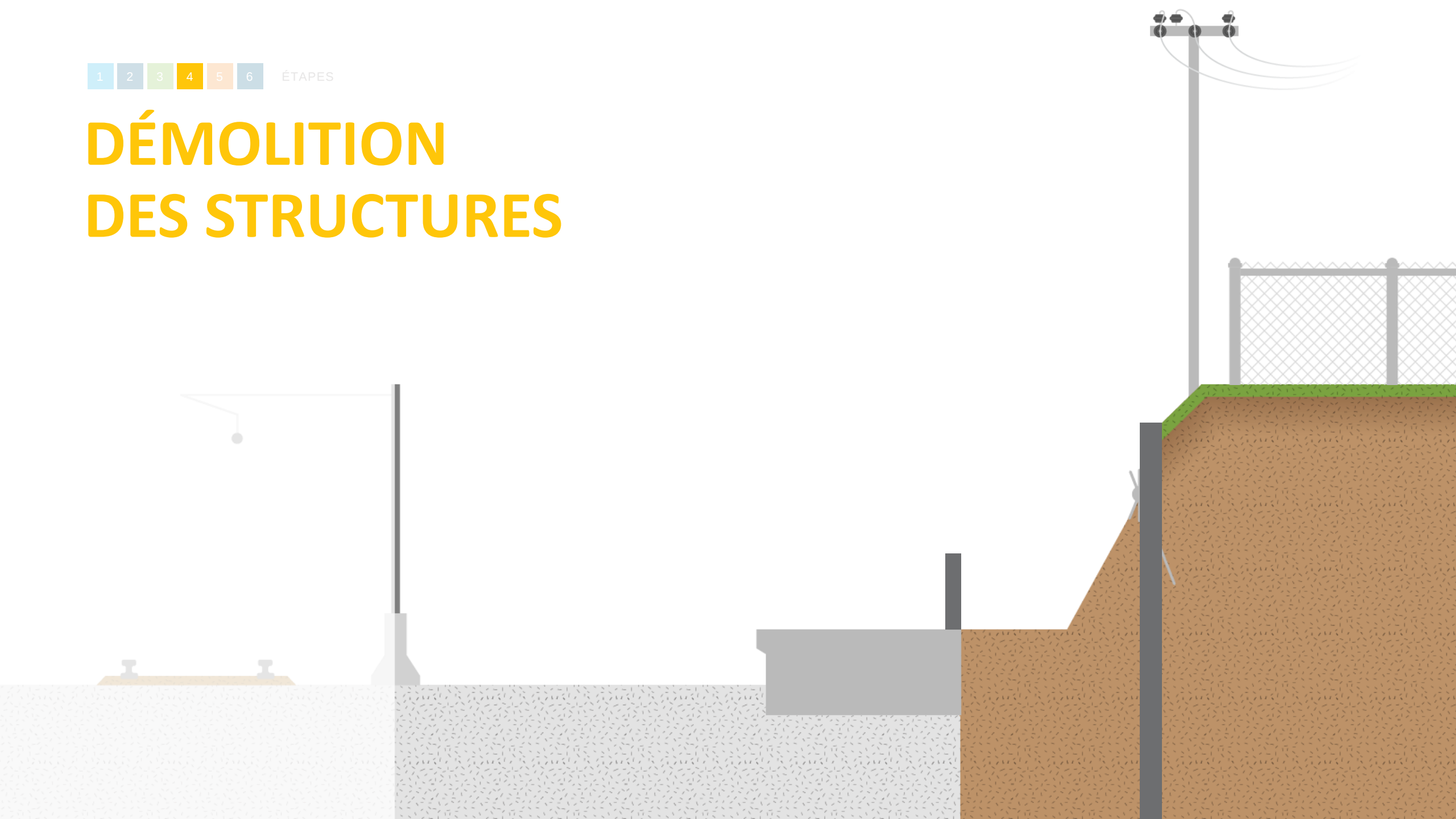
4

5

6

ÉTAPES

DÉMOLITION DES STRUCTURES



1

2

3

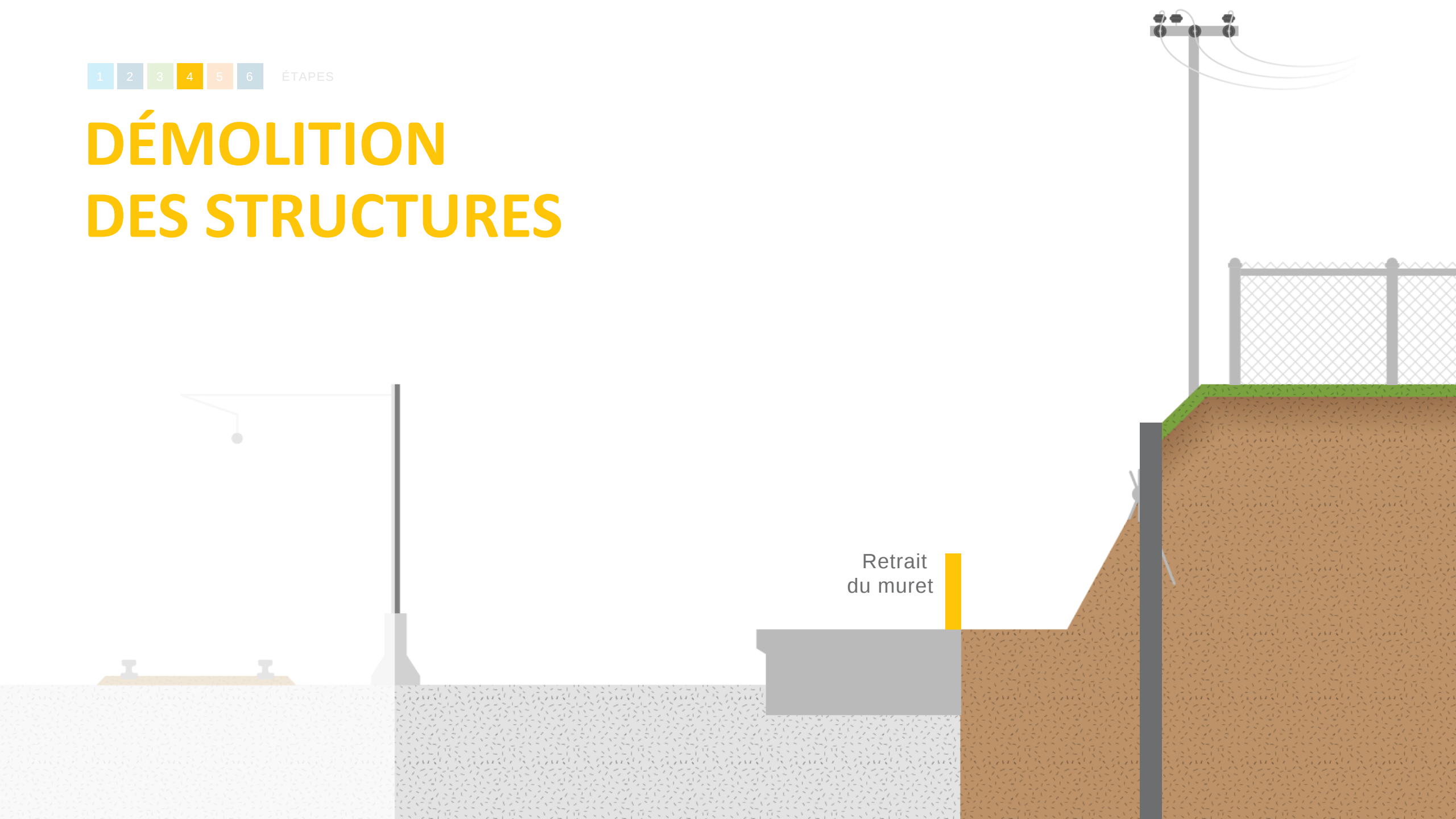
4

5

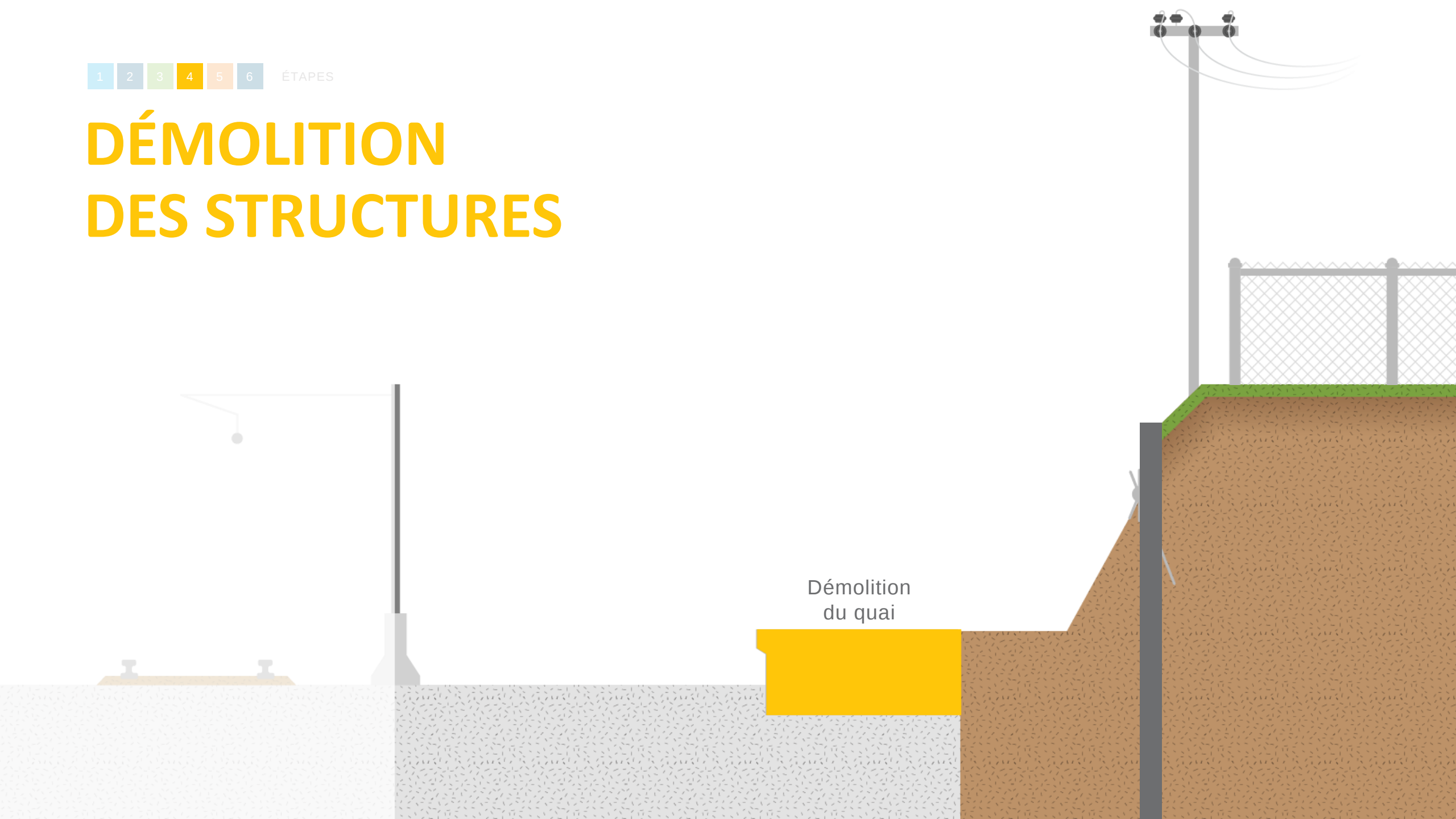
6

ÉTAPES

DÉMOLITION DES STRUCTURES



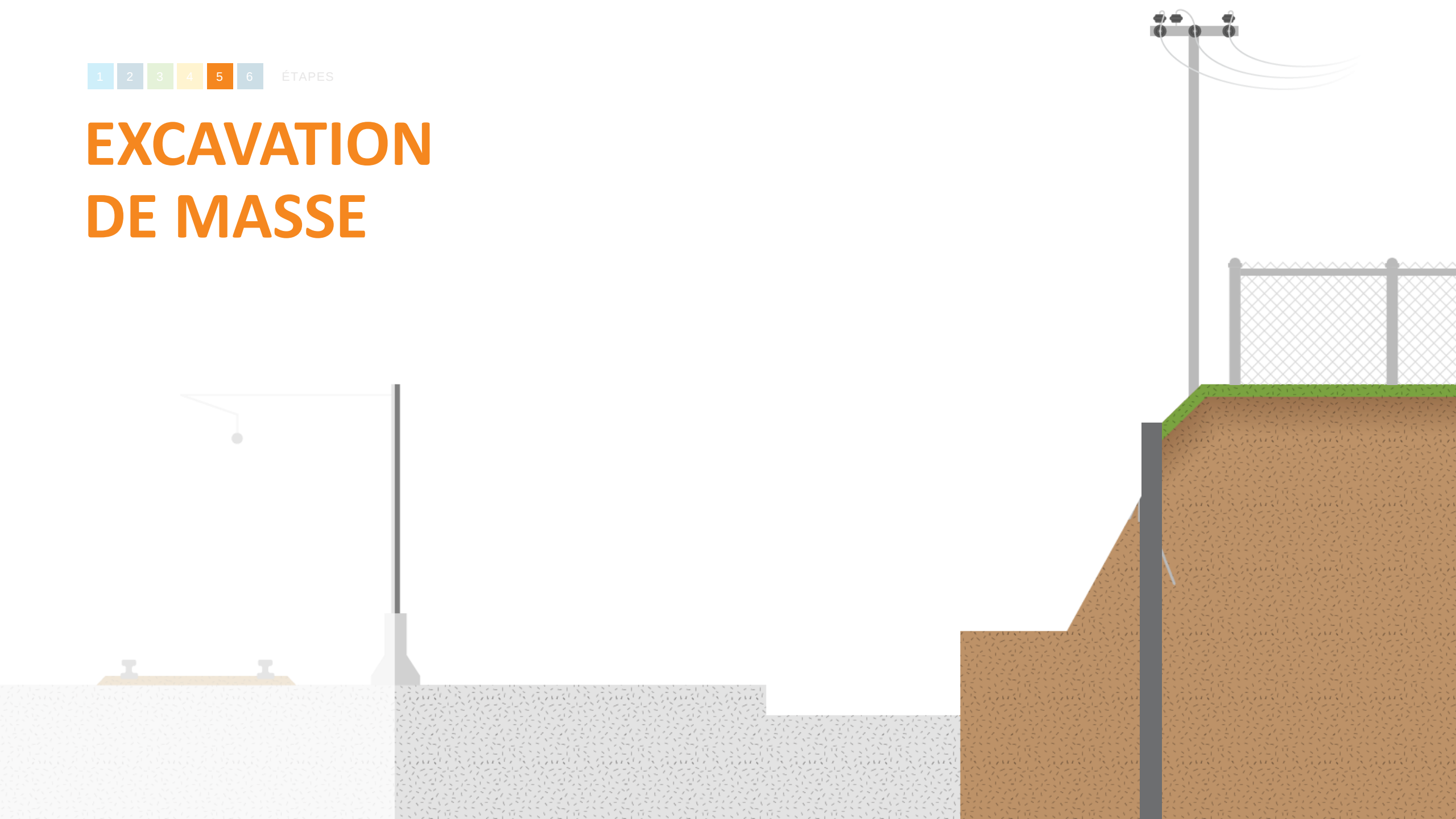
DÉMOLITION DES STRUCTURES



- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6

ÉTAPES

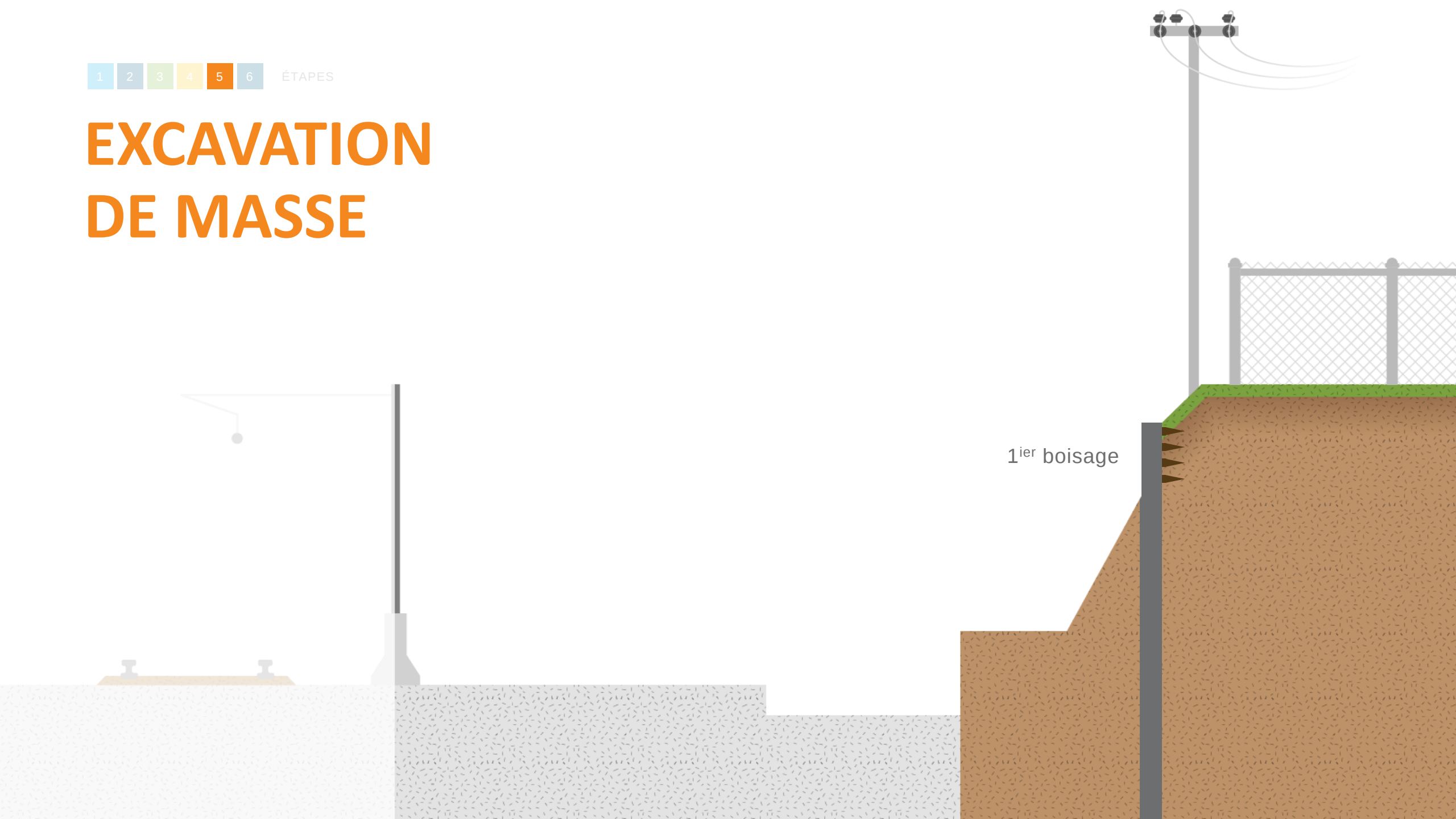
EXCAVATION DE MASSE





ÉTAPES

EXCAVATION DE MASSE



1

2

3

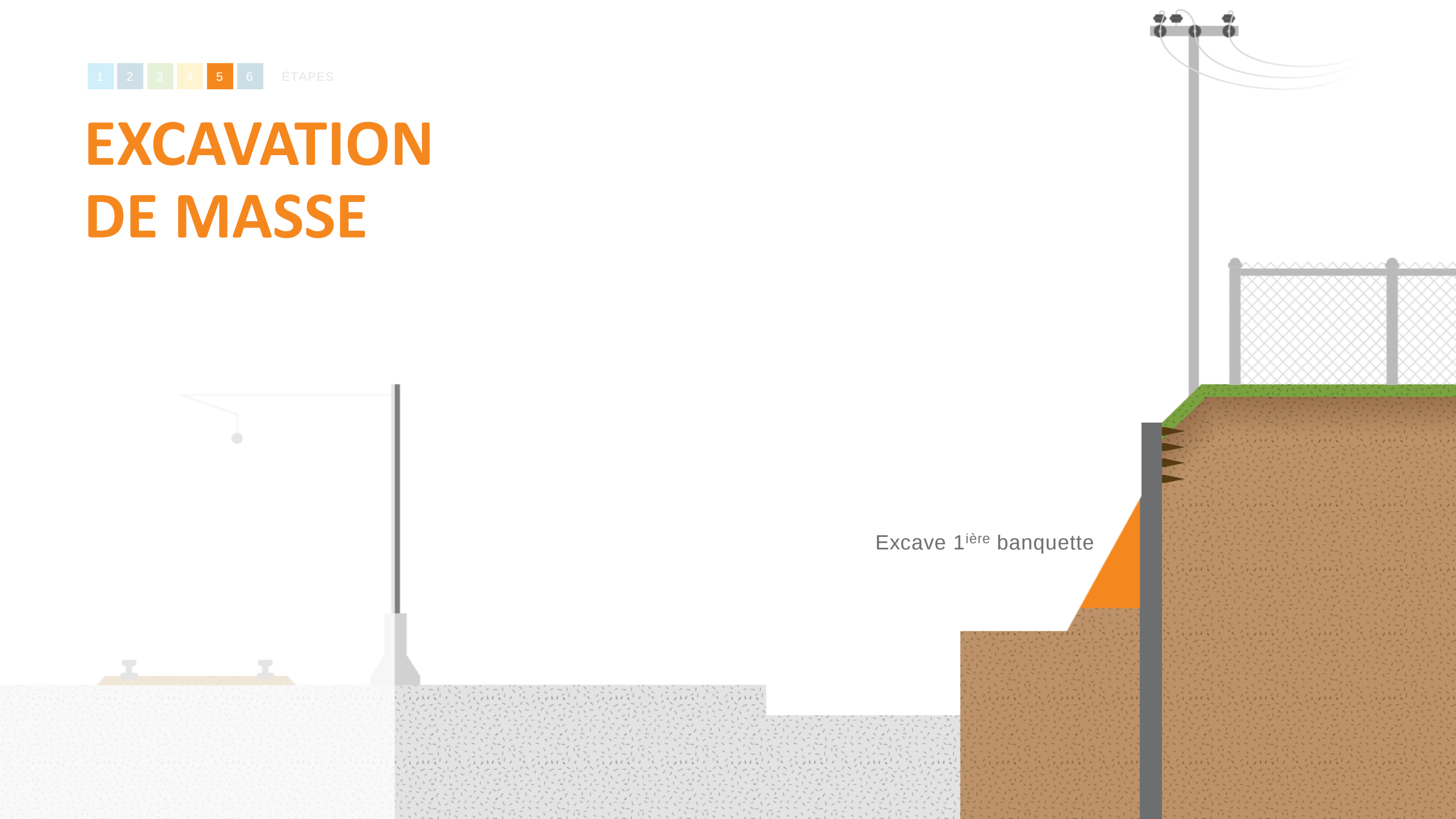
4

5

6

ÉTAPES

EXCAVATION DE MASSE

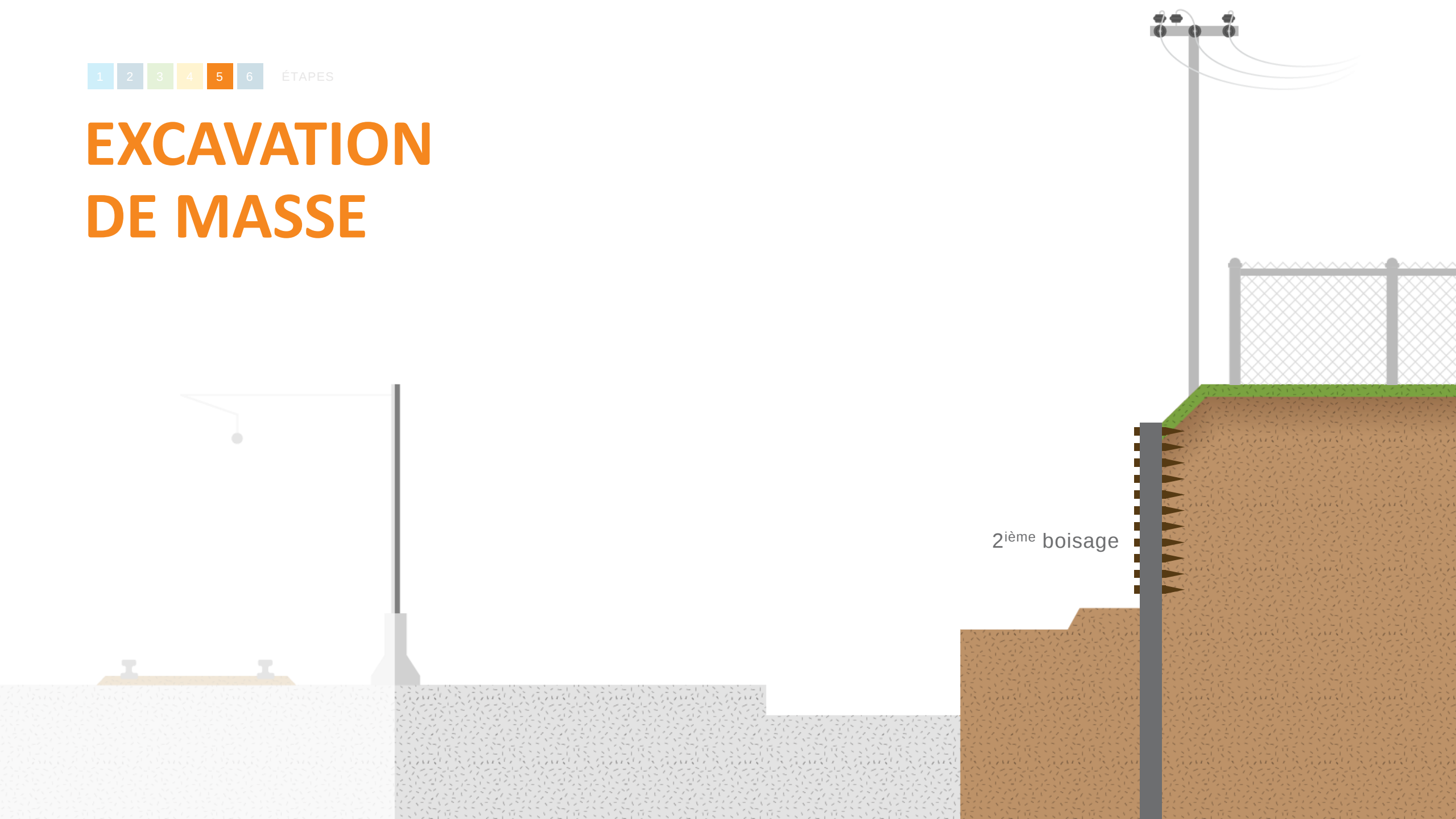


Excave 1^{ière} banquette

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6

ÉTAPES

EXCAVATION DE MASSE



1

2

3

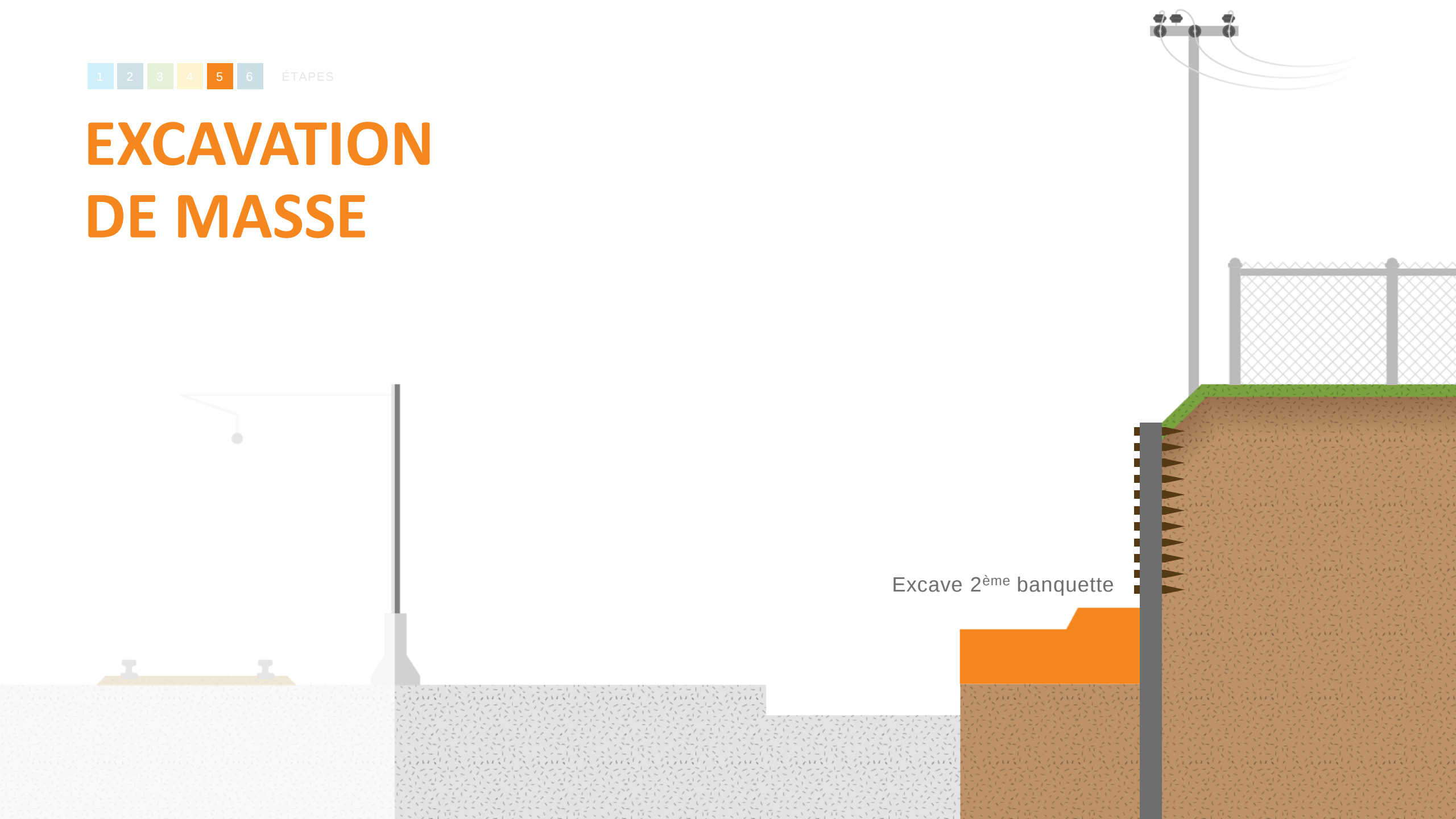
4

5

6

ÉTAPES

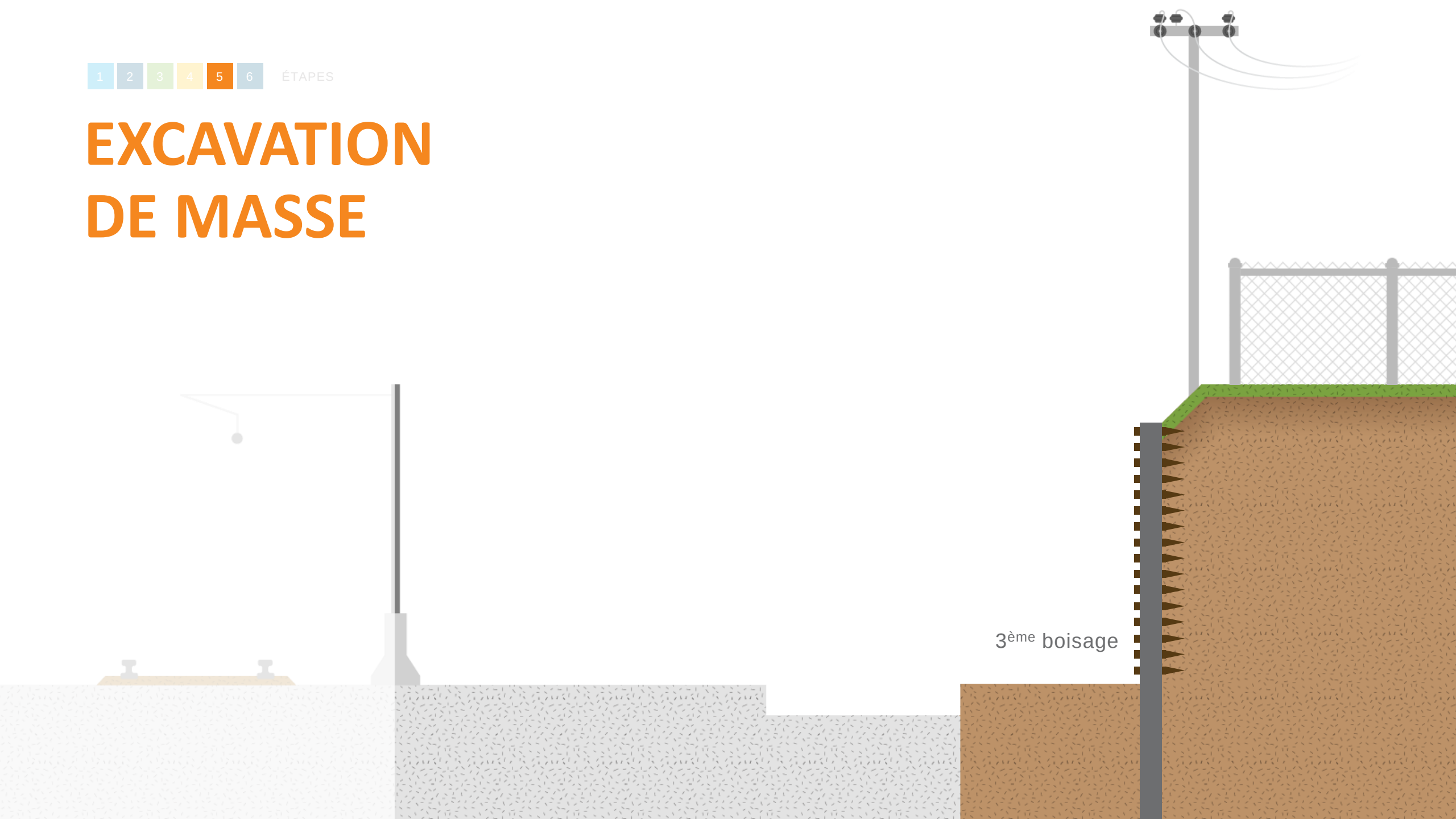
EXCAVATION DE MASSE



1 2 3 4 5 6

ÉTAPES

EXCAVATION DE MASSE



1

2

3

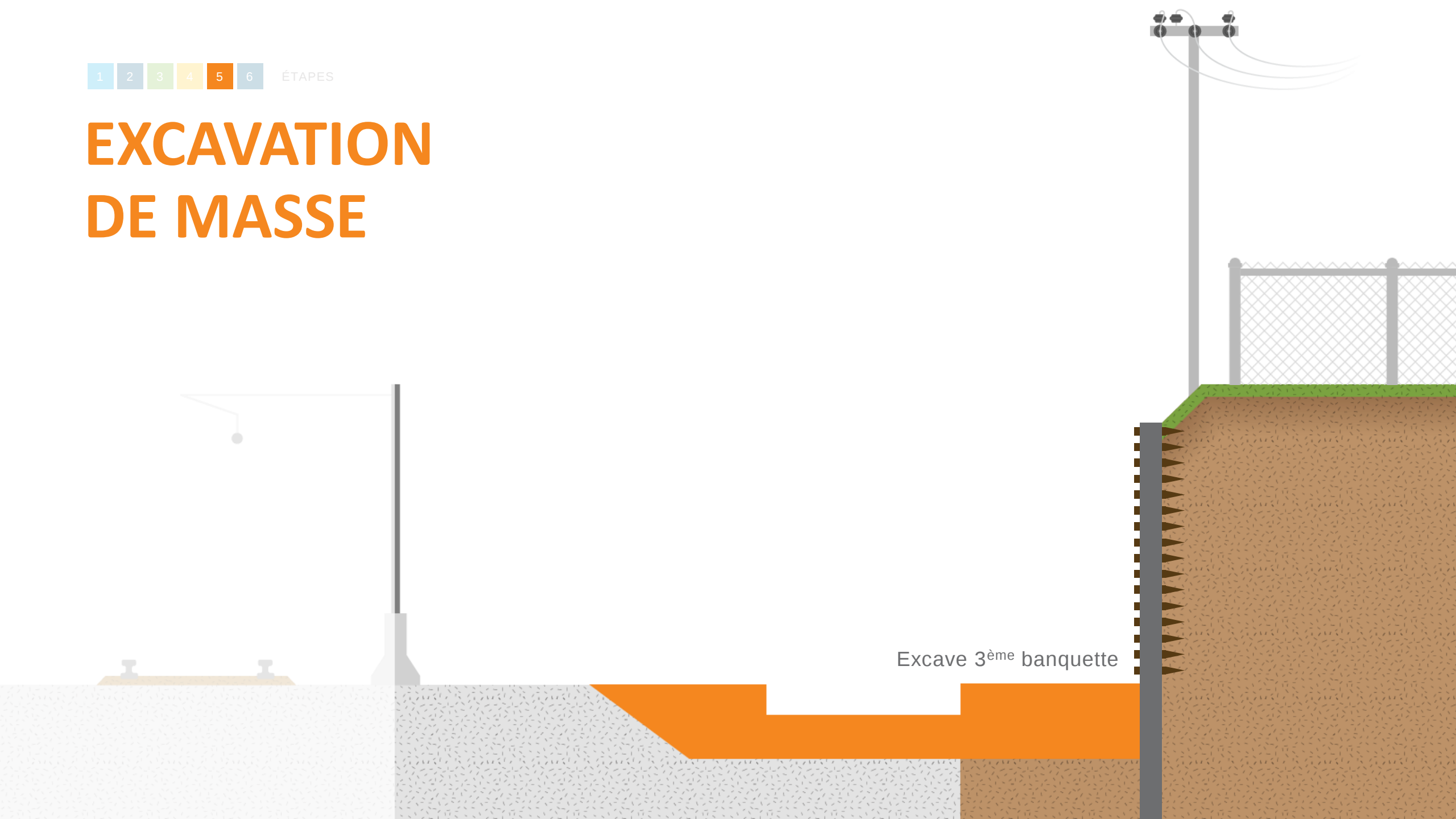
4

5

6

ÉTAPES

EXCAVATION DE MASSE

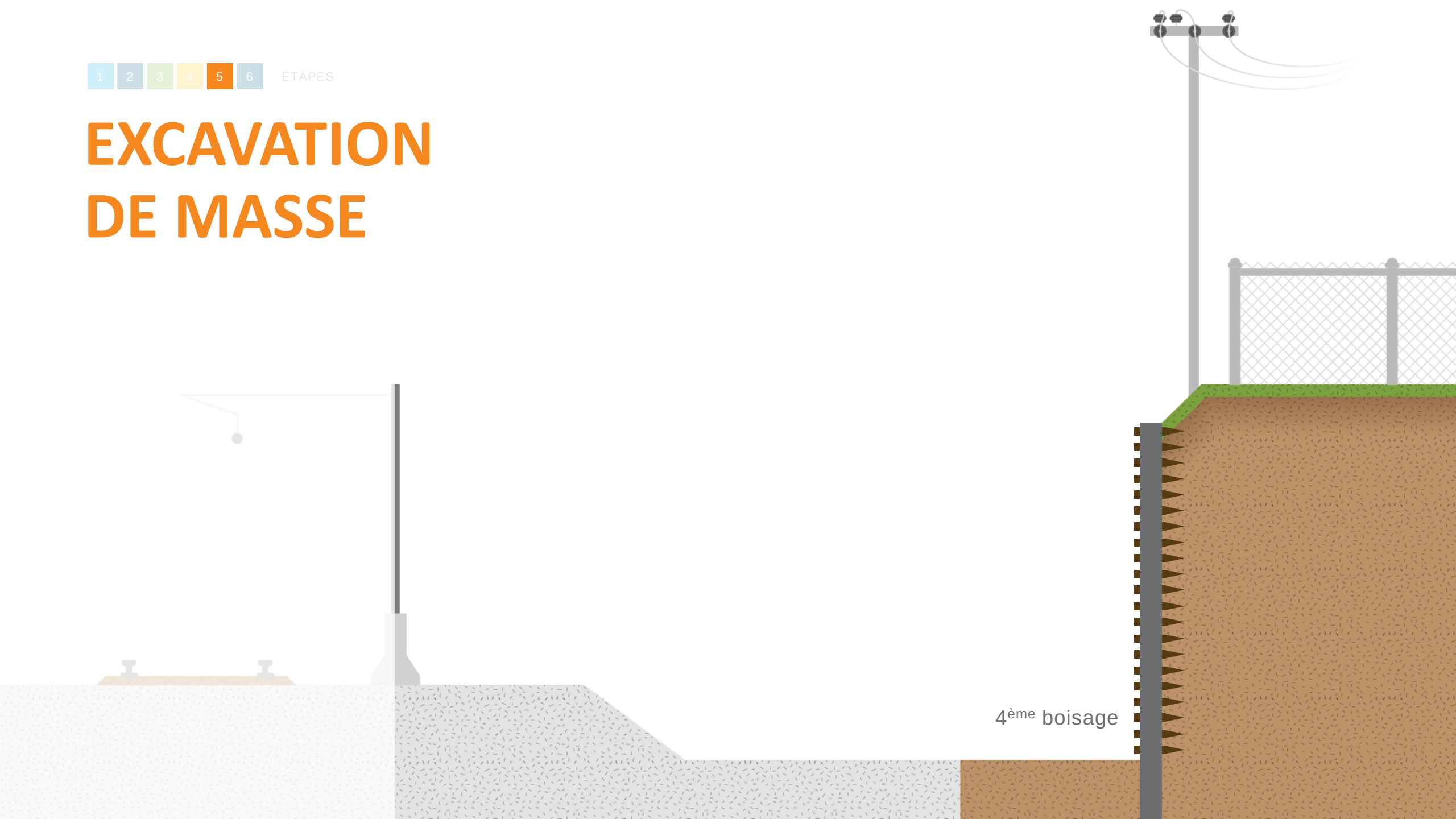


Excave 3^{ème} banquette

1 2 3 4 5 6

ÉTAPES

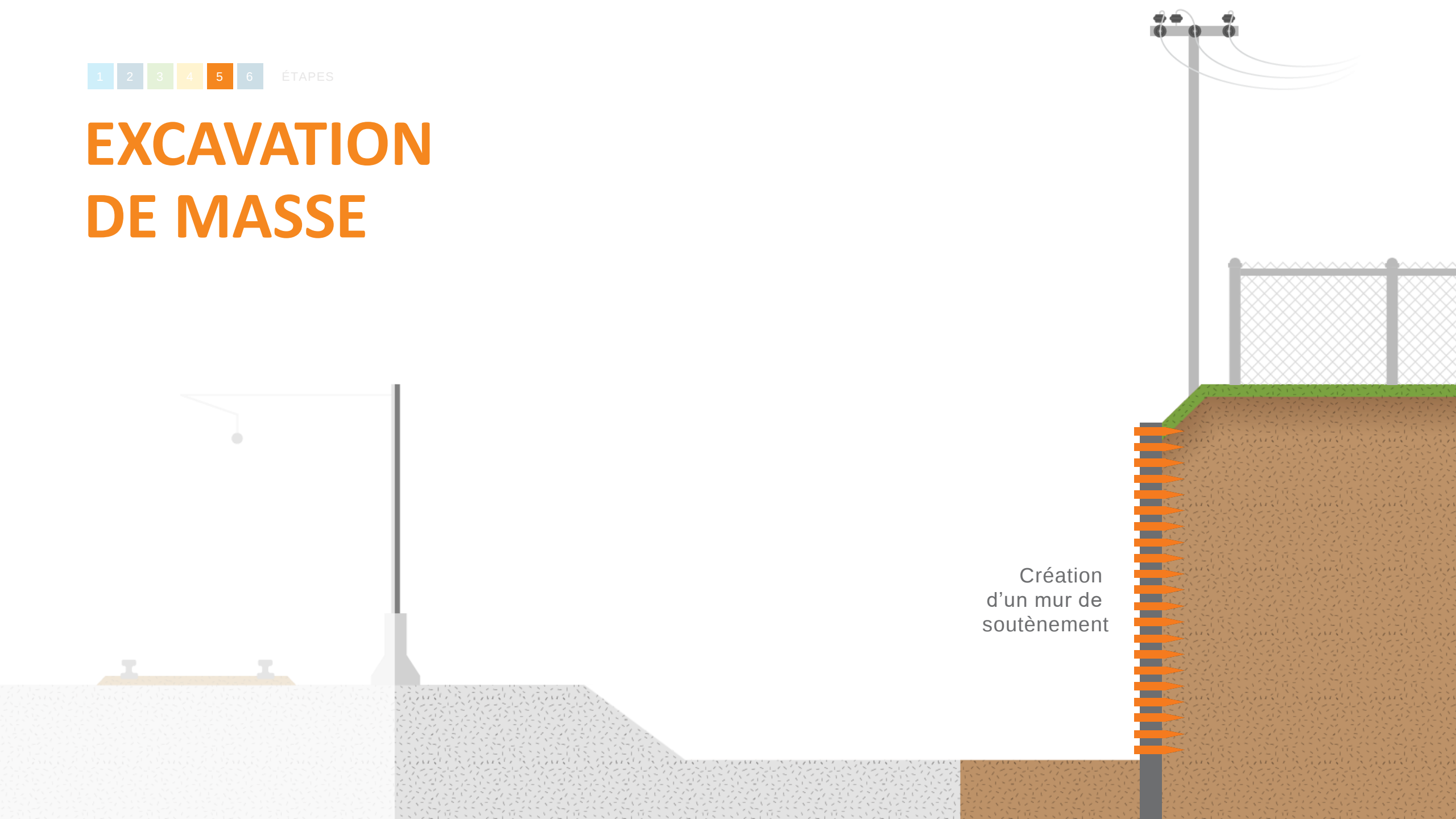
EXCAVATION DE MASSE



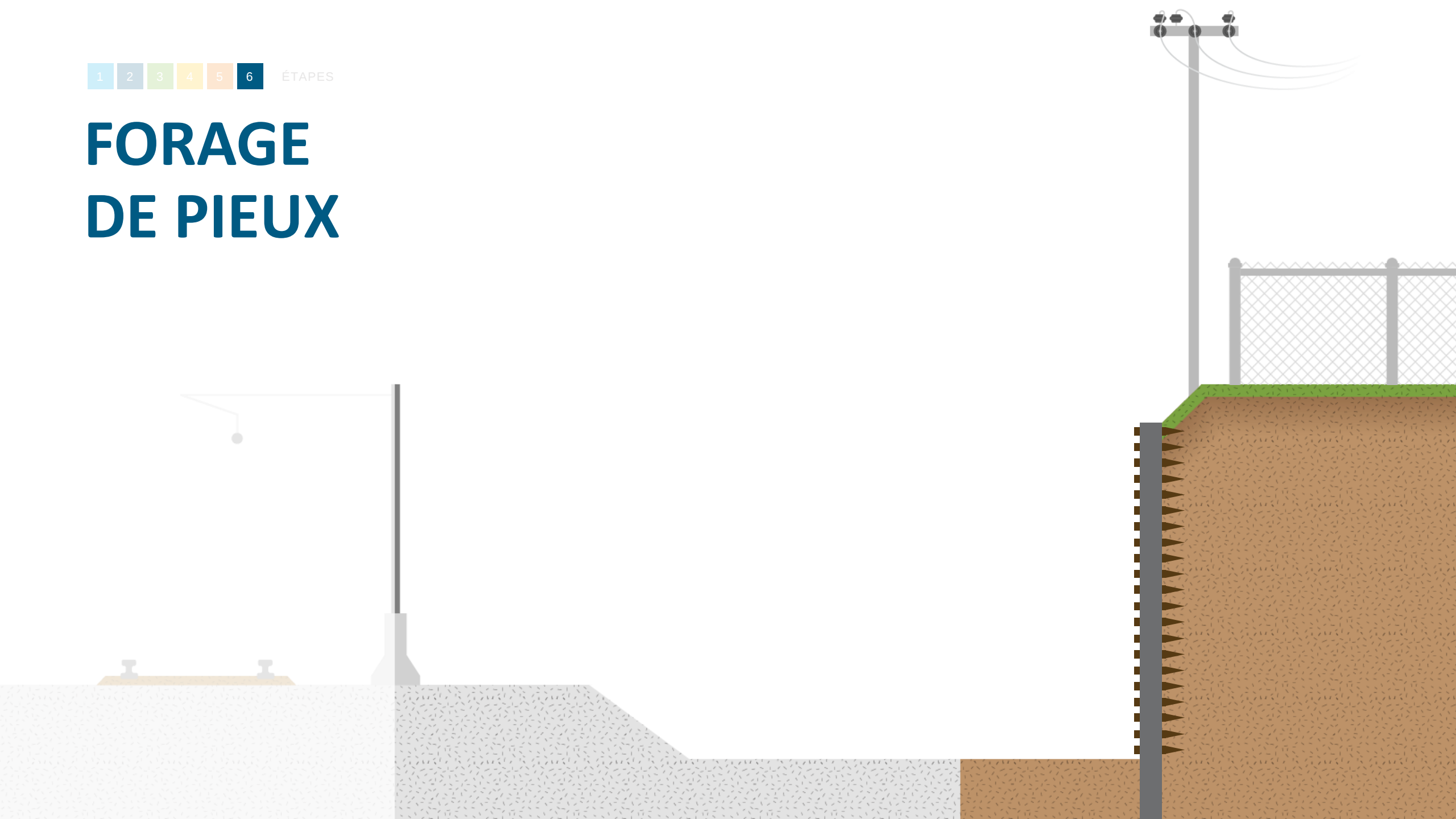
1 2 3 4 5 6

ÉTAPES

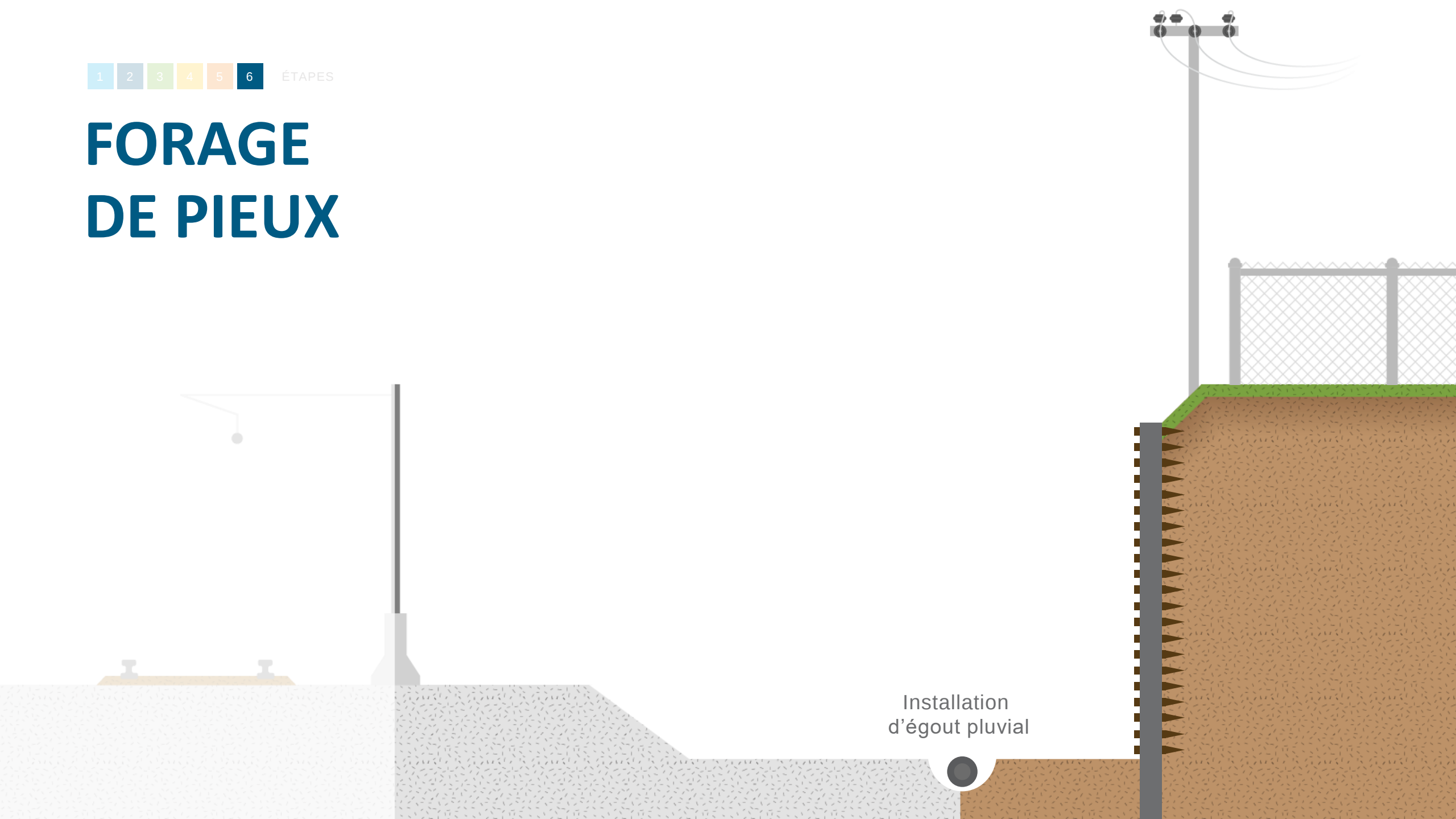
EXCAVATION DE MASSE



FORAGE DE PIEUX

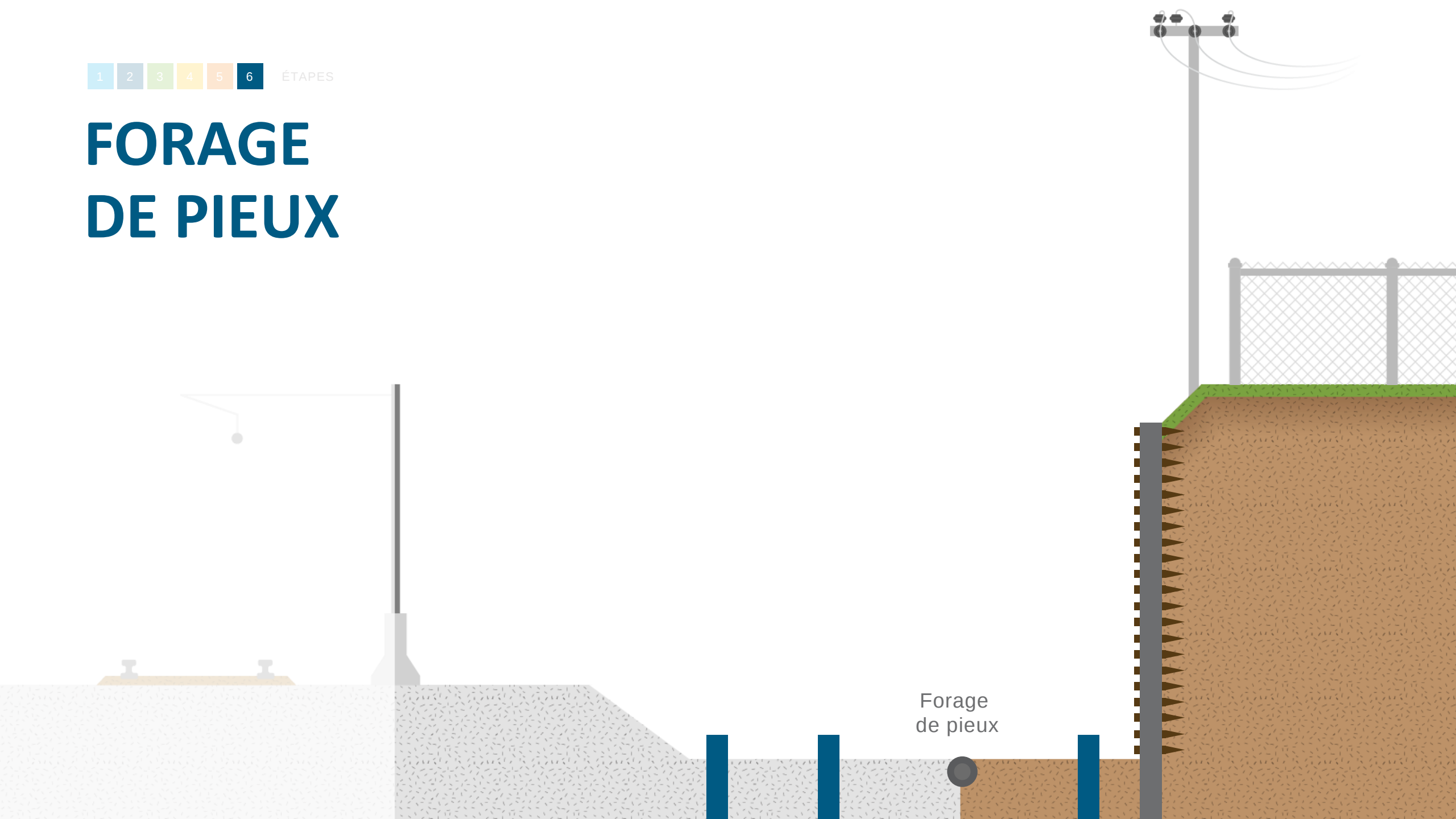


FORAGE DE PIEUX



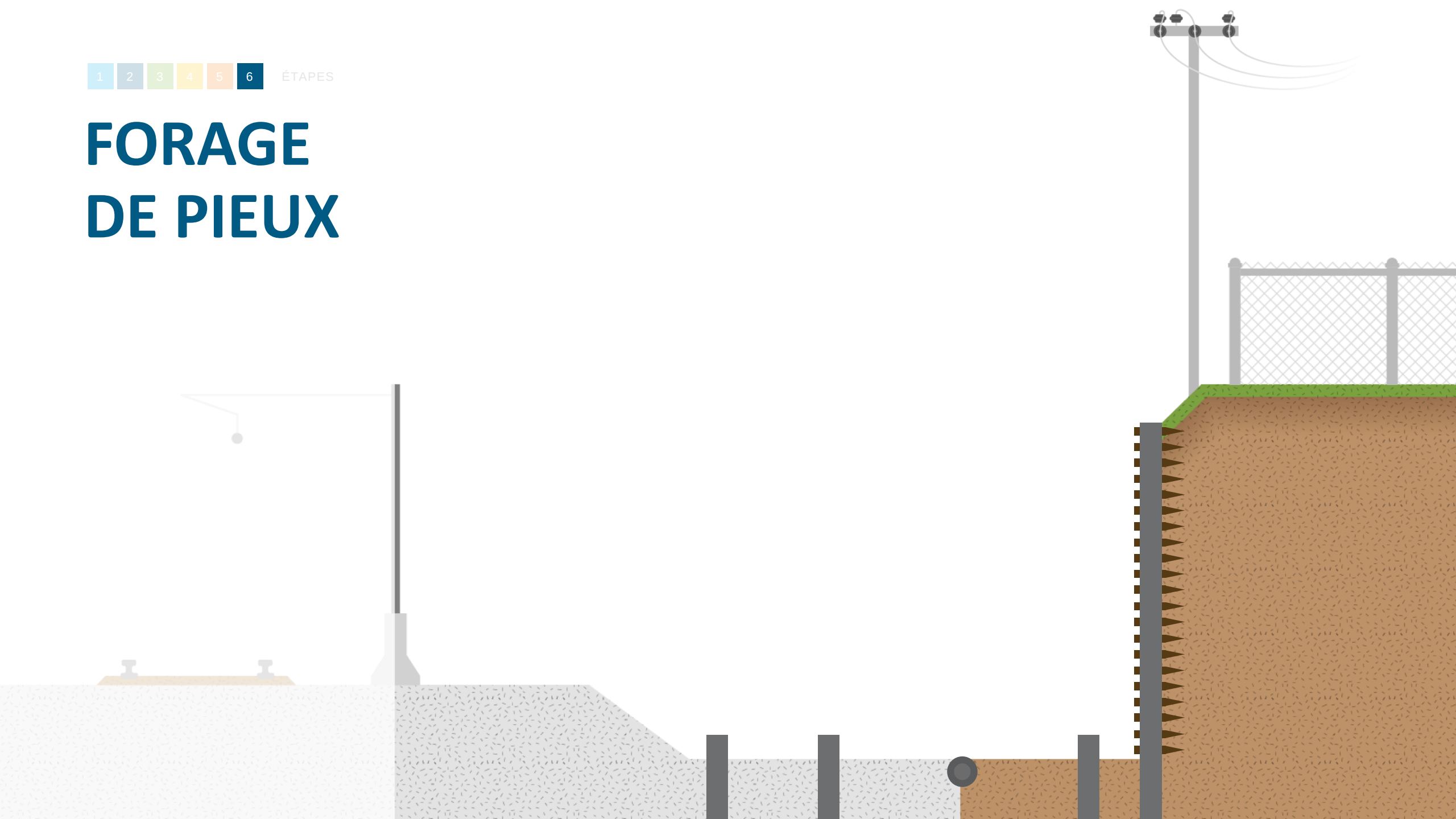
Installation
d'égout pluvial

FORAGE DE PIEUX



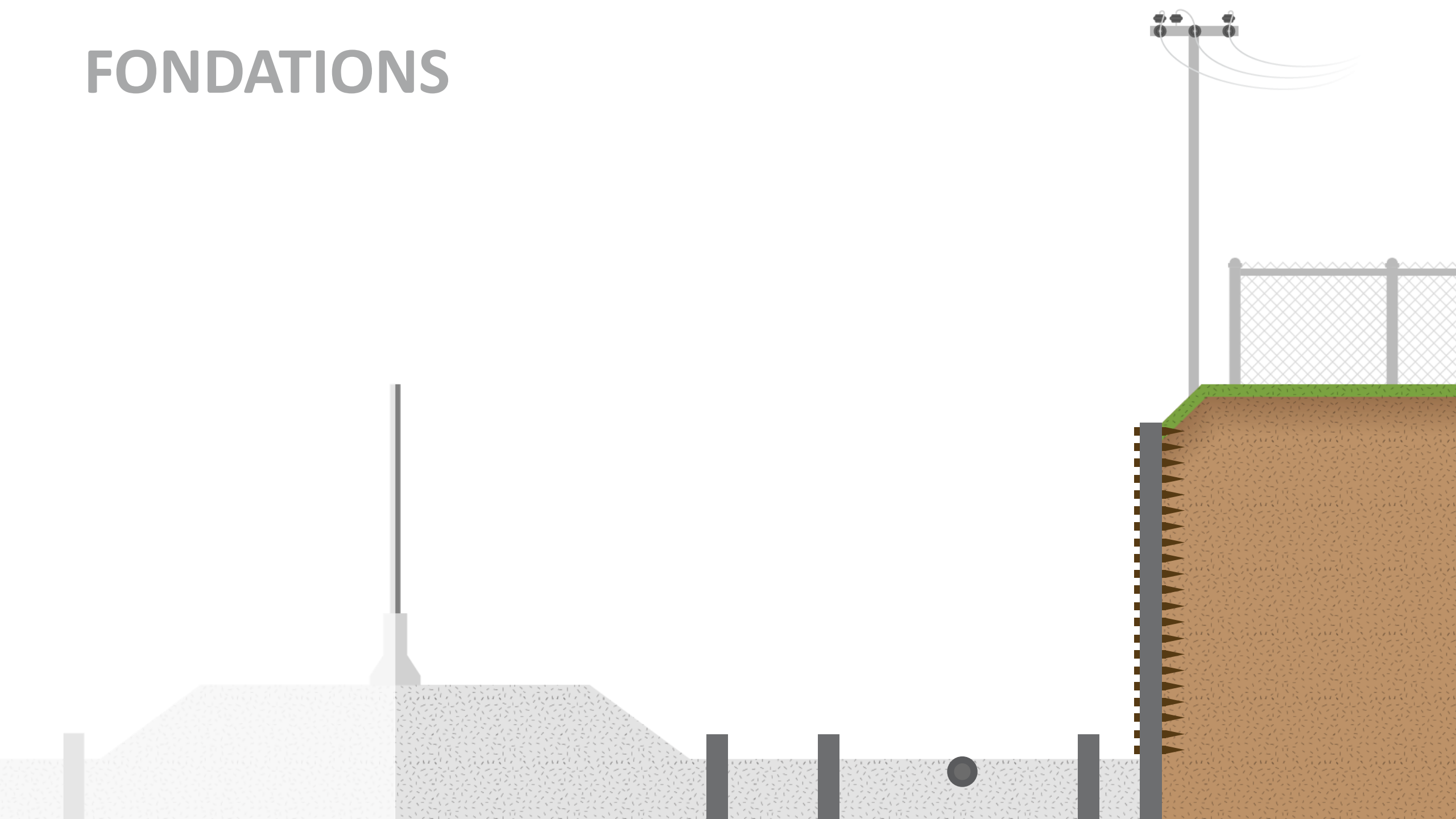
Forage
de pieux

FORAGE DE PIEUX

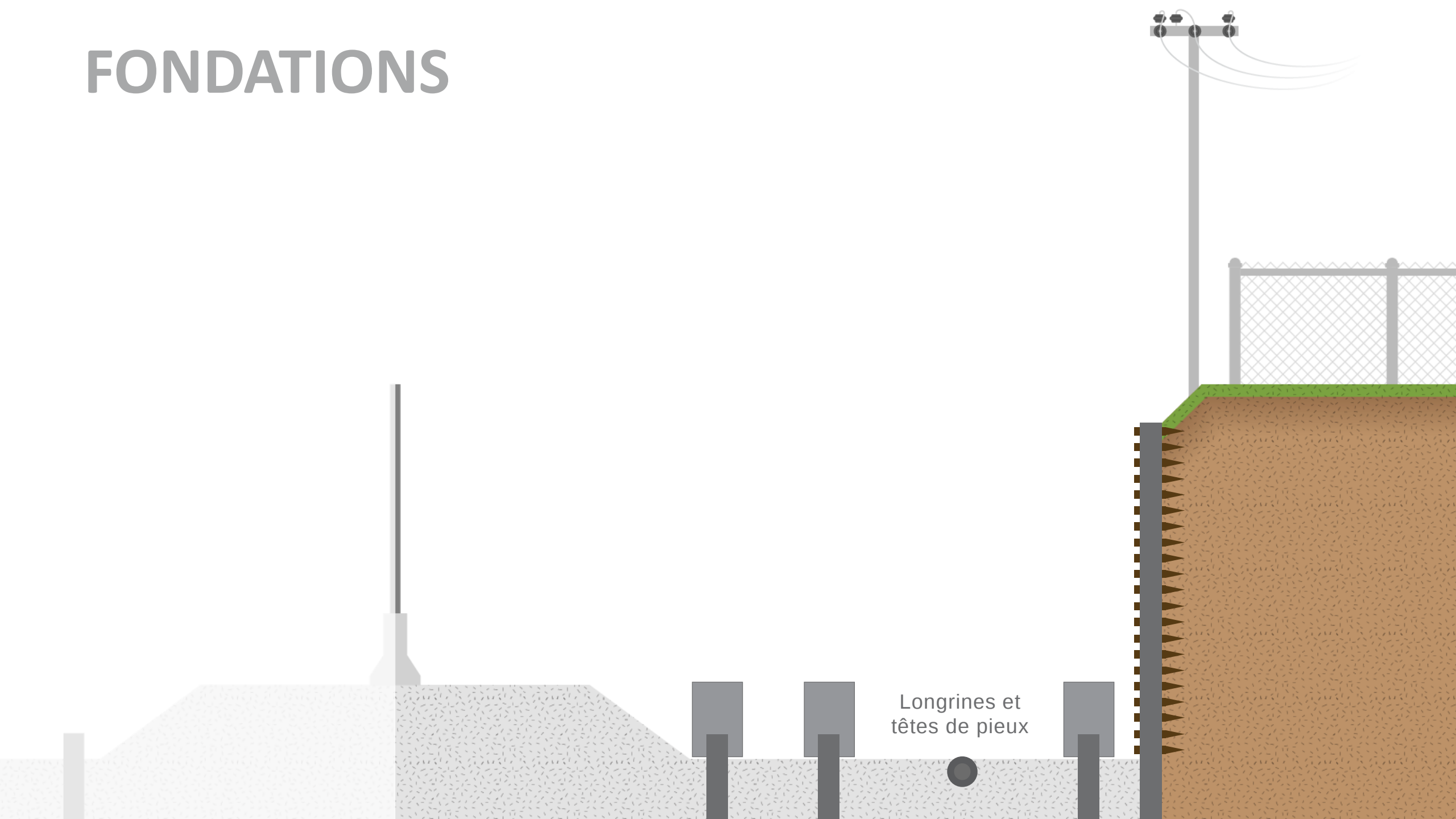


FONDATIONS ET STRUCTURES

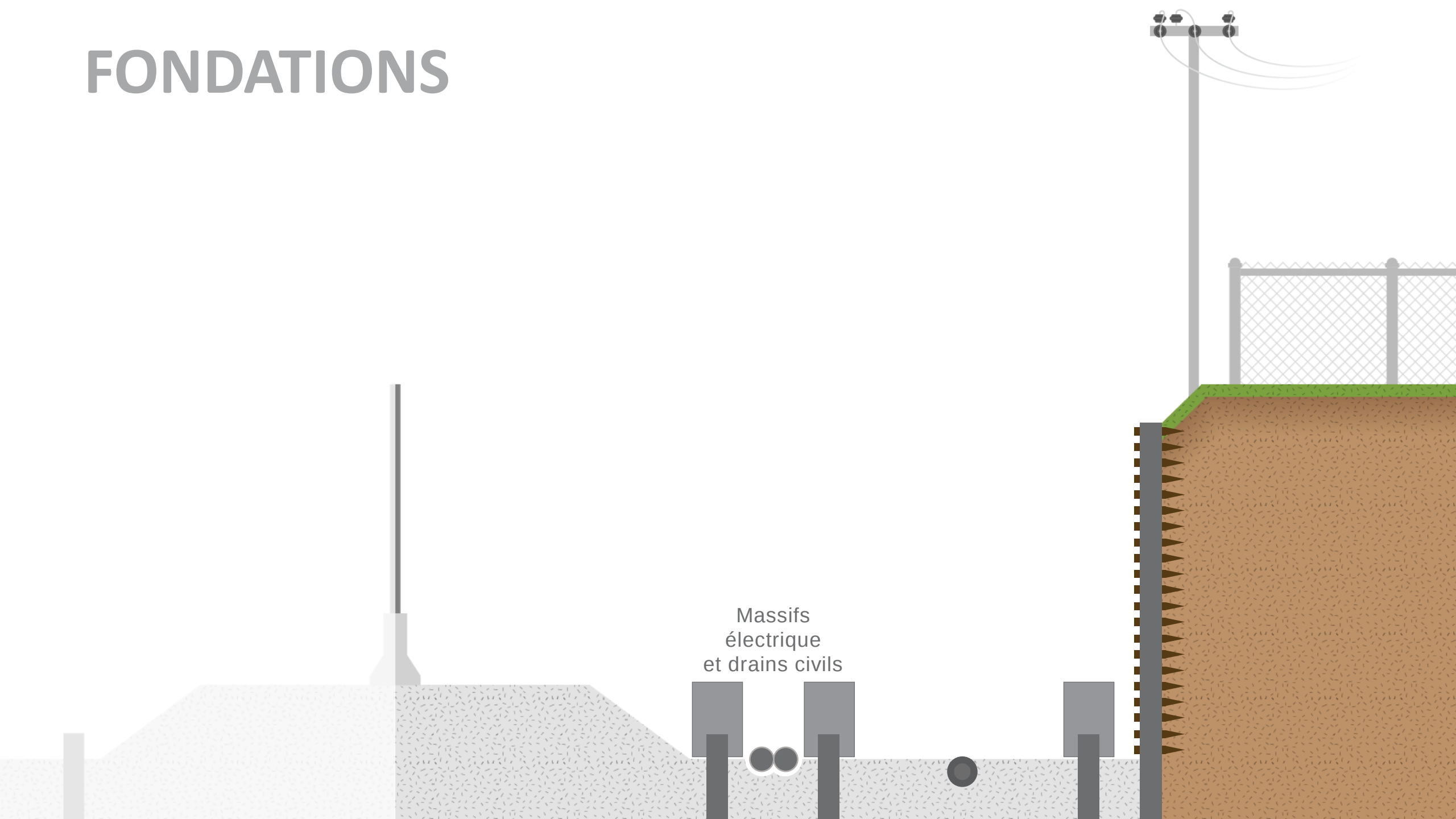
FFOUNDATIONS



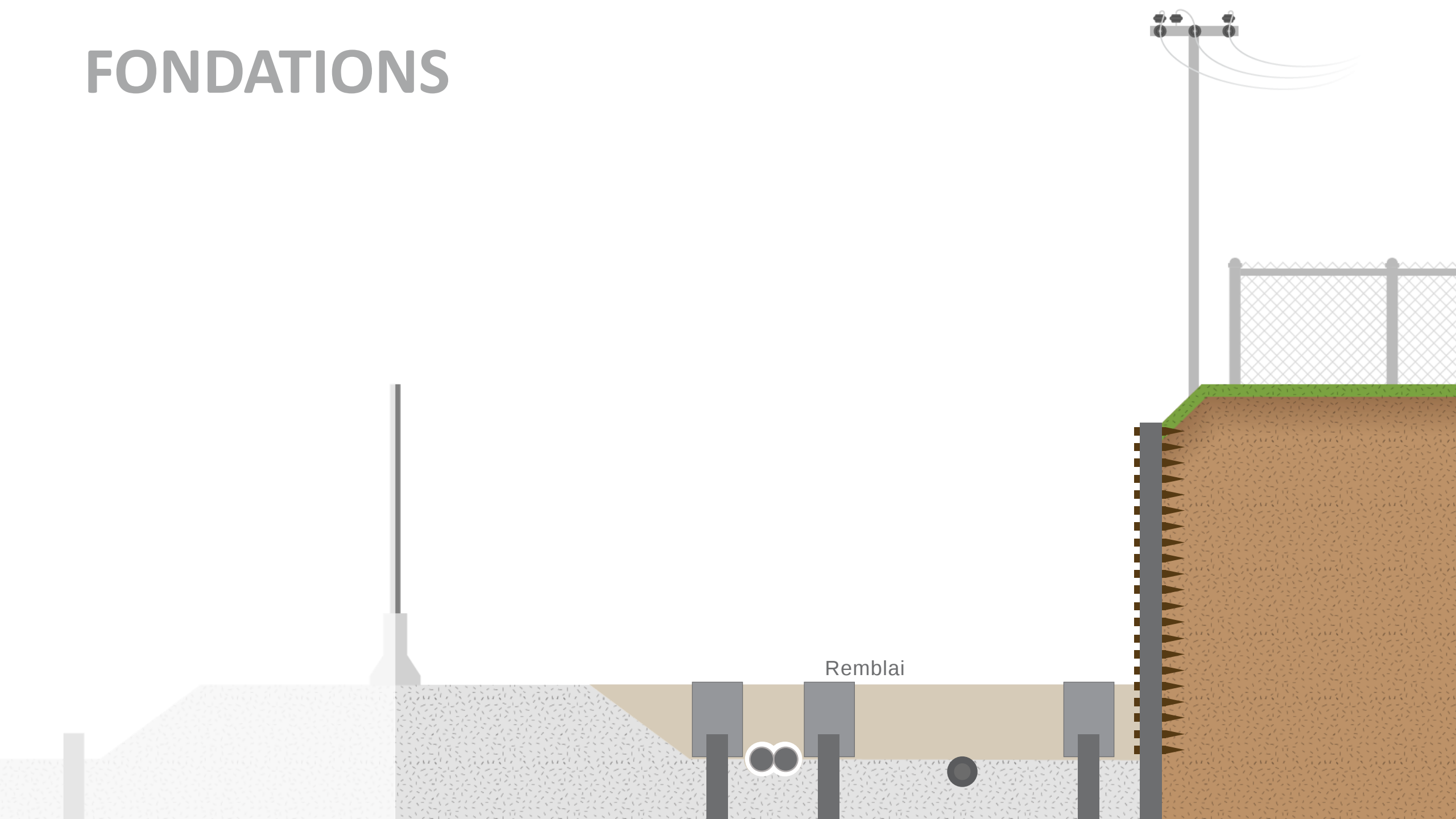
FONDATIONS



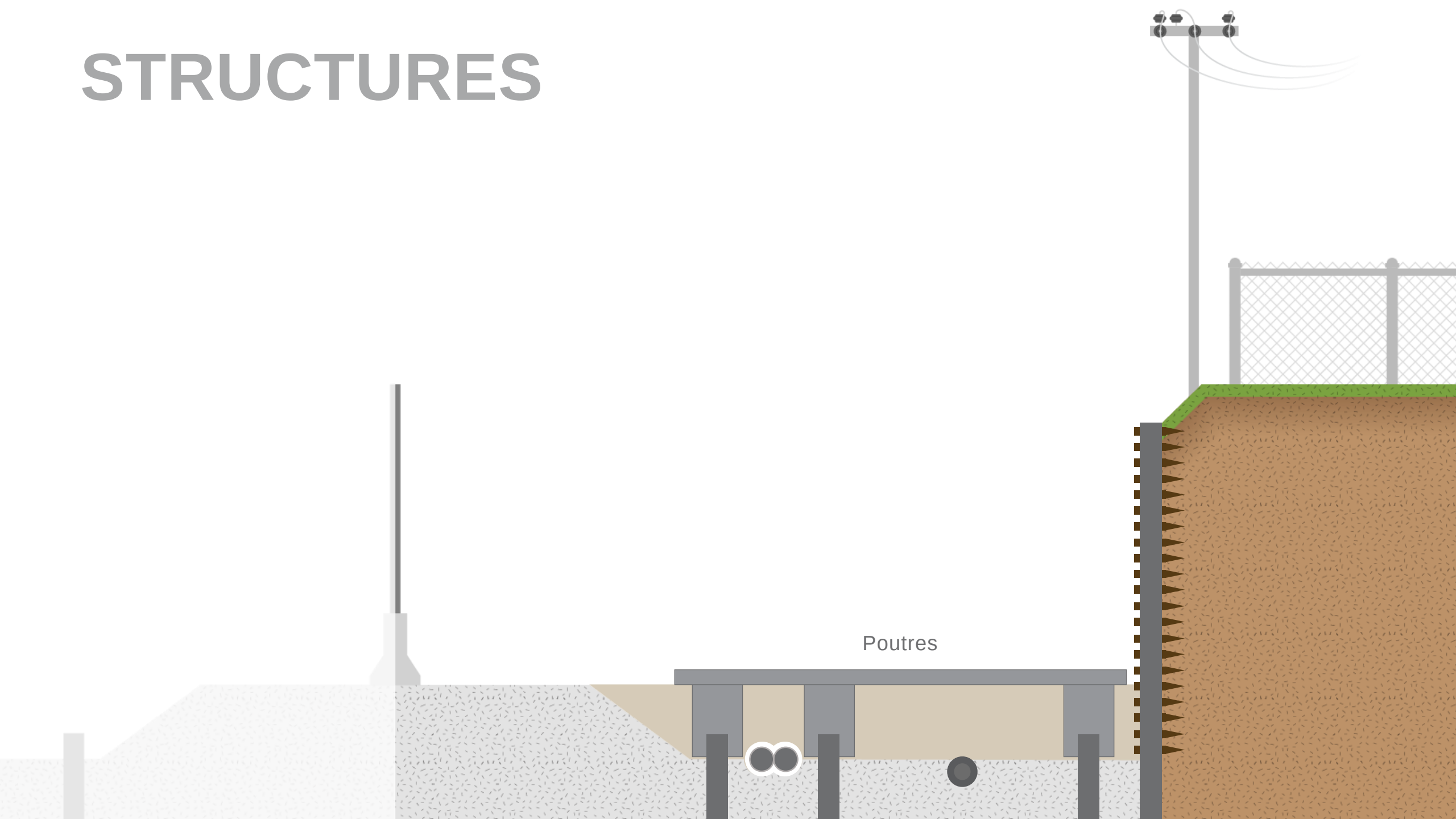
FONDITIONS



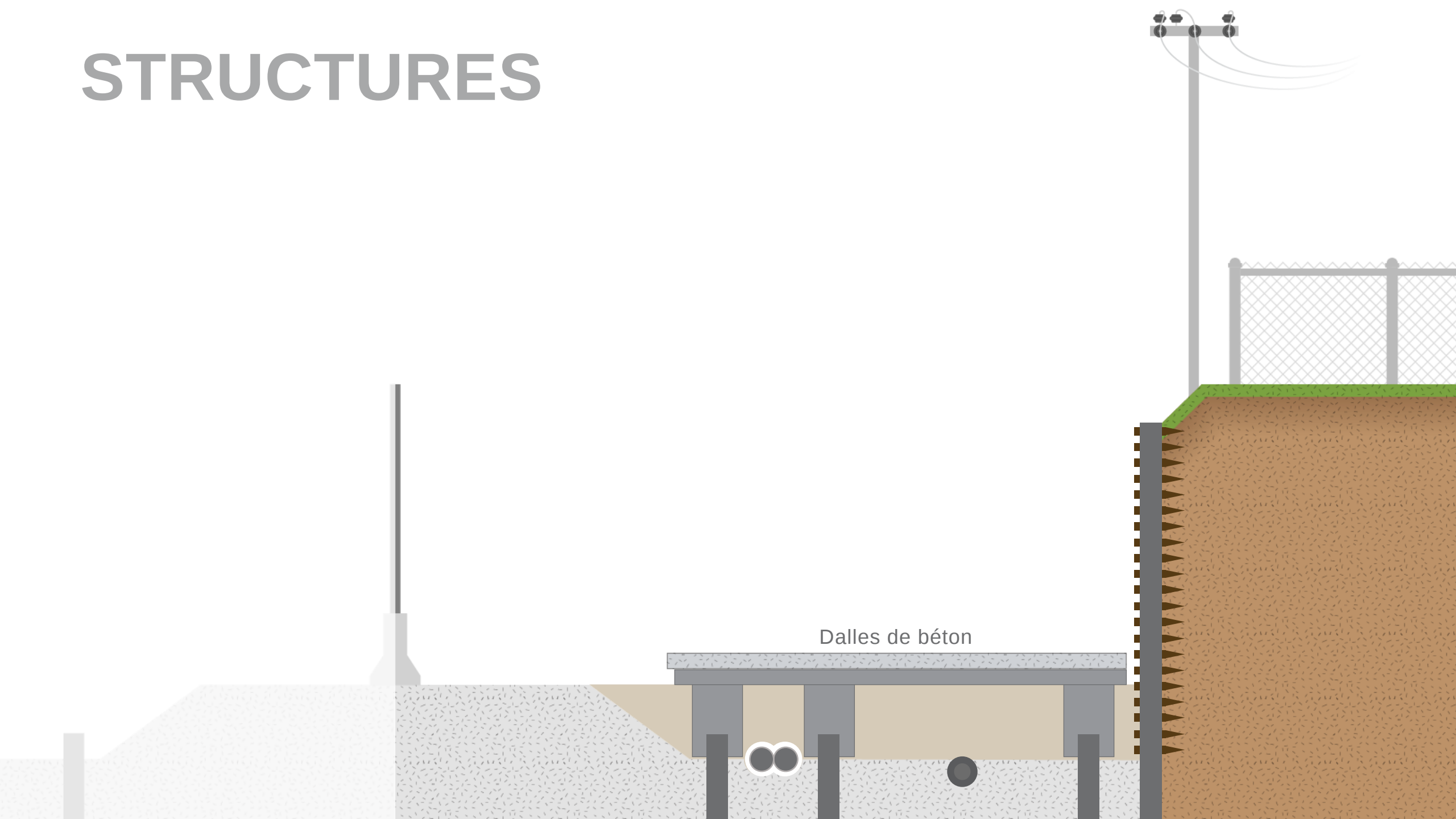
FONDATIONS



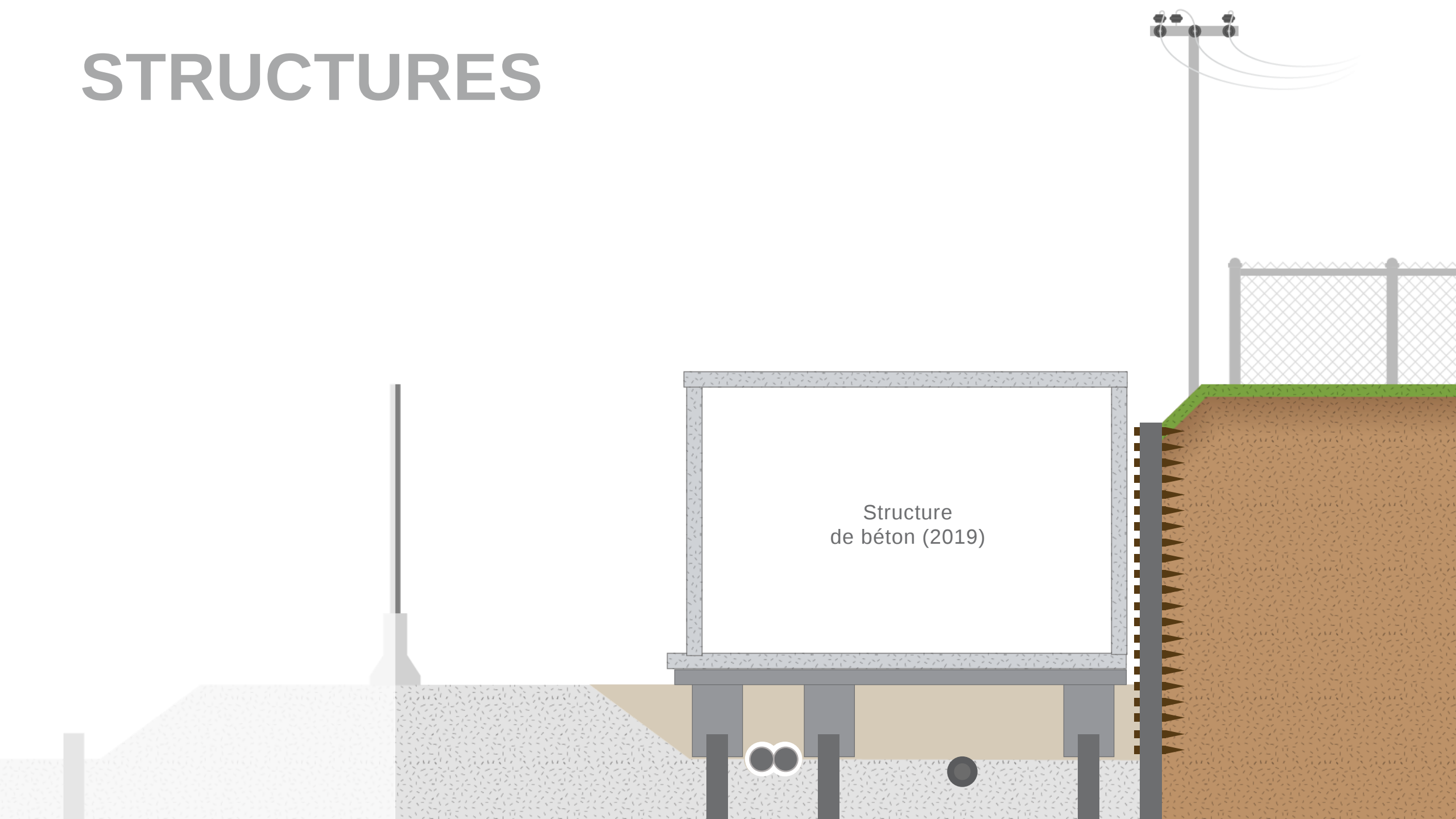
STRUCTURES



STRUCTURES

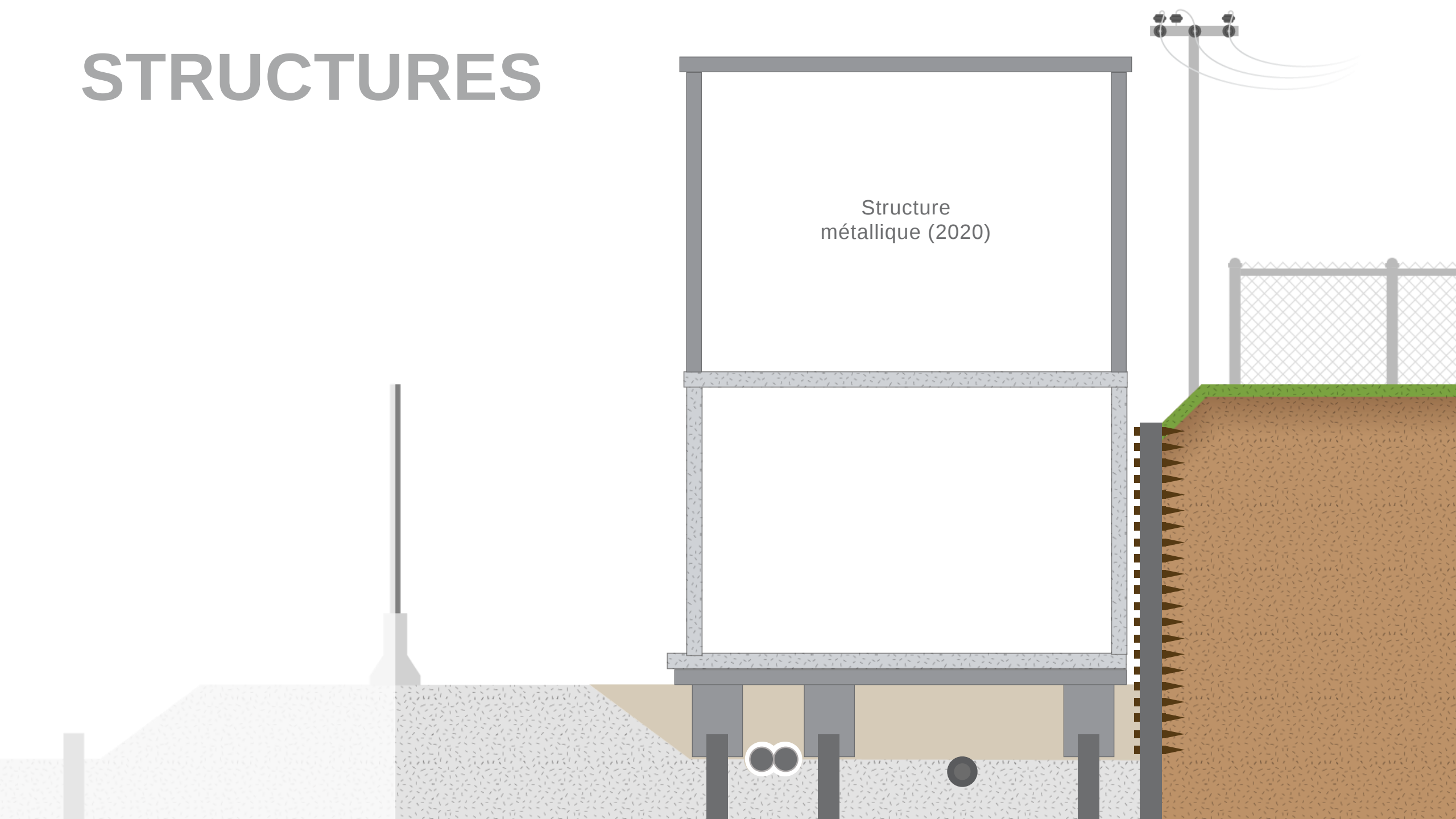


STRUCTURES

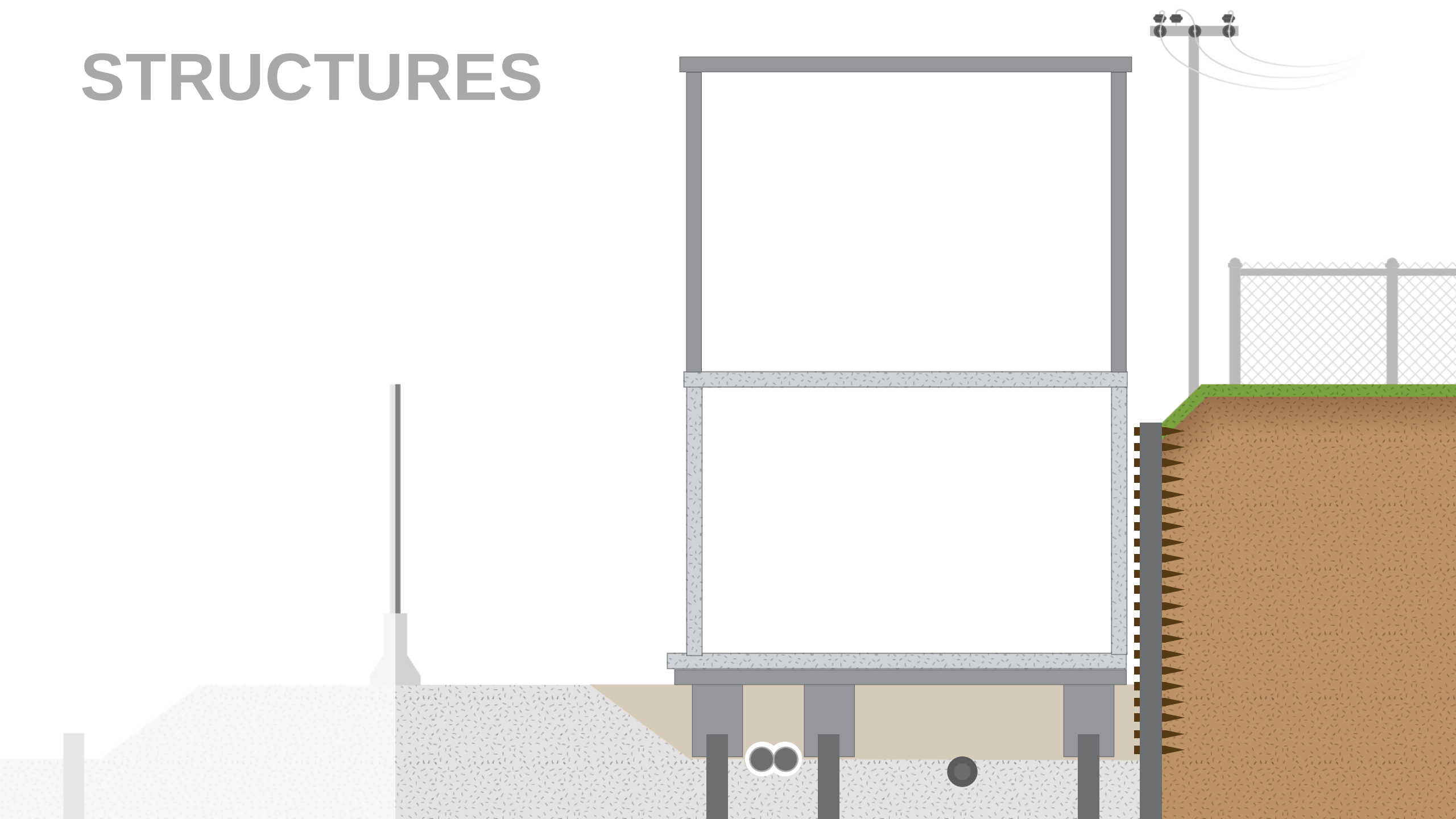


STRUCTURES

Structure
métallique (2020)



STRUCTURES

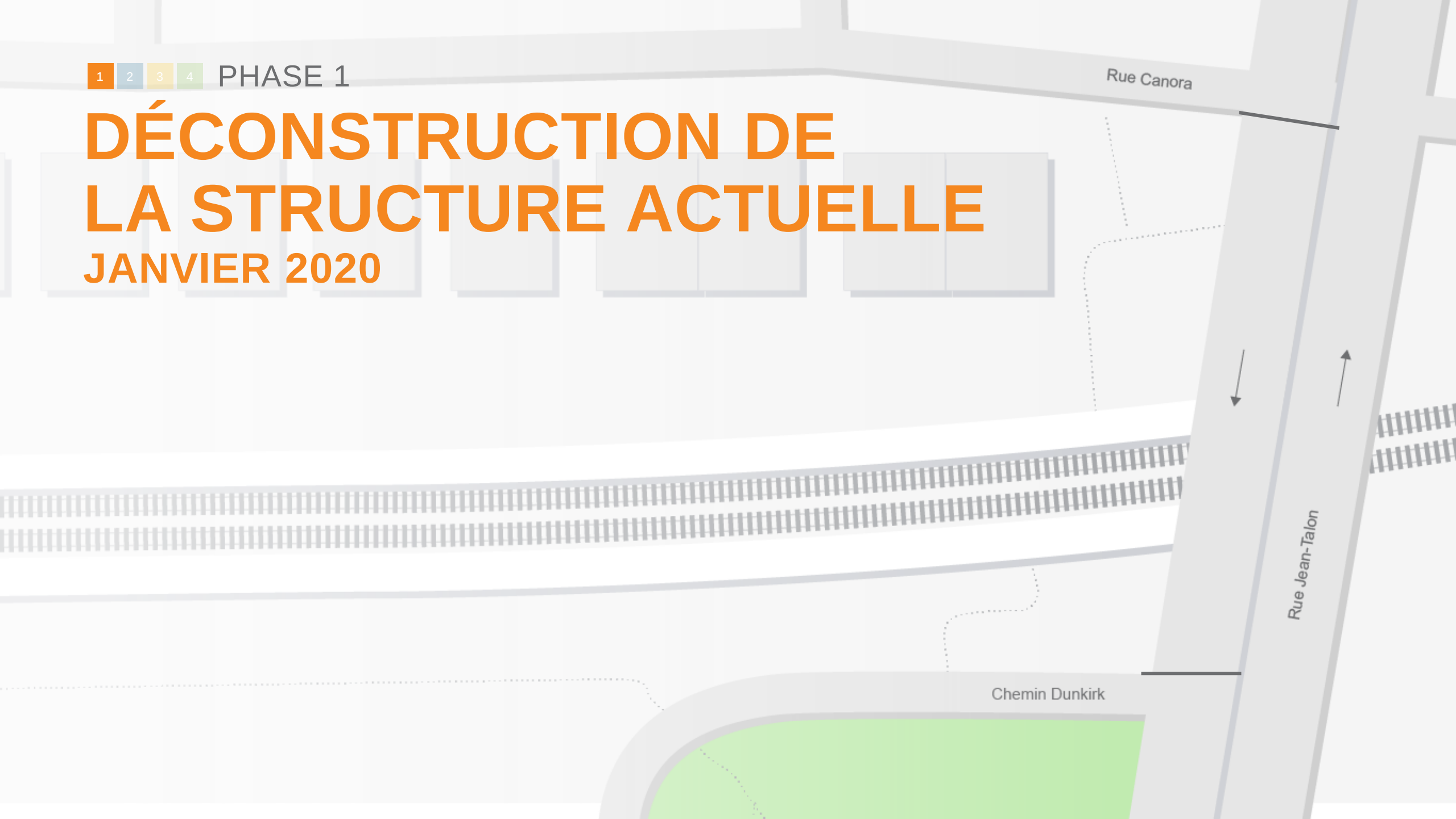


FONDATIONS
ET STRUCTURES
DES PONTS

1 2 3 4 PHASE 1

DÉCONSTRUCTION DE LA STRUCTURE ACTUELLE

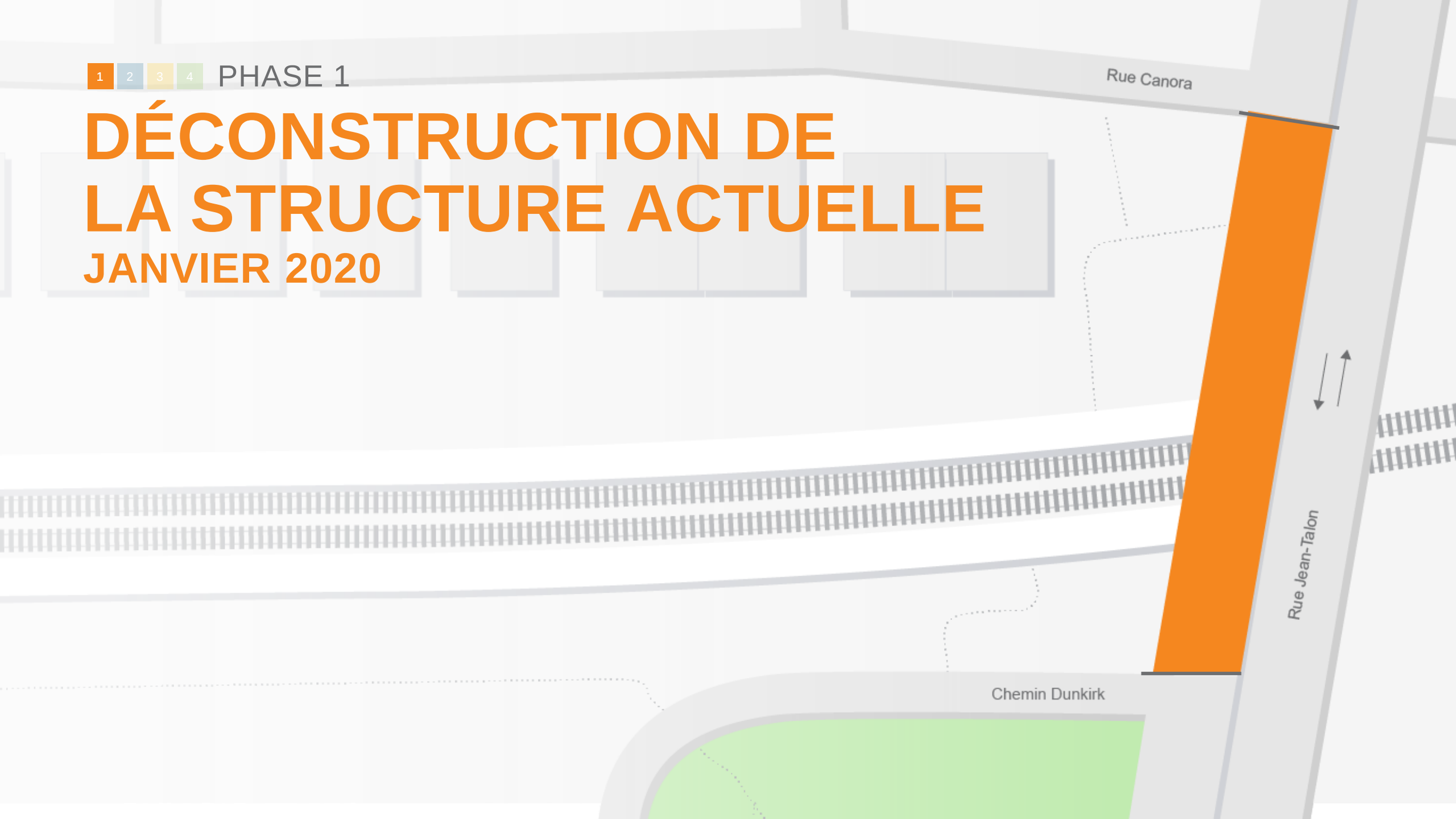
JANVIER 2020



1 2 3 4 PHASE 1

DÉCONSTRUCTION DE LA STRUCTURE ACTUELLE

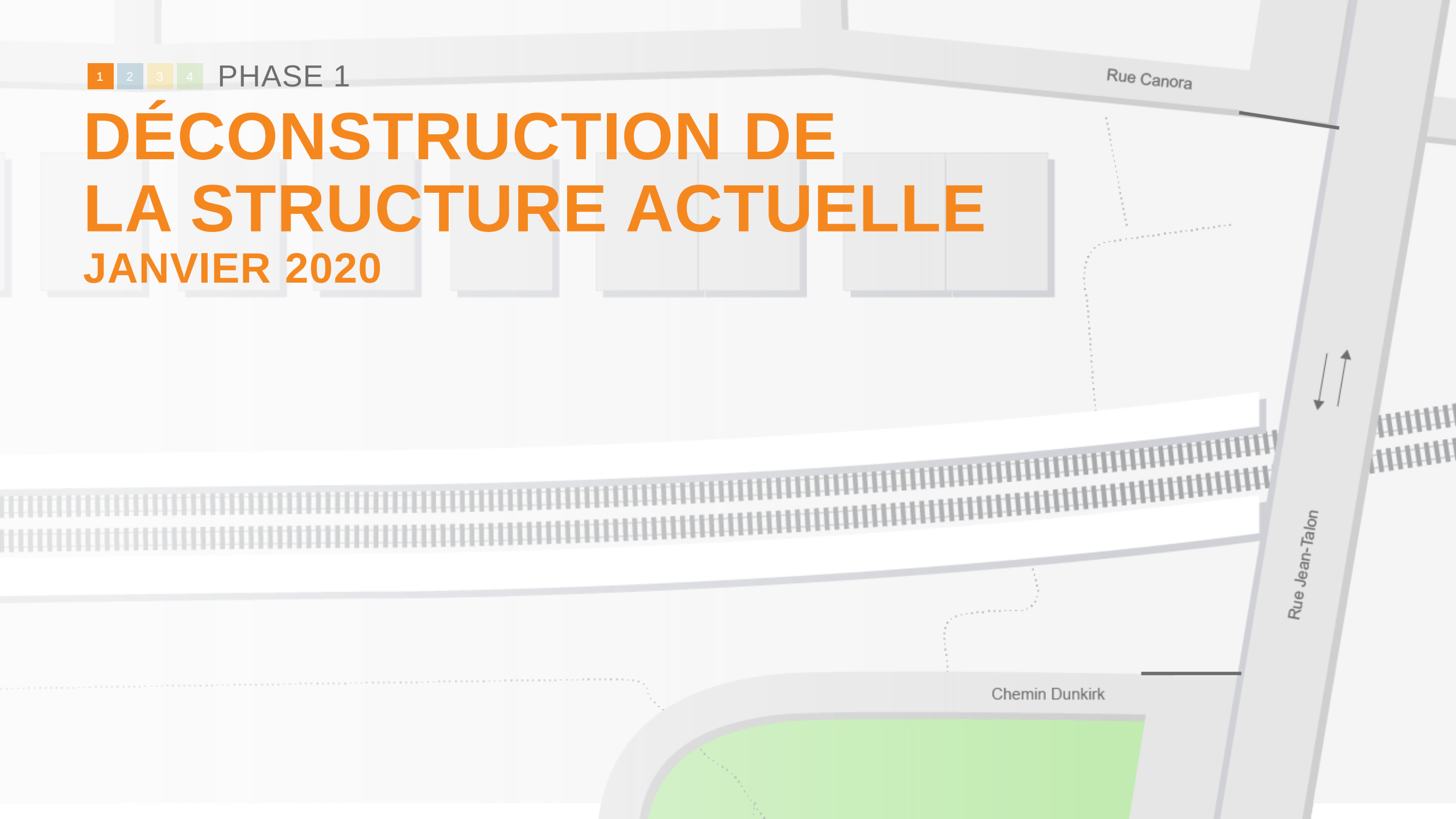
JANVIER 2020



1 2 3 4 PHASE 1

DÉCONSTRUCTION DE LA STRUCTURE ACTUELLE

JANVIER 2020



1 2 3 4 PHASE 1

FORAGE DE PIEUX ET BÉTONNAGE DE CHEVÊTRES

AVRIL 2020



1 2 3 4 PHASE 1

FORAGE DE PIEUX ET BÉTONNAGE DE CHEVÊTRES

AVRIL 2020



1 2 3 4 PHASE 1

INSTALLATION DE POUTRES EN ACIER

JUILLET 2020



1 2 3 4 PHASE 1

INSTALLATION DE POUTRES EN ACIER

JUILLET 2020



1 2 3 4 PHASE 1

RECOUVREMENT DES TABLIERS

AOÛT 2020



1 2 3 4 PHASE 1

RECOUVREMENT DES TABLIERS

AOÛT 2020



FIN DE LA PHASE 1

Rue Canora

Rue Jean-Talon

Rue Jean-Talon

Chemin Dunkirk

1 2 3 4 PHASE 2

RÉPÉTITION DES ÉTAPES 1 À 4



1 2 3 4 PHASE 2

RÉPÉTITION DES ÉTAPES 1 À 4



1 2 3 4 PHASE 2

RÉPÉTITION DES ÉTAPES 1 À 4



1 2 3 4 PHASE 2

RÉPÉTITION DES ÉTAPES 1 À 4



1 2 3 4 PHASE 2

RÉPÉTITION DES ÉTAPES 1 À 4



1 2 3 4 PHASE 2

RÉPÉTITION DES ÉTAPES 1 À 4



FIN DES TRAVAUX

Rue Canora

Rue Jean-Talon

Rue Jean-Talon

Chemin Dunkirk

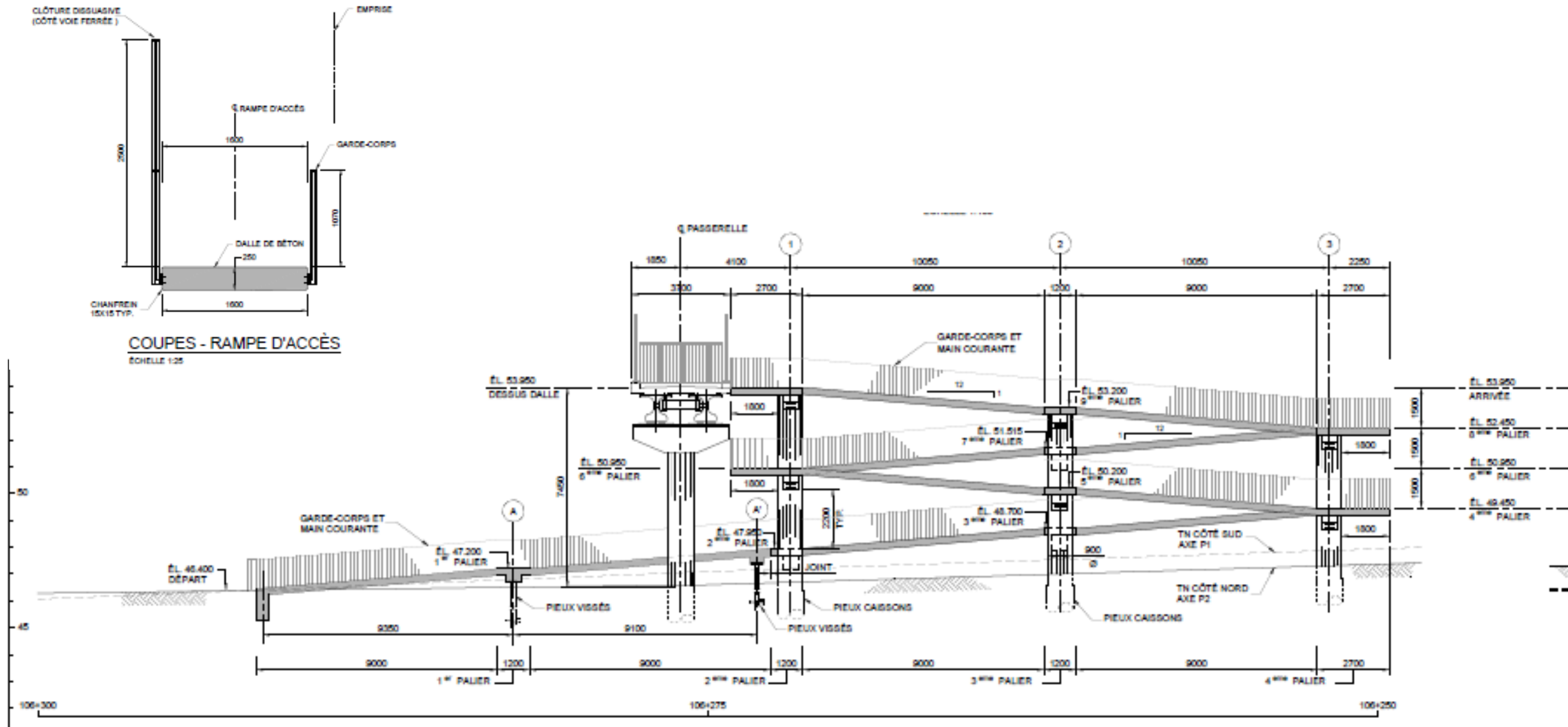
PONT CORNWALL

Même séquence de travaux
En 1 seule phase
Circulation par Boul. Laird

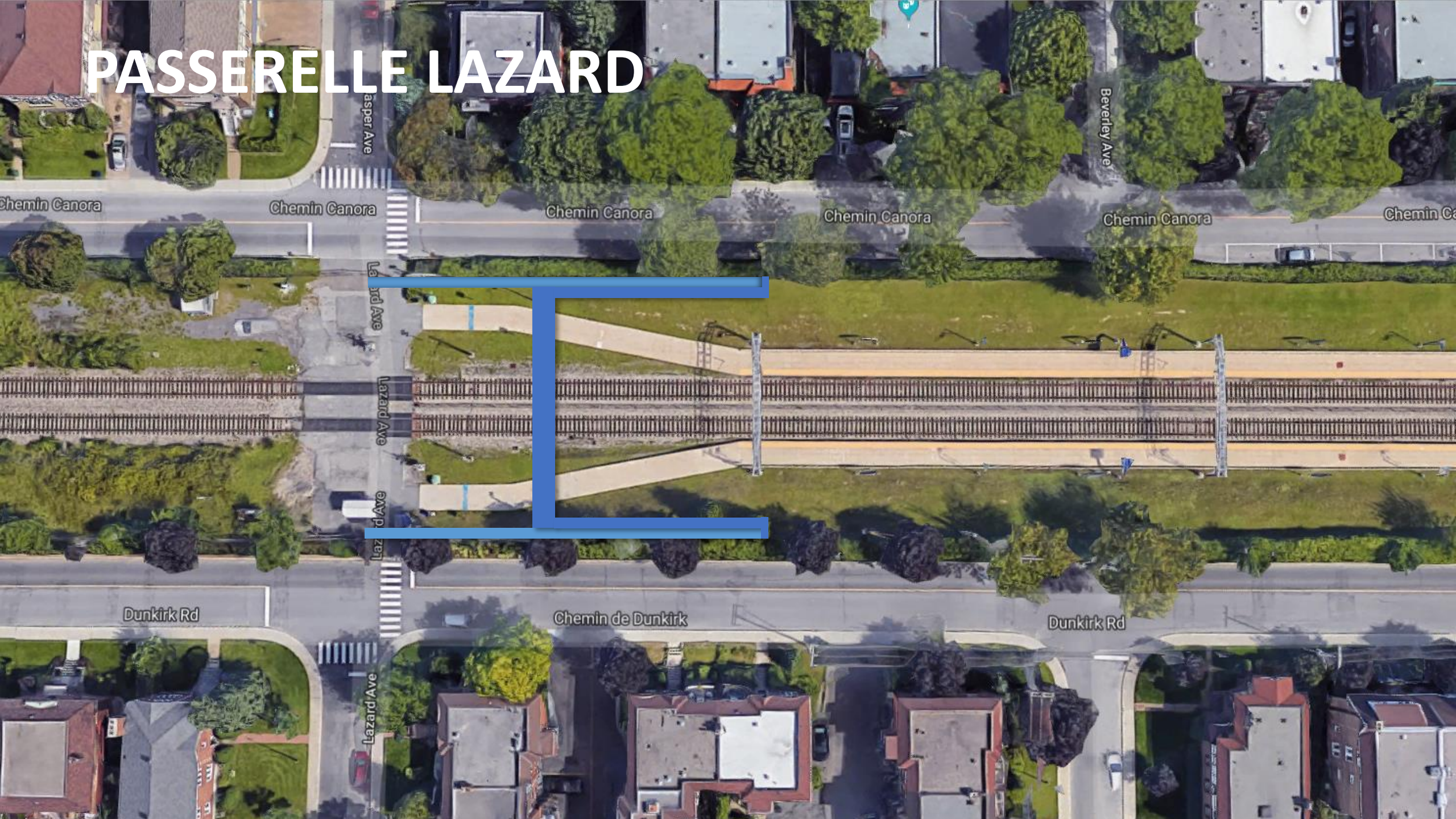


**PASSERELLE
LAZARD**

PASSERELLE LAZARD



PASSERELLE LAZARD





Période de questions



Merci !

Prochaine rencontre :

**Fin août – date à
confirmer (Doodle)**

Annunciation Parish

